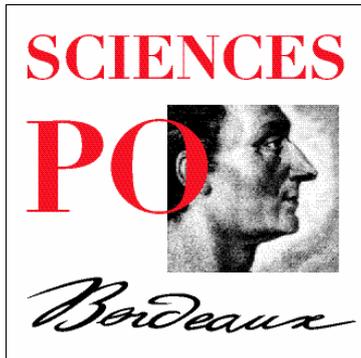


Mémoire de recherche



Master Gouvernance des Institutions  
et des Organisations Politiques  
Mention « Affaires Internationales »

Parcours : Relations Internationales

2006 - 2007

## **L'Orientalisme latent de l'École de Copenhague**

La sécurité sociétale appliquée au cas français

**CHENA Salim**

Sous la direction de Dario  
Battistella  
Professeur de Science Politique

## ***Remerciements***

Mes remerciements vont à mon directeur de mémoire, Dario Battistella, pour ses indications et ses précieux conseils. Je tiens également à remercier mes camarades du parcours Relations Internationales pour les idées stimulantes que nous avons partagées tout au long de cette année.

Un grand merci enfin à mes relecteurs : à ma mère Evelyne, à Nicolas et à Quentin.

## ***Résumé – mots clés***

### **Résumé :**

La notion de sécurité sociétale, construite par l'Ecole de Copenhague, relie sécurité et identité. La *sécurité de la nation* devient alors un élément fondamental de la *sécurité nationale*. Barry Buzan a élargi l'ontologie du concept de sécurité, tandis qu'Ole Waever a permis la prise en compte des mécanismes discursifs qui font d'un objet un objet de sécurité grâce à la notion de sécurisation. Rompant avec les courants dominants, l'Ecole de Copenhague a favorisé l'émergence des « études critiques de sécurité ». Paradoxalement, l'application stricte de la notion de sécurité sociétale prouve qu'elle se rapproche particulièrement de l'idée du « choc des civilisations » de Samuel Huntington.

Edward Saïd, avec ses références à Foucault et Gramsci, a permis la mise en évidence de ces mécanismes d'essentialisation et de domination de l'Autre et de sa culture sous le terme d'orientalisme. Il est ici proposé de démontrer la latence de cet orientalisme dans la perspective de l'Ecole de Copenhague. Au travers d'une application fidèle de la notion de sécurisation au cas de l'immigration musulmane en France, il sera possible de montrer que celle-ci est élevée au rang de problème de sécurité sociétale. A l'aide du matérialisme historique, nous tenterons de dévoiler le caractère idéologique, au sens marxiste, de la notion de sécurité sociétale en vue d'établir cette dernière en tant que théorie traditionnelle par opposition aux théories critiques.

Mots clés : études de sécurité ; études critiques de sécurité ; sécurité sociétale ; sécurisation ; islam ; immigration ; France.

# ***Sommaire***

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>NAISSANCE D’UN CONCEPT : L’ECOLE DE COPENHAGUE ET LA SECURITE SOCIETALE.....</b>	<b>11</b>
<b>LA SECURITE SOCIETALE EN ACTION : SECURISATION ET GESTION DE L’ISLAM ET DE L’IMMIGRATION EN FRANCE.....</b>	<b>44</b>
<b>CRITIQUE DE L’IDEOLOGIE DE LA SECURITE SOCIETALE : LE MATERIALISME COMME METHODE.....</b>	<b>78</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>102</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>107</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>118</b>

## ***Introduction***

La notion de sécurité sociétale (*societal security*) est un concept qui a suscité la controverse au sein de la discipline des Relations Internationales, tout au long de son élaboration. Barry Buzan initie le mouvement vers une théorie moderne de la sécurité, dans le sous-champ des Relations Internationales que sont les études de sécurité (*security studies*), et s'associe au Centre de Recherche sur la Paix et les Conflits de Copenhague. En collaborant étroitement avec le danois Ole Waever, ils mettent progressivement en place un cadre d'analyse conceptuel rénové, qui finira par s'imposer comme l'alternative la plus viable à l'ontologie néoréaliste. « Ensemble avec Buzan, les collaborateurs ont produit plusieurs publications sur le thème de la sécurité, suffisamment cohérentes pour mériter l'appellation collective d' « école de Copenhague des études de sécurité » estime l'un de leurs principaux contradicteurs, Bill Mc Sweeney<sup>1</sup>.

En 1983, dans un premier temps, Barry Buzan publie *People, States and Fear*, dont la seconde édition en 1991 sera sous-titrée « un agenda pour les études de sécurité internationale dans l'ère post Guerre Froide ». La première pierre de la future Ecole de Copenhague est posée avec ce travail à l'épistémologie néoréaliste<sup>2</sup>. La sectorialisation des études de sécurité lui permet de poser les jalons de la sécurité sociétale. Dans un deuxième temps, le concept de sécurité sociétale est mis en avant, défini et appliqué empiriquement dans un ouvrage collectif de 1993 où l'épistémologie se rapproche du constructivisme ; le cas d'école est l'Europe, la construction européenne et les rapports entre identité continentale et immigration<sup>3</sup>. Le dernier temps, qui vient parachever le renouvellement théorique des études de sécurité, est la parution en 1998 de *Security, a new framework for analysis* où l'on retrouve les deux porte-drapeaux de l'Ecole de Copenhague, *i.e.* Buzan et Waever, en collaboration avec Jaap de

---

<sup>1</sup> Bill Mc SWEENEY, « Identity and security : Buzan and the Copenhagen school », *Review of International Studies*, vol. 22, n° 1, 1996, p. 81.

<sup>2</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear, an agenda for international security studies in the post-cold war era*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1991, p. 20-26.

<sup>3</sup> Ole WAEVER, Barry BUZAN, Morten KELSTRUP, Pierre LEMAITRE, *Identity, migration and the new security agenda in Europe*, New York, St Martins Press, 1993.

Wilde<sup>4</sup>. Ce dernier travail collectif ordonne leur conceptualisation de la sécurité. En outre, le concept de sécurisation (*securitization*) est conçu par Ole Waever pour analyser les discours sécuritaires<sup>5</sup>. Inspiré par le post-structuralisme, il traite la sécurité comme un acte de langage. Il permet d'expliquer comment des thématiques se déplacent dans le domaine de la sécurité et justifient l'utilisation de moyens exceptionnels.

La notion de sécurité sociétale s'est construite au fil des controverses scientifiques, des séminaires et des recherches collectives, et non pas comme un concept donné une fois pour toute. Elle s'insère dans un ensemble théorique spécifique qu'il conviendra d'étudier. Elle a accompagné les mutations des relations internationales qui ont suivi l'effondrement de l'Union Soviétique, depuis la montée du terrorisme au « retour » du religieux en passant par l'intégration européenne. Très contestée, contemporaine du moment où Samuel Huntington lance son « choc des civilisations », la notion de sécurité sociétale relie sécurité et identité. Peu considérée au départ, elle apparaît aujourd'hui comme rétrospectivement intéressante, et en partie visionnaire, car elle découvre, sur la scène intérieure, les conflits identitaires, les oppositions de valeurs et les questions posées par la cohabitation des cultures. Il semble, d'ailleurs, que certains événements aient confirmé *a posteriori* cette approche de la sécurité comme étant la plus politiquement pertinente (*policy relevant*) si on la rapporte aux politiques sécuritaires et migratoires en train d'émerger actuellement<sup>6</sup>.

Au départ, il y a le 11 septembre 2001, les attaques terroristes sur la ville de New York et les deux symboles de sa puissance. Perçus comme le signe évident de la « résurgence islamique », ils permettent de réactualiser et de prouver *a posteriori* l'idée systématisée par Samuel Huntington de la substitution des conflits civilisationnels aux conflits politiques. Ce qui attirera l'attention à la suite de ces attentats meurtriers est l'islam en tant qu'élément constitutif d'une civilisation. Le

---

<sup>4</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap de WILDE, *Security, a new framework of analysis*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 1998.

<sup>5</sup> Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », in Ronnie D. LIPSCHUTZ (dir.), *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 47-86 ; Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap de WILDE, *Security, an new framework, op. cit.*, pp. 23-26.

<sup>6</sup> Magnus HÖRNQVIST, « The birth of public order policy », *Race and Class*, vol. 46, n° 1, 2001, pp. 31-52 ; *Culture et Conflits* n° 31-32, 1998, « Sécurité et immigration » ; Jocelyne CESARI, « "Islam de l'extérieur, musulmans de l'intérieur" : deux visions après le 11 septembre 2001 », *Culture et Conflits*, n° 44, 2001, pp. 97-115.

débat s'engage sur des notions, et surtout sur leur compatibilité : « islam et démocratie », « islam et liberté », « islam et modernité », « islam et laïcité »... Les colloques, les couvertures de magazines ou de revues scientifiques se succèdent, ayant pour point commun de retrouver un objet d'étude, dont l'histoire perceptuelle est marquée par des représentations biaisées<sup>7</sup>, mais dont il est avant tout question d'évaluer la dangerosité : « Bonsoir. Depuis trois semaines, le monde occidental vit dans la crainte du fanatisme islamiste (...). Cette menace se réclame de l'islam, d'un certain islam. Elle a des relais partout dans le monde, y compris en France (...). Quelle est l'ampleur de cette menace ? Pourquoi l'islam, religion de paix, peut-il être à ce point dévoyé ? Comment réagissent les musulmans de France ? (...) "Zone Interdite" enquête ce soir sur les dérives de l'islam » déclame Bernard de la Villardière en introduction de son émission dominicale diffusée en *prime-time* sur M6<sup>8</sup>.

Cependant, les répercussions du 11 septembre 2001 sont bien plus larges que la réactualisation d'une théorie jusque là jugée sans intérêt aucun et de représentations de l'islam historiquement datées. Ce sont de véritables « turbulences » dont il est question dans plusieurs sociétés occidentales et qui ont pour épice commun l'intégration des immigrés musulmans. En Allemagne, au Bade-Wurtemberg, l'administration fournit à ses fonctionnaires des grilles de questions, destinées spécifiquement aux immigrés en demande de naturalisation venant des Etats de la Conférence islamique, à propos de leurs opinions sur l'homosexualité ou la violence conjugale<sup>9</sup>. En Australie et en Corse, on trouve des violences racistes ciblées contre des arabes et des musulmans<sup>10</sup>. En Grande Bretagne, la question du voile commence à susciter débats et controverses<sup>11</sup>, dans un Etat généralement connu et reconnu pour sa tolérance religieuse et culturelle.

---

<sup>7</sup> Edward W. SAÏD, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident* (1978), Paris, Seuil, 2005.

<sup>8</sup> Le discours introductif de l'émission du 30 septembre 2001 est cité in extenso par Thomas DELTOMBE, *L'islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005, p. 281.

<sup>9</sup> « Multiculturalisme et Etat de droit », chronique internationale de Daniel VERNET, *Le Monde*, 8 février 2006.

<sup>10</sup> « Une manifestation dégénère en violences racistes et faits 30 blessés à Sydney » et « Les violences de Sydney mettent à mal le multiculturalisme affiché par les autorités », respectivement parus dans *Le Monde* les 12 et 14 décembre 2005. Il est important de noter que la manifestation qui a causée ces affrontements rassemblait des jeunes australiens parmi lesquels des néo-nazis. *Le Monde* publie aussi « Les attentats anti-maghrébins se multiplient en Corse » (27 juillet 2004), « La Corse secouée par une vague de violences racistes » (19 septembre 2004).

<sup>11</sup> « Grande Bretagne. La suspension d'une enseignante relance le débat sur le voile », *Le Monde*, 17 octobre 2006 ; « Jack Straw ouvre le débat sur le voile islamique », *Le Monde*, 8 octobre 2006.

La France n'est pas en reste. Un second évènement vient révéler l'existence de tensions identitaires, à savoir le 21 avril 2002 et l'arrivée inédite de l'extrême droite au second tour des élections présidentielles. Bien qu'en partie due à la dispersion des voix de la gauche de gouvernement et à une abstention record, on peut poser comme hypothèse que la seconde place de Jean-Marie Le Pen (Front National) est le résultat d'un traitement médiatique accru de l'insécurité<sup>12</sup>, relayant, confirmant et amplifiant clichés et stéréotypes sur les « banlieues chaudes », les « zones de non-droit » et les « jeunes » souvent « issus de l'immigration ». Après le 11 septembre, ce ne sera plus seulement de délinquants en puissance dont il sera question au sujet de ce type de population mais de terroristes potentiels<sup>13</sup>. Au delà, la droite et l'extrême droite semblent gagner du terrain dans toute l'Europe<sup>14</sup>. Dans les Etats où le parti majoritaire gouverne en coalition avec l'extrême droite, une tribune supplémentaire est offerte aux discours dénonçant la menace de l'islam sur l'identité locale : « Le foulard est un symbole totalitaire qui est à comparer avec les symboles que nous connaissons de la croix gammée du nazisme et du communisme » déclare, en suscitant l'indignation de ses collègues, un député danois en plein Parlement<sup>15</sup>.

Dernier évènement en France, les émeutes de novembre 2005, dont le point de départ est le décès de deux adolescents de 15 et 17 ans poursuivis par la police<sup>16</sup>, prennent une dimension nationale et révèlent une France clivée. L'interprétation de certains intellectuels (Alain Finkielkraut, Hélène Carrère d'Encausse) et de la presse étrangère sera celle d'émeutes raciales ou religieuses. Par exemple, il s'agirait de « *muslims riots* » (émeutes musulmanes) pour la chaîne américaine Fox News dans un pays où, selon ABC, il y a un « soutien croissant, dans les banlieues (...), au terrorisme islamiste »<sup>17</sup>. L'état d'urgence sera déclaré à

---

<sup>12</sup> « La télévision a accru sa couverture de la violence durant la campagne », *Le Monde*, 28 mai 2002.

<sup>13</sup> A ce titre, voir la couverture médiatique de l'accident d'AZF (Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire*, op. cit., p. 276-278) et celle de l'affaire dite du bagagiste de Roissy (relatée par Pierre LANIRAY, « Affaire Besseghir : la brigade anti-terroriste du *Parisien* mène l'enquête » in Olivier CYRAN, Medhi BA, *Almanach critique des médias*, Paris, Les Arènes, 2005, pp. 178-185). Voir également le livre de Philippe De VILLIERS, *Les Mosquées de Roissy*, Paris, Albin Michel, 2006. L'auteur y affirme l'existence de mosquées clandestines dans les sous-sols de l'aéroport et la présence parmi les personnels au sol d'islamistes radicaux ayant noyautés les services de sécurité de Roissy.

<sup>14</sup> « Europe de l'Est et centrale. La tentation populiste », *Le Monde*, 20 octobre 2006 ; « Aux Pays-Bas, percée des antilibéraux et d'un parti anti-immigrés », *Le Monde*, 24 novembre 2006.

<sup>15</sup> « Danemark. Un député compare le foulard islamique à la croix gammée nazie », *AFP*, 19 avril 2007.

<sup>16</sup> « Deux policiers ont été mis en examen dans l'affaire de Clichy-sous-Bois », *Le Monde*, 10 février 2007.

<sup>17</sup> « Banlieues : les médias américains sans complaisance », *Le Monde*, 15 novembre 2005.

partir du 9 novembre à minuit, ce qui constitue une première en métropole depuis la Guerre d'Algérie<sup>18</sup>. Pourtant, la question des « banlieues » est ancienne et d'autres affrontements contre les forces de l'ordre, d'une durée et d'une ampleur certes moindres, s'étaient déjà déroulés à plusieurs reprises, à différents endroits, depuis ceux de Vaulx-en-Velin en 1979 et Vénissieux en 1981 et 83. Par ailleurs, ce type d'affrontements a souvent pour cause des cas de « bavures » policières<sup>19</sup>.

C'est pourquoi la France, dans son contexte propre et ce climat perceptuel général, semble convenir comme terrain empirique pour évaluer la pertinence analytique du concept de sécurité sociétale. Du fait de son histoire coloniale, de la plus forte population musulmane en Europe, des débats<sup>20</sup> qui agitent sa société et son élite (politique, médiatique, scientifique), elle permettra d'évaluer le processus de sécurisation présent dans les discours politiques, intellectuels et médiatiques. Il s'agira de relater et d'analyser le traitement de la thématique de l'immigration musulmane, ou des descendants d'immigrés musulmans en France, afin de dévoiler les mécanismes discursifs de différents acteurs faisant d'une catégorie de la population française, ou vivant en France, une menace potentielle pour l'identité nationale, donc pour sa sécurité sociétale, justifiant des mesures exceptionnelles.

Nous partirons du postulat que ces représentations n'existent pas *ex-nihilo*, en dehors de tout contexte, notamment historique. Les représentations issues de la période coloniale, ainsi que les méthodes de gestion des populations, révèlent la prégnance de schémas de pensée qui non seulement peuvent expliquer la sécurisation de certaines thématiques, mais s'insèrent aussi dans un contexte matériel et idéologique bien spécifique. Si « les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes (...). Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d'idées, donc l'expression des rapports qui font d'une classe la classe dominante ; autrement dit, ce sont les idées de sa domination »<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> « Banlieues en crise : baisse sensible des violences, premiers couvre-feux », *Le Monde*, 9 novembre 2005.

<sup>19</sup> Le terme « bavure » était utilisé par le Général Massu pour expliquer les erreurs de ses parachutistes chargés de missions de police pendant la « bataille d'Alger ».

<sup>20</sup> Par exemple : le voile à l'école et la défense de la laïcité, l'histoire coloniale et la « repentance », l'intégration des enfants d'immigrés, la place de l'islam en France, la Guerre d'Algérie, la politique migratoire, l'identité nationale ...

<sup>21</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande* (1845), Paris, Editions Sociales, 1976, p. 44.

Les représentations de l'islam et de l'immigration ne paraissent alors pas dissociables du contexte matériel de leurs créations, existences et évolutions. De cette manière, le matérialisme historique semble constituer le cadre d'analyse le plus apte à mettre en évidence les liens existants entre des représentations idéologiques et des conditions sociales particulières.

En effet, « le rapport entre les intellectuels et le monde de la production n'est pas immédiat (...) mais il est "médiat" (...) par l'intermédiaire de toute la trame sociale (...) dont précisément les intellectuels sont les "fonctionnaires" »<sup>22</sup>. La division du travail fait que ce rôle social est réservé à un petit nombre, dont les conclusions s'imposent à la majorité. Ces « théories traditionnelles »<sup>23</sup> ont pour fonction objective d'être un outil de domination particulier et, surtout, un outil de légitimation de cette domination. La domination matérielle d'une classe ou d'un Etat a besoin d'une idéologie qui l'explique, la consolide et la légitime. Si l'islam est la religion dominée symboliquement au niveau international ou national et que ses adeptes le sont au niveau matériel, alors les représentations tendant à en faire une menace pour l'identité de la France sont l'idéologie de cette domination qui en fait des subalternes.

Finalement, la notion de sécurité sociétale apparaît comme l'élément d'une théorie traditionnelle, dont la conséquence ultime est la légitimation scientifique de perceptions marquées par un Orientalisme latent et de politiques publiques de domination et de contrôles.

---

<sup>22</sup> Antonio GRAMSCI, *Textes*, Paris, Editions Sociales, 1983, p. 247.

<sup>23</sup> Sur la distinction entre « théorie traditionnelle » et « théorie critique », voir Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1937), in Max HORKHEIMER, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1996. Sur l'utilisation de cette notion en Relations Internationales, voir Robert COX, « Social forces, states, and world order : beyond international theory » (1981), in Robert COX, Timothy J. SINCLAIR, *Approaches to world order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 85-123.

## ***Naissance d'un concept : l'Ecole de Copenhague et la sécurité sociétale.***

Au sein des différents paradigmes et courants de la théorie des Relations Internationales, il est convenu de rattacher l'Ecole de Copenhague au constructivisme. Elle peut pourtant être considérée comme « critique »<sup>24</sup> par rapport aux courants dominants, *id est* d'inspiration réaliste, au sein du débat sectoriel qu'est celui des études de sécurité. La notion de sécurité sociétale en est l'exemple le plus frappant : elle rompt la dichotomie interne/externe, prend pour objet référent un acteur non-étatique et s'appuie sur des postulats idéalistes.

### **1. Le positionnement théorique de l'Ecole de Copenhague : vers le constructivisme dominant.**

Le fondement de l'Ecole de Copenhague est l'élargissement des référents du concept de *sécurité* mais l'épistémologie de Buzan et Waever est, elle, passée par différentes phases. Après s'être positionnée dans le cœur des Relations Internationales, elle s'est déplacée vers sa périphérie en adoptant une épistémologie proche du post-structuralisme<sup>25</sup>.

#### **1.1. Une ontologie nouvelle : « *wideners* » vs. « *narrowers* ».**

Les études de sécurité occupent une place particulière dans de la discipline des Relations Internationales ; Barry Buzan a renouvelé l'ontologie de son concept central en sectorisant les différents *objet référents* du concept de sécurité.

---

<sup>24</sup> Le terme est, ici, utilisé dans un sens général, et non dans celui de la Théorie Critique.

<sup>25</sup> Ole WAEVER, « Aberystwyth, Paris, Copenhagen. New "Schools" in Security Theory and their Origins between Core and Periphery », Papier présenté à la rencontre annuelle de l'*International Studies Association*, Montreal, 17-20 Mars 2004.

### 1.1.1. Les études de sécurité dans les Relations Internationales.

Le corollaire du thème principal des Relations Internationales – l'étude de la Guerre et de la Paix – est celui de la sécurité, qui est le « maître-mot (...) d'abord des réalistes »<sup>26</sup>.

Dès lors, celle-ci implique plusieurs postulats propres à ce courant dominant des Relations Internationales. Le premier définit la scène internationale comme un lieu d'anarchie, vue comme absence d'autorité monopolisant la violence légitime entre les acteurs ; il s'ensuit que la guerre est un moyen légitime d'action sur cette même scène. Le second veut qu'il existe une distinction essentielle entre la politique extérieure (*high politics*) et la politique intérieure (*low politics*)<sup>27</sup>. Enfin, dans le néoréalisme défensif de Kenneth Waltz, la sécurité est le but principal que recherchent les Etats au travers de leur politique étrangère qui est une politique de « *self-help* », c'est-à-dire un égoïsme autoprotecteur pour la survie de l'acteur<sup>28</sup>.

L'ontologie « naturelle » des études de sécurité rejoint celle du réalisme : elle se réfère à l'Etat comme acteur principal, sinon quasi-exclusif, de la scène internationale. Lorsqu'il est question de sécurité en Relations Internationales, il est avant tout question de « sécurité nationale ». La politique extérieure est conçue comme une politique stratégique<sup>29</sup> qui se manifeste principalement par des alliances ou par une politique d'armement.

Les études de sécurité réalistes vont alors mettre en évidence l'existence d'un *dilemme de sécurité*, d'abord formulé par John Herz en 1950. Si un Etat A augmente son armement, l'Etat B peut soit augmenter le sien, soit ne pas se sentir menacé et ne rien faire. « Quelle que soit son attitude, son insécurité augmente : s'il ne répond par aucune contre-mesure, l'insécurité de l'Etat B augmente directement [relativement à l'Etat A] ; s'il répond par une augmentation de ses capacités militaires, l'insécurité de l'Etat B augmente indirectement, car il n'est

---

<sup>26</sup> Dario BATTISTELLA, *Théorie des Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2003, p. 434.

<sup>27</sup> *Ibid.*, pp. 111-113. La source la moins contestable du réalisme est la philosophie politique de Thomas Hobbes.

<sup>28</sup> Stefano GUZZINI, Sten RYNNING, « Réalisme et analyse de la politique étrangère », in Frédéric CHARILLON (dir.), *Politique Etrangère, nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002, p. 44.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 42. Mais de nombreuses nuances existent selon qu'on soit offensif ou défensif au sein du réalisme, ou ailleurs.

jamais sûr [qu'il] n'incite pas l'Etat A à continuer d'augmenter les siennes »<sup>30</sup>. D'après les réalistes, ce principe constitue le cœur et le fondement des études de sécurité et de la discipline ; il détermine en outre la politique extérieure des Etats.

Parce que reliées au courant dominant et à la problématique centrale de la discipline, les études de sécurité sont « le plus prestigieux sous-champ des Relations Internationales »<sup>31</sup>. Bill McSweeney distingue plusieurs moments dans l'histoire de ce domaine de recherche mais il constate qu'au lieu de constituer une « progression de savoir cumulative et linéaire », les études de sécurité sont caractérisées par « une récurrence cyclique [des mêmes] idées »<sup>32</sup>. Dans la période de la « théorie politique » (1919-1950'), « la sécurité était entendue comme un problème multidisciplinaire et multidimensionnel » avec une « approche compréhensive »<sup>33</sup>. La période de la « science politique » (1950'-1980') est « l'âge d'or » des études de sécurité. Elles s'autonomisent des Relations Internationales comme discipline, de ses débats théoriques et méta-théoriques, puis se structurent comme sous-champs indépendant. Elles possèdent un prestige accru et des moyens importants à cause du contexte de Guerre Froide<sup>34</sup>. La période de « l'économie politique », dans les années 1980'-1990', renoue avec les idées d'interdépendance et de sécurité commune et marque le retour des préoccupations de la première période. C'est à ce moment que Barry Buzan publie la première édition de *People, states and fear* en 1983, avant de le rééditer, avec quelques modifications de fond, en 1991.

### 1.1.2. Barry Buzan : sa vision et son agenda pour les études de sécurité.

La publication de cet ouvrage est « un tournant majeur du débat académique sur le concept de sécurité et mérite un traitement important pour son originalité et son impact sur les études de sécurité dans la décennie suivante. (...) Reconnaître les mérites d'un "concept de sécurité élargi" et de l'autorité de Buzan sur le sujet

---

<sup>30</sup> Dario BATTISTELLA, *Théorie des Relations Internationales*, op. cit., p. 437.

<sup>31</sup> Bill McSWEENEY, *Security, identity and interests, a sociology of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 25.

<sup>32</sup> *Ibid*, p. 28.

<sup>33</sup> *Ibid*, p. 29, 31 et 32.

<sup>34</sup> *Ibid*, p. 29 et pp. 32-44.

est devenu un réflexe des chercheurs sur la sécurité, et est entré dans le lexique quotidien des politiques »<sup>35</sup>.

Buzan démarre son analyse en référence à un article de W.B. Gallie sur les « concepts essentiellement contestables », publié en 1956<sup>36</sup>. Un tel concept est sujet, par son essence même, à un débat illimité sur le contenu qu'il est convenu de lui donner, parce qu'il amène avec lui des présupposés méta-théoriques et politiques irréductibles. Ses éléments idéologiques intrinsèques dépassent largement le sujet étudié comme la discipline où il se déploie<sup>37</sup>. C'est pourquoi la reconceptualisation qu'opère Buzan se veut neutre : la sécurité traite de *survie* vis-à-vis de *menaces existentielles* qui répondent à des *vulnérabilités*.

Il diagnostique également un manque de développement théorique des études de sécurité. D'après Buzan, ce concept a été largement tenu à l'écart des réflexions théoriques depuis que les libéraux se sont concentrés sur la paix puis sur l'interdépendance. Il considère qu'il a été abandonné aux études stratégiques (*strategic studies*), dominées par « une perspective à court-terme » et des objectifs politiques. La sécurité n'y fut utilisée qu'en relation avec des questions strictement militaires et de politiques de défense. En conséquence, aucune théorie satisfaisante de la sécurité n'a été élaborée et le maniement du concept de sécurité dans un cadre exclusivement militaire en a fait le moyen de domination théorique du réalisme. Il note, enfin, qu'il existe un intérêt pour garder une « ambiguïté symbolique » sur l'idée de sécurité car elle fonctionne comme un puissant instrument de légitimation politique sur la scène intérieure.<sup>38</sup>

Son agenda pour les études de sécurité est ambitieux. D'abord, il souhaite clarifier l'objet des études de sécurité internationale comme sous-champ des Relations Internationales en opposition aux études stratégiques. Ces dernières ont un objet restreint (les questions militaires), sont le fait des stratèges d'état-major et des experts militaires, ne sont pas destinées à s'élargir et, pour cette raison, sont incapables de modifier leur agenda de recherche. Au contraire, les études de sécurité internationale peuvent et doivent procéder à cet élargissement. Il

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>36</sup> W.B. GALLIE, « Essentially contested concepts » (1956), in M. BLACK (ed.) *The Importance of language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1962, pp. 121-146.

<sup>37</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear*, op. cit., p. 8.

<sup>38</sup> *Ibid.*, pp. 7-11.

hiérarchise alors les sous-champs des Relations Internationales. Les études de sécurité devraient avoir, au sein de la discipline, une aire de recherche plus large que celle des études stratégiques. Ces dernières sont placées sur le même plan que l'étude des questions environnementales de l'économie politique internationale... Les études de sécurité deviennent alors un secteur d'investigations théoriques à part entière face à des domaines de recherche purement thématiques. Les études de sécurité sont le « lieu naturel » de la « grande stratégie » selon Buzan<sup>39</sup>. C'est pourquoi une conception élargie de la sécurité permettra de repenser cette dernière.

Ensuite, il veut redonner au concept de sécurité ses lettres de noblesse car il constitue la « voie la plus utile pour approcher l'étude des Relations Internationales » et que réduire son utilisation à celle qui en est faite dans les études stratégiques est « au mieux » un outil dangereux de légitimation de certaines politiques et « au pire » un concept normatif qui accroît les dilemmes de sécurité existants<sup>40</sup>.

### 1.1.3. Le débat « narrowers »/« wideners ».

« Le débat “wide” contre “narrow” est né d'une insatisfaction avec le rétrécissement intense du champ des études de sécurité imposé par les obsessions militaires et nucléaires de la Guerre Froide »<sup>41</sup>.

Barry Buzan « veut démontrer qu'un concept de sécurité défini restrictivement constitue une telle barrière substantielle au progrès des connaissances qu'il peut presque être compté comme une partie du problème »<sup>42</sup>. En effet, un tel concept de sécurité, utilisé à tort dans les études stratégiques, trouve une « apparence de cohérence qu'il ne mérite pas »<sup>43</sup> et qui cache mal ses « contradictions internes »<sup>44</sup>. De plus, garder le concept en un tel état équivaut à ignorer les évolutions en cours dans la réalité des relations internationales. La principale évolution est celle de l'existence d'une interdépendance croissante entre les Etats ; interdépendance qui affecte leurs comportements et la manière de percevoir les conditions de leur sécurité. On y trouve pêle-mêle : les crises

---

<sup>39</sup> *Ibid*, pp. 23-26.

<sup>40</sup> *Ibid*, pp. 3-6.

<sup>41</sup> Barry BUZAN, Ole, WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework*, op.cit., p. 2.

<sup>42</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear*, op.cit., pp. 1-2.

<sup>43</sup> *Ibid*, p. 18.

financières internationales, l'émergence des guerres civiles et des conflits ethniques, les migrations internationales, les menaces environnementales etc. « Les années 1970 et 1980 ont déjà vu les preuves de cette tendance »<sup>45</sup>.

Ces phénomènes d'une ampleur nouvelle font que la sécurité n'est plus le seul apanage des seules questions militaires, mais doit être appliquée à d'autres objets référents. Pour cela, il procédera à la sectorisation des questions de sécurité, identique depuis la première publication de *People, states and fear*. Il distingue 5 secteurs : militaire, politique, économique, sociétal et environnemental. Logiquement, ce qui est menacé – l'objet référent – varie selon le secteur étudié<sup>46</sup>. En outre, « ces 5 secteurs ne fonctionnent pas isolément les uns des autres. (...) Chacun définit un point focal au sein de la problématique de sécurité (...), mais tous sont reliés ensemble dans une solide toile »<sup>47</sup>.

Alex McLeod résume ainsi les « quatre idées centrales » sur lesquelles repose la « conception élargie de la sécurité » : « Premièrement, la sécurité doit être étudiée à la fois comme une pratique et un processus. Deuxièmement, la sécurité a des règles qui lui sont propres, et on ne doit donc pas confondre questions de sécurité et problèmes politiques. Troisièmement, les objets référents sont toujours des collectivités, et en premier lieu l'Etat. (...) Quatrièmement, on peut appliquer la logique de la pratique de la sécurité à des domaines non strictement militaires »<sup>48</sup>. Il est important de noter, enfin, que cela rompt la distinction ontologique interne/externe.

Plusieurs critiques ont été faites par ceux qui se retrouvent désormais cantonnés dans le rôle de « traditionalistes ». Cela risque d'étendre les sujets d'action de l'Etat et de ses politiques, de « stratégiser » le crime, l'immigration etc<sup>49</sup>. Ensuite, cela fait de la sécurité une « bonne chose universelle » (*universal good thing*). Ce qui amène tout type de rapport à ne désirer et à ne tourner qu'autour de la sécurité. Pour sa part, Stephen Walt estime que cela ruine la

---

<sup>44</sup> *Ibid*, p. 2.

<sup>45</sup> Peter KATZENSTEIN, « Alternative perspectives on national security », in Peter KATZENSTEIN, *The Culture of national security*, New York, Columbia University Press, pp. 1-31.

<sup>46</sup> Voir Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations Internationales*, op. cit., pp. 448-453.

<sup>47</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear*, op. cit., p. 20. « La méthode analytique des secteurs commence avec la désagrégation mais doit finir avec un réassemblage » précisent les auteurs dans *Security, a new framework*, op.cit., p. 8.

<sup>48</sup> Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », in *Cultures et Conflits*, n°54, 2/2004, pp. 13-51.

cohérence intellectuelle des études de sécurité et empêche de trouver une solution à tous ces problèmes<sup>50</sup>.

## 1.2. Une épistémologie évolutive : du néo-réalisme au post-structuralisme.

Entre la publication de *People, states and fear* (1983 et 1991) et celle de *Security, a new framework for analysis* (1998), l'épistémologie de l'Ecole de Copenhague a progressivement évolué vers le post-structuralisme.

### 1.2.1. La Phase 1 : *People, states and fear* et le socle néo-réaliste.

L'Etat-nation, dont la souveraineté est délimitée par un territoire, est « l'unité standard de la sécurité ». Bien qu'elle doive être critiquée et révisée, l'idée de « sécurité nationale » reste la perspective la plus pertinente car l'Etat est « la source ultime de l'autorité gouvernante »<sup>51</sup>. Le « *hourglass model* » de Ole Waever place l'Etat et la sécurité nationale comme lieu de rencontre des dynamiques présentes aux différents niveaux d'analyse et en fait le « focus conceptuel de la sécurité »<sup>52</sup>.

Dès le départ, Barry Buzan affirme que l'Etat est l'objet référent principal de la sécurité<sup>53</sup>, non seulement parce qu'il est la plus haute source de pouvoir, mais aussi parce qu'il agit dans un cadre *international*. La dynamique de la sécurité nationale est relationnelle et vient de l'interdépendance qui existe entre les Etats. Les menaces viennent principalement de l'extérieur : « L'insécurité domestique peut dominer ou non l'agenda de la sécurité nationale, mais les menaces extérieures vont presque toujours être un élément majeur du problème de la sécurité nationale »<sup>54</sup>. Buzan décide d'étudier la sécurité dans un cadre systémique et structurel, qui n'est pas sans rappeler la perspective adoptée par Kenneth Waltz. Mais des nuances existent : à cause de la compétition entre les Etats dans différents domaines (militaire mais aussi politique, économique etc.), l'anarchie

---

<sup>49</sup> Didier BIGO, « L'Europe de la sécurité intérieure. Penser autrement la sécurité », in Anne-Marie Le GLOANNEC (dir.), *Entre Union et nations, l'Etat en Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, pp. 55-90.

<sup>50</sup> Barry BUZAN, Ole Waever, Jaap De WILDE, *Security, a new framework*, op. cit., p. 4.

<sup>51</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear*, op. cit., p. 19 et 21.

<sup>52</sup> *Ibid*, p. 328. Figure 9.1 dans l'ouvrage de Buzan.

<sup>53</sup> Bill McSweeney note que les termes utilisés dans ce sens sont « primaire » (p. 27), « principal focus » (p. 51), « essentiellement ». Bill McSWEENEY, *Security, identity and interests*, op. cit., p. 55.

<sup>54</sup> *Ibid*, p. 22.

est certes durable, et se traduit par du « *self-help* », mais elle doit également être repensée dans son environnement concret<sup>55</sup> et peut évoluer.

La sécurité dépend de l'Etat auquel on l'applique ; elle n'est pas immuable, mais relative aux acteurs<sup>56</sup>. Comme les facteurs systémiques, les facteurs domestiques ont leur importance : « Les questions de sécurité dans l'anarchie internationale sont hautement conditionnées non seulement par la structure du système et par les interactions des Etats, mais aussi par les caractéristiques domestiques des Etats »<sup>57</sup>. Les gouvernements chargés de la politique extérieure, « sont situés à l'interface entre les dynamiques internes de l'Etat et les dynamiques externes du système »<sup>58</sup>. En Relations Internationales, la conceptualisation de l'Etat doit donc mieux prendre en compte ces facteurs internes et ne plus concevoir l'Etat comme une simple « boule de billard »<sup>59</sup>.

Buzan définit l'Etat par son ambivalence : « L'Etat génère des expressions physiques de lui-même dans les institutions familières du droit et du gouvernement. Ce sont des éléments vitaux de son existence, mais ils ne constituent pas son essence »<sup>60</sup>. Aux deux éléments matériels qui composent l'Etat, à savoir sa « base physique » (population, territoire) et son « expression institutionnelle » (gouvernement, souveraineté), s'ajoute un troisième qui les surplombe, « l'idée de l'Etat » (*the idea of the state*), son essence. « Les grandes idées du destin de l'humanité ne manquent pas (...). Mais ces idées sont aussi centrales à l'existence des individus que d'autres le sont pour l'existence des Etats »<sup>61</sup>. Les études de sécurité doivent alors tenir compte de l'identité des Etats.

Ces composants de l'Etat peuvent être chacun un objet de sécurité. Mais ils peuvent aussi être mis en relation dans une problématique de sécurité<sup>62</sup>. Etant donné le peu d'intérêt consacré à « l'idée de l'Etat » dans les théories *mainstream* des Relations Internationales, Buzan développe sa vision. « Les deux sources principales de l'idée de l'Etat se trouvent dans la nation et dans les idéologies

---

<sup>55</sup> *Ibid*, pp.22-23.

<sup>56</sup> « Le sens spécifique de la sécurité sera presque aussi divers que les conditions et les situations des différents Etats auxquels on l'applique », *ibid*, p. 69.

<sup>57</sup> *Ibid*, p. 60.

<sup>58</sup> *Ibid*, p. 329.

<sup>59</sup> *Ibid*, p. 58-60.

<sup>60</sup> *Ibid*, p. 64.

<sup>61</sup> *Ibid*, p. 64.

<sup>62</sup> *Ibid*, p. 67.

structurantes (*organizing ideologies*) »<sup>63</sup>. Parmi ces idéologies structurantes, il place indistinctement le sionisme, le communisme et « l'Islam »<sup>64</sup>.

Cependant, l'idée de l'Etat elle-même n'est pas au centre de son analyse. Il s'agit plutôt d'étudier son rôle dans la survie des Etats par rapport à des menaces existentielles. Il propose ainsi la distinction entre Etats forts (*strong states*), c'est-à-dire solides, et Etats faibles (*weak states*), c'est-à-dire fragiles. Dans cette perspective, la place de l'idée de l'Etat est d'être cohérente, stable et largement admise ou soutenue par la population. En relation avec les autres composants, elle peut renforcer les institutions parce qu'elle permet de persuader les citoyens de « se subordonner à l'autorité de l'Etat ». C'est une « idée légitimatrice »<sup>65</sup>. Les préoccupations liées à l'idée de sécurité sociétale, à savoir la survie des identités nationales, sont dans *People, states and fear* uniquement liées à la volonté de Buzan de traiter des conditions de la stabilité d'un Etat. L'objet référent n'est pas tant l'identité que l'Etat<sup>66</sup>. A cette date, l'Ecole de Copenhague est stato-centriste.

### 1.2.2. La Phase 2 : le tournant constructiviste et l'autonomisation de la sécurité sociétale.

En 1993, avec la parution de *Identity, migration and the new security agenda in Europe*<sup>67</sup>, l'Ecole de Copenhague met en avant le concept de sécurité sociétale et entame son tournant constructiviste, achevé en 1998 avec *Security, a new framework for analysis*.

Ole Waever et ses collaborateurs précisent les rapports entre sécurité sociétale et sécurité de l'Etat : « La sécurité de l'Etat est l'objet référent dans 4 secteurs (...). [Elle] peut être influencée par la sécurité ou l'insécurité de la société sur laquelle elle est fondée, mais cela doit être vu comme une procédure à deux

---

<sup>63</sup> *Ibid*, p. 70.

<sup>64</sup> *Ibid*, p. 79. Il est important de noter que l'écriture de « Islam » avec une majuscule implique et sous-entend graphiquement qu'il n'est plus uniquement question de la religion en elle-même mais de tout le « monde islamique » sans aucune distinction, c'est-à-dire en tant que tout homogène, cohérent et stable. Voir l'introduction de Bernard LEWIS, *Islam, op.cit.* Pourtant des différences existent entre sunnites, chiites, druzes, soufis etc. De même qu'on en trouve dans les pratiques, du Maghreb à l'Asie Pacifique. C'est pourquoi nous utilisons le terme « islam » uniquement avec une minuscule. Enfin, placer une religion sur le même plan que des courants de pensée politiques signifie que l'islam est intrinsèquement politique. Cette typographie et ces conceptions sont un des traits de l'orientalisme.

<sup>65</sup> *Ibid*, p. 83 et 78.

<sup>66</sup> Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration*, op. cit., pp. 24-25 : « La sécurité sociétale concernait la façon dont les Etats pouvaient être diminués ou destabilisés par leurs sociétés devenant menacées ou affaiblies en terme de cohésion sociale ou d'identité ».

temps différente de la sécurité de l'Etat dans les autres secteurs. L'objet référent de la sécurité sociétale est la société » ; cela se retrouve dans le « *hourglass model* » modifié<sup>68</sup>. La sécurité d'un Etat traite de sa souveraineté, celle de la société traite de son identité et des « menaces en termes d'identité »<sup>69</sup>. La sécurité sociétale existe maintenant indépendamment de l'Etat et de sa survie<sup>70</sup>, même si elle peut, dans un second temps, la menacer.

Ce qui amène l'Ecole de Copenhague au constructivisme est notamment sa définition de la société en trois points : « (1) la dualité de la société comme structure(s) sociale(s) et unité collective d'individus à grande échelle, (2) l'élément d'orientation mutuelle, du sens de former ou d'être une société, (3) reposant sur des structures, des institutions et des pratiques »<sup>71</sup>. La prise en compte du « nous » de l'identité apparaît comme un élément constructiviste. Buzan et Waever reconnaîtront plus tard qu'ils « [prennent] les identités comme socialement constituées mais pas plus radicalement que d'autres structures sociales » car « les identités comme les autres structures sociales peuvent se pétrifier et devenir des éléments relativement stables ». C'est ce qu'ils appellent un « constructivisme inerte » dont ils estiment qu'il les rapproche de Waltz<sup>72</sup>.

Alex McLeod caractérise le constructivisme d'Alexander Wendt par la prédominance des idées partagées dans la détermination des structures sociales et dans la construction des identités et des intérêts des acteurs ; Wendt désigne cette perspective comme un « idéalisme structurel »<sup>73</sup>. Si l'on considère « l'idée de l'Etat » et le « nous » de l'identité nationale comme des idées construites et partagées, alors l'Ecole de Copenhague appartient bien au constructivisme.

Le second élément qui les amène à se définir comme constructiviste est la notion de sécurisation qu'a développé Ole Waever : « Notre approche par la

---

<sup>67</sup> Ole WAEVER, Barry BUZAN, Morten KELSTRUP, Pierre LEMAITRE, *Identity, migration and the new security agenda in Europe*, New York, St Martin's Press, 1993. « Notre travail dans ce livre » rend la formulation précédente « intenable » (p. 25).

<sup>68</sup> Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration, op. cit.*, p. 26. Le « *hourglass model* » modifié est la Figure 2.2 sur la même page.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 23 ; Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », *op. cit.*, p. 67.

<sup>70</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework, op. cit.*, pp. 22-23.

<sup>71</sup> Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration, op. cit.*, p. 21.

<sup>72</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework, op. cit.*, p. 205.

<sup>73</sup> Cité par Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Culture et Conflits*, n°54, 2004, pp. 13-51.

sécurisation est radicalement constructiviste »<sup>74</sup>. La sécurisation est « l'établissement intersubjectif d'une menace existentielle » ; elle est « [négociée] entre le sécuriseur (*securitizer*) et le public »<sup>75</sup>. Le caractère intersubjectif de la sécurisation tendrait à la placer dans « la construction sociale de la menace » mais, d'après Didier Bigo, « les références à Derrida et la négligence des aspects sociologiques nous semblent placer Waever typiquement dans la veine des auteurs postmodernes »<sup>76</sup>.

### 1.2.3. La Phase 3 : l'influence post-structuraliste et la sécurisation.

En dépit d'un constructivisme revendiqué, il apparaît légitime de s'interroger sur le poids de l'influence post-structuraliste, saillante dans le concept de sécurisation. Le constructivisme et le post-structuralisme ont en commun une approche intersubjective de la réalité, mais le post-structuralisme possède une portée critique que n'a pas le constructivisme wendtien. Avec la déconstruction et l'analyse linguistique, il permet de démonter les mécanismes du pouvoir<sup>77</sup> comme la sécurisation le fait avec les discours sécuritaires.

La sécurisation vient, d'une part, directement de la connaissance des risques inhérents à l'introduction des problématiques nationales, ethniques, religieuses ou culturelles dans les études de sécurité<sup>78</sup>. D'autre part, elle dérive de la conscience critique vis-à-vis du concept de sécurité qui a motivé jusque-là les travaux de l'Ecole de Copenhague<sup>79</sup>. Dans le cas présent, il est question de déconstruire les *usages* de la sécurité.

« Le label “sécurité” est devenu un indicateur d'une problématique spécifique, un *champ de pratique* spécifique » possédant un « ensemble d'action et de codes connus par un ensemble d'agents »<sup>80</sup>. La question de départ est la suivante : « Qu'est-ce qui fait véritablement de quelque chose un problème de

<sup>74</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework*, op. cit., p. 204.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 25 et 26.

<sup>76</sup> Didier BIGO, « L'Europe de la sécurité intérieure », op. cit., p. 68 et note 1, p. 68-69.

<sup>77</sup> Alex McLEOD, Evelyne DUFAULT, F. Guillaume DUFOUR (dir), *Relations Internationales, théories et concepts*, Outremont (Québec), Athéna éditions, 2002, pp. 26-28 et 136-139.

<sup>78</sup> Pour l'autocritique, voir : Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration*, op. cit., pp. 187-189 ; Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », op. cit., pp. 65-66.

<sup>79</sup> Dans *People, states and fear*, Buzan écrit « une grande tentation existe pour les gouvernements d'en appeler à la sécurité nationale pour leur propre avantage en identifiant une menace politique intérieure avec une politique [de destabilisation] d'un Etat étranger » (p. 90).

sécurité ? »<sup>81</sup>. La proposition fondamentale est de voir la « sécurité comme un acte de langage », en référence à Austin<sup>82</sup>. La sécurité est ce que l'on dit qu'elle est.

La définition évoluera au cours des recherches d'Ole Waever. Dans un premier temps, la simple utilisation du mot « sécurité » par des acteurs influents fera réussir la sécurisation ; dans un second temps, ce sera plus généralement « la désignation d'une menace existentielle nécessitant des actions ou des mesures spéciales et l'acceptation de cette désignation par un public significatif »<sup>83</sup>. Bien que la « sécurisation [soit] intersubjective et socialement construite »<sup>84</sup>, elle repose essentiellement sur un processus linguistique et discursif. Dans son analyse, le chercheur fait face à un « problème de degré ou de signification » du langage sécuritaire et doit pouvoir distinguer une « démarche sécurisante » (*securizing move*) d'une « sécurisation » effective et acceptée par un *public*<sup>85</sup>.

Il est bien question, avec la sécurisation, des préoccupations du post-structuralisme : il ne s'agit pas de traiter de la sécurité objective ou des menaces réelles mais de les « [appréhender] comme des pratiques discursives qui définissent le sens et privilégient certaines représentations du monde participant à la légitimation de rapports de pouvoir et de domination »<sup>86</sup>.

En effet, la sécurisation signifie qu'il est question d'une « menace existentielle, nécessitant des mesures urgentes et justifiant des actions allant au-delà des limites normales des mesures politiques » ; par conséquent, il faut faire place à la *Raison d'Etat*. Sécuriser un sujet le fait entrer dans un champ de pratiques situé hors de toute délibération politique. Au contraire, la politisation d'un sujet en fait « un élément de politique publique, nécessitant une décision du gouvernement et l'allocation de ressources ou, plus rarement, une autre forme de gouvernance collective (*communal governance*) » ; le choix et la publicité y sont autorisés. La politisation et la sécurisation possèdent une nature différente, c'est pourquoi il est important de les distinguer<sup>87</sup>.

---

<sup>80</sup> Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », op. cit., p. 50-51.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p.55 ; Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap de WILDE, *Security, an new framework*, op. cit., p. 32.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>85</sup> *Ibid.*, pp. 25-26.

<sup>86</sup> Alex McLEOD, Evelyne DUFAULT, F. Guillaume DUFOUR (dir), *Relations Internationales, théories et concepts*, op.cit., p. 138.

<sup>87</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework*, op. cit., pp. 23-24.

Finalement, « sur le plan de la théorie des Relations Internationales, l'approche de l'Ecole de Copenhague est presque inclassable. (...) Buzan s'est défini comme un néoréaliste structurel, dans la perspective de la pensée de Waltz, qui s'est peu à peu identifiée à l'Ecole anglaise et à son concept central de "société internationale". Waever a insisté pour sa part sur sa double origine réaliste et post-structuraliste, pour se qualifier de "réaliste post-structuraliste", de "réaliste post-souverainiste", et même de "constructiviste pessimiste" »<sup>88</sup>.

### **1.3. Un positionnement dans les « études critiques de sécurité ».**

L'Ecole de Copenhague a indubitablement ouvert la voie aux études critiques de sécurité, entendues comme n'appartenant pas aux courants dominants. Celles-ci se sont peu à peu développées et autonomisées, pour finalement s'attaquer aux travaux de l'Ecole de Copenhague et à la notion de sécurité sociétale. De son côté, l'Ecole de Copenhague s'est elle aussi distanciée des Critiques.

#### **1.3.1. L'origine hétéroclite des études critiques de sécurité.**

L'élargissement de l'ontologie de la sécurité, l'ouverture aux acteurs non-étatiques comme objets de sécurité et la perspective discursive de la sécurisation ont permis de « repenser » et « reconstruire »<sup>89</sup> le concept de sécurité en dehors des postulats réalistes et de la militarisation croissante de ce sous-champ d'étude. Cet ensemble de travaux a été qualifié de « critiques » relativement aux « traditionalistes » et recouvre un *patchwork* de postulats et de postures variables.

Les études de sécurité constructivistes sont représentées essentiellement par les travaux de Adler et Barnett sur les « communautés de sécurité »<sup>90</sup> et par celles sur la « culture de la sécurité nationale ». Ces dernières, dirigées par Katzenstein, en intégrant systématiquement les concepts de *normes*, d'*identité* et de *culture* à la théorie, veulent traiter de « deux déterminants sous-estimés de la politique de

---

<sup>88</sup> Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme critique au constructivisme dominant », op.cit.

<sup>89</sup> Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », p. 50.

<sup>90</sup> Ils « redécouvrent » le concept de Karl Deutsch dans « une perspective constructiviste » en 1998. (Dario BATTISTELLA, *Théories des Relations Internationales*, op. cit., note 2, p. 441). « Les communautés de sécurité sont mieux comprises comme *path-dependent* et socialement construites, avec des mécanismes d'enclenchement à la fois normatifs et matériels » (Steve SMITH, « The Contested concept of security », in Ken BOOTH (ed.), *Critical security studies and world politics*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2005, p. 38).

sécurité nationale », *i.e.* le contexte culturel-institutionnel et les identités construites des acteurs<sup>91</sup>.

Les approches post-positivistes radicales rassemblent principalement les études critiques de sécurité, les féministes et les post-structuralistes. « Les *études critiques de sécurité* constituent la critique la plus soutenue et la plus cohérente des études de sécurité traditionnelles »<sup>92</sup> estime Steve Smith. Influencés par les approches marginales, Keith Krause et Michael Williams cherchent à « déconstruire les affirmations dominantes sur la sécurité » et se focalisent sur les individus, les communautés et les identités<sup>93</sup>. L'Ecole Galloise, avec Richard Wyn Jones et Ken Booth, s'inspire des penseurs marxistes de l'Ecole de Francfort et d'Antonio Gramsci pour faire des études critiques de sécurité un outil d'émancipation. Une critique de cette posture est qu'elle permettrait uniquement de questionner et non de théoriser parce qu'elle serait trop moraliste<sup>94</sup>. Quant au féminisme, il veut analyser, à la suite des *gender studies*, la place des femmes et la reproduction des genres dans la discipline comme dans la réalité<sup>95</sup>.

Déjà évoqué, le post-structuralisme est caractérisé par son anti-fondationalisme qui est un « scepticisme et [une] méfiance à l'égard de toute tentative de construire des théories générales »<sup>96</sup>. Ce point oppose irrémédiablement les post-modernistes aux Critiques. Avec Michel Foucault, ils critiquent le lien savoir/pouvoir dans les discours en Relations Internationales.

Enfin, l'approche par la « sécurité humaine », venue du Programme des Nations Unies pour le Développement en 1994 et très utilisée au Canada, n'est originairement pas un courant théorique de la discipline des Relations Internationales. « En dehors des gouvernements, le concept a été important pour relier l'étude des conflits et la sécurité au développement économique »<sup>97</sup>.

Tous partagent l'idée, à différents degrés, que la réalité est socialement construite ; la plupart critiquent le positivisme, mais ils se divisent surtout sur le

---

<sup>91</sup> Peter KATZENSTEIN, « Alternative perspectives », *op. cit.*

<sup>92</sup> Steve SMITH, « The contested concept », *op.cit.*, p. 40. Nous soulignons, ce sont des partisans de la Théorie Critique.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>95</sup> *Ibid.*, pp. 46-48.

<sup>96</sup> Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *op. cit.*

<sup>97</sup> Steve SMITH, « The Contested concept », *op. cit.*, p. 54.

foundationalisme<sup>98</sup>. Les « études critiques de sécurité » sont loin de constituer un tout homogène et seuls l'Ecole de Copenhague, les Critiques gallois et une approche sociologique critique vont réussir à réellement sortir du lot.

### 1.3.2. Les développements des « études critiques de sécurité ».

Aujourd'hui, Aberystwyth, Paris et Copenhague semblent être les principaux pôles des études de sécurité « dissidentes ». Chacun d'entre eux a réussi à imposer sa vision et leurs échanges animent un débat productif.

Ces Ecoles se sont développées en marge des *security studies* américaines. Pour Ole Waever, cette « rupture » dénote d'un « degré de divergence inhabituel » car elle concerne surtout les questions de sécurité. Alors qu'aux Etats-Unis le débat est « intra-réaliste », en Europe ce sont plusieurs « Ecoles » différentes qui échangent. « Les deux cotés [de l'Atlantique] ne diffèrent pas seulement en termes de méta-théorie (positivisme/post-positivisme) mais aussi à propos de la théorie des Relations Internationales (réalisme ou non) et de la méthodologie (études de cas historiques ou autres) ». En Europe, au contraire des Etats-Unis, la sécurité reste un objet constant de débats et un tremplin pour la théorisation ; l'approche de la sécurité est élargie et on participe de manière plus éloignée au *policy making*<sup>99</sup>.

Les différents courants des études critiques de sécurité ont été éclipsés par les trois Ecoles suivantes : Aberystwyth, première chaire universitaire de la discipline en 1919, est l'université d'attache des Critiques les plus éminents : Booth, Wyn Jones, Linklater<sup>100</sup> ; Copenhague abrite le Copenhagen Peace Research Institute (COPRI), où Buzan et Waever collaborèrent à partir du milieu des années 1980 ; et Didier Bigo mène ses recherches à Paris, au Centre d'Etudes des Relations Internationales, et les diffuse grâce à la revue *Cultures et Conflits*.

Didier Bigo s'intéresse particulièrement à la fusion entre sécurité intérieure et sécurité extérieure en s'inspirant de Foucault et Bourdieu. Il étudie ce phénomène comme discours (*formation discursive sécuritaire*) et comme pratique

---

<sup>98</sup> Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », op. cit. Cet article reprend et compare les différents positionnements théoriques au sein des études critiques de sécurité.

<sup>99</sup> Ole WAEVER, « Aberystwith, Paris, Copenhague », op. cit.

<sup>100</sup> Ce dernier est certes plus directement influencé par le marxisme, mais Aberystwyth semble bien être le lieu où se sont développées les approches, à divers degrés, marquées par une filiation marxiste. Cette Ecole est aussi nommée Ecole Galloise (*Welsh School*).

(*champ de la sécurité*), en traitant des restructurations des agences nationales de sécurité en Europe. A ce titre, il utilise la notion de sécurisation de Waever mais lui reproche d'être « trop linguistique et pas assez sociologique », ce qui lui fait négliger les rapports de domination, les intérêts et les stratégies des acteurs<sup>101</sup>.

La volonté de faire entrer la réflexivité dans les études de sécurité leur est commune<sup>102</sup>. Débattant entre elles et monopolisant le cadre des approches critiques de la sécurité, elles ont réussi à imposer une problématique spécifique dans un champ surdéterminé par le réalisme et dominé par les chercheurs américains.

### 1.3.3. Le rapport ambigu de l'Ecole de Copenhague avec les Critiques.

Pourtant, l'Ecole de Copenhague tient à se distinguer des Critiques. Dans la conclusion de l'ouvrage qui achève le renouvellement initié par Buzan, elle se positionne dans la lignée du constructivisme par rapport aux « *Traditional security studies* » (TSS) et aux « *Critical security studies* » (CSS)<sup>103</sup>.

D'après l'Ecole de Copenhague, les CSS conçoivent le système international en terme constructiviste car il serait socialement construit et pourrait être changé. Cependant, elles verraient la sécurité en terme plus objectiviste parce que leur critique de la sécurité se fonde sur la comparaison avec d'autres menaces « réelles ». Buzan et Waever se définissent, eux, comme très constructivistes sur leur conception de la sécurité, avec la sécurisation, mais moins constructivistes sur les relations sociales, qu'ils voient comme des structures stabilisées mais susceptibles d'évoluer. Pourtant, Bill McSweeney range l'Ecole de Copenhague dans les approches objectivistes dans son ouvrage *Security, identity and interests*.

La réelle différence, semble-t-il, entre les deux groupes concerne l'objectif émancipateur et le post-positivisme, qui sont liés<sup>104</sup>. A la suite de Horkheimer<sup>105</sup>, les Critiques ont introduit le concept d'*émancipation* dans les Relations

<sup>101</sup> Didier BIGO, « L'Europe de la sécurité », op. cit., pp. 68-71.

<sup>102</sup> Ayse CEYHAN, « Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres », *Culture et Conflits*, n°31-32, 1998, pp. 39-62.

<sup>103</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security a new framework*, op. cit., pp. 203-207. La Figure 9.1 montre deux axes qui se croisent, la conception des relations sociales (vertical) et celle de la sécurité (horizontal); chacun des axes va d'« objectiviste » à « constructiviste ». On y trouve l'Ecole de Copenhague, les Critiques et les Traditionnalistes (p. 205).

<sup>104</sup> L'émancipation est présente dans l'entrée « post-positivisme » dans Alex McLEOD, et alii, *Relations Internationales, théories et concepts*, op. cit.

<sup>105</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1937), op. cit.

Internationales<sup>106</sup>. Il s'agit d'un « engagement sur des sujets éthico-politiques »<sup>107</sup>. C'est à ce titre qu'intervient le post-positivisme qui « remet en question l'étanchéité de la division entre les jugements de faits et les jugements de valeurs »<sup>108</sup>. Science et pouvoir apparaissent comme liés et toute création intellectuelle s'insère dans un réseau d'intérêts et de positions objectives, implicites ou explicites. C'est au chercheur de mettre en place des « théories critiques » dont l'objectif ultime est la réalisation d'une « organisation sociale conforme à la raison et aux intérêts de la collectivité »<sup>109</sup>.

Bien que l'Ecole de Copenhague reconnaisse la complémentarité de leurs deux approches, elle se refuse à « définir quelque idéal émancipateur ». Buzan et Waever pensent qu'« une telle approche (...) peut faire ce que nous nous abstenons de faire volontairement, et nous pouvons faire ce qu'elle ne peut pas faire : comprendre les mécanismes de sécurisation tout en restant à distance de la sécurité »<sup>110</sup>. Les *securitization studies* de l'Ecole de Copenhague se veulent objectives. Or, elles cachent mal « une sorte d'impulsion émancipatrice »<sup>111</sup> ; *in fine*, le but est d'en maîtriser les ficelles : « L'un des principaux focus des “études de sécurité” devrait être les *processus* de sécurisation et de dé-sécurisation : (...) à savoir si nous pouvons orienter nos efforts pour garder des sujets en dehors de l'agenda sécuritaire, ou même dé-sécuriser des sujets qui l'ont été ? »<sup>112</sup>.

La difficulté de classer l'Ecole de Copenhague se retrouve dans son positionnement au sein des études critiques de sécurité. Son refus de l'émancipation, de la critique de l'ordre établi<sup>113</sup> et sa vocation à la pratique politique l'opposent aux Critiques. Elle est bien *critique* par rapport aux

---

<sup>106</sup> Richard WYN JONES, « On Emancipation : necessity, capacity and concrete utopias », in Ken BOOTH (ed.), *Critical Security Studies and World Politics*, op. cit., p. 220.

<sup>107</sup> *Ibid*, p. 219. « Pour contester et questionner le statu-quo, il est nécessaire d'avoir quelques notions sur ce qui pourrait constituer une amélioration » écrit-il.

<sup>108</sup> Alex McLEOD, et alii, *Relations Internationales, théories et concepts*, op. cit., p. 134.

<sup>109</sup> Max HORKHEIMER ? « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 45.

<sup>110</sup> Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework*, op. cit., p. 35.

<sup>111</sup> Richard WYN JONES, « On Emancipation », op. cit., p. 218.

<sup>112</sup> Ole WAEVER, « Securitization and desecuritization », op. cit., pp. 57-58. Il est important de noter que ce texte a été publié en 1995; la sécurisation a donc bien été mise en place pour contrer les effets indésirables de l'élargissement de l'ontologie de la sécurité, en général, et de la notion de sécurité sociétale, en particulier.

<sup>113</sup> « Notre approche est beaucoup plus proche des acteurs existants, essaie de comprendre leur *modus operandi* et estime que la gestion future des questions de sécurité devra inclure de traiter avec ces acteurs ». Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., p. 35.

dominants, mais elle reste dominante par rapport aux Critiques : nous ne pouvons donc pas la placer dans les études critiques de sécurité<sup>114</sup>.

Ce qui amène, en définitive, à replacer l'Ecole de Copenhague dans le « constructivisme dominant », c'est-à-dire « un courant très large, et, en fin de compte, assez prudent, qui [peut] s'accommoder facilement, certains diraient trop facilement, avec les approches déjà en place »<sup>115</sup>.

## **2. La sécurité sociétale : un concept dans son contexte politique et scientifique.**

La notion de sécurité sociétale vise à intégrer les nouveaux enjeux d'après Guerre Froide dans la théorie des Relations Internationales<sup>116</sup>. L'Europe et la construction européenne vont fournir un terrain empirique de choix pour rendre opérationnelle la conception élargie de la sécurité. Exclusivement consacré à la notion de sécurité sociétale, *Identity, Migration and the new security agenda in Europe* présente les nouveaux thèmes de recherche des études de sécurité. Mais la définition de la notion de sécurité sociétale et ses interactions avec les autres secteurs se heurtent au dilemme normatif des études de sécurité.

### **2.1. Le cadre européen comme terrain empirique.**

Le cadre empirique immédiat de l'Ecole de Copenhague est la construction européenne qui est en progression au moment où leur programme de recherche se met en place. La perte de la souveraineté de l'Etat, le rôle des identités dans et pour l'Union Européenne et les multiples conséquences de l'immigration sont les sujets explorés dans leur ouvrage de 1993.

---

<sup>114</sup> En conséquence, dorénavant, lorsqu'il sera question d'*études critiques de sécurité*, ce vocable désignera exclusivement l'Ecole d'Aberystwyth, c'est-à-dire les partisans de la Théorie Critique. Cependant, les deux usages existent.

<sup>115</sup> Alex McLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », op. cit. ; en se basant sur une analyse approfondie des ontologies et épistémologies de chaque courant, Alex McLeod place les Critiques dans le « constructivisme critique » et défend l'idée que « ce constructivisme critique a des caractéristiques qui lui sont propres et que partagent plusieurs auteurs, qui ne se retrouvent ni dans le constructivisme dominant, ni dans le postmodernisme ». Il y intègre les partisans de la Théorie Critique.

<sup>116</sup> « Notre objectif est de s'assurer que le nouvel agenda soit soigneusement intégré à la théorie de la sécurité existante », Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration*, op. cit., p. 27.

### 2.1.1. La construction européenne et le nouvel agenda de la sécurité.

« Depuis 1989, les évènements ont suggéré l'existence d'un agenda sécuritaire en Europe radicalement différent de celui du passé (...). Mais ces développements ne signifient pas la fin de la sécurité en Europe »<sup>117</sup>.

L'Union Européenne s'est construite à différents niveaux et a accru les liens entre les Etats, les sociétés et les économies de ses membres. Elle a sans doute permis d'empêcher le retour de la guerre sur le continent. Mais, avec plusieurs évènements du début des années 1990<sup>118</sup>, elle a également redéfini les agendas sécuritaires des Etats membres. Ni une invasion extérieure ni une guerre interne ne semblent menacer l'Europe, mais d'après l'Ecole de Copenhague les craintes viennent dorénavant de l'interdépendance économique et de l'interpénétration des sociétés. Ces phénomènes définissent les nouvelles vulnérabilités et les menaces qui en découlent : « Les particularités culturelles longtemps défendues par les Etats subissent maintenant la pression de l'homogénéisation et de la standardisation requises pour un marché commun »<sup>119</sup>. Non seulement de nouvelles identités vont émerger et entrer en conflit avec les anciennes, mais le cadre même où se construisaient les identités – l'Etat-nation – évolue aussi. L'Ecole de Copenhague se propose d'examiner l'« agenda de l'insécurité sociétale »<sup>120</sup> en Europe. Il s'agit d'intégrer l'identité et l'immigration dans l'étude de la perception des menaces existentielles<sup>121</sup>.

Après l'expérience de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, les Traités de Rome ont fondés la Communauté Européenne et la coopération atomique en 1957. A l'origine, l'intégration européenne est lancée par 6 Etats souverains. Au fil des élargissements et des Traités, elle s'étoffe institutionnellement et politiquement. Ses compétences grandissent régulièrement jusqu'au Traité de Maastricht signé en 1992. La Guerre Froide pèse très probablement de tout son poids sur cette politique d'intégration mais sa fin ne

---

<sup>117</sup> *Ibid*, pp. 1-2.

<sup>118</sup> Dans l'introduction, Barry Buzan place l'Europe au croisement de quatre « énormes forces politiques » : la stagnation politique et la banqueroute économique de l'Union Soviétique, l'intégration relancée de l'Europe Occidentale, l'acceptation générale du pluralisme et du marché comme source de succès et de modernité, le renouveau des nationalismes et de la xénophobie. *Ibid*, p. 1.

<sup>119</sup> *Ibid*, p. 2.

<sup>120</sup> *Ibid*, p. 6.

signifie pas l'arrêt de la construction européenne : entre 1992 et 2001, trois Traités ont été signés (Maastricht, Amsterdam, Nice), c'est-à-dire autant qu'entre 1957 et 1986 (Acte Unique). Or, les nouvelles menaces que l'Ecole de Copenhague met en avant ne sont pas encore l'objet d'une véritable intégration dans les politiques supranationales. Les politiques migratoires et culturelles restent hors des politiques intégrées, alors que la politique monétaire ou la gestion des frontières appartiennent à l'Union. Plusieurs évènements attirent l'attention des chercheurs de l'Ecole de Copenhague : les déclarations de certains hommes politiques à propos de l'immigration, les violences xénophobes contre les foyers d'immigrants, le durcissement du droit d'asile<sup>122</sup>... La bonne gestion de ces nouveaux enjeux sécuritaires jouera un rôle clef pour l'avenir de la construction européenne.

La souveraineté des Etats est remise en cause sans que les sociétés, définies essentiellement par leurs identités<sup>123</sup>, soient l'objet d'une attention particulière. La reconfiguration des relations entre l'Etat, la société et l'économie amènera, selon l'Ecole de Copenhague, la perception de nouvelles menaces qu'il est important d'identifier dès à présent pour mieux les gérer.

### 2.1.2. Etats et nations en Europe.

Ole Waever et Morten Kelstrup<sup>124</sup> s'interrogent sur les liens entre identités culturelles et identités politiques pour l'avenir de la construction européenne : d'après eux, l'existence d'une identité politique proprement européenne est nécessaire à la stabilité des institutions communautaires<sup>125</sup>. Parallèlement, les rapports qu'ils établissent entre les identités culturelles en Europe et la sécurité politique les amènent à envisager le retour des nationalismes<sup>126</sup>.

« Le développement d'un sentiment d'être européen (le développement d'une identité européenne et/ou un sentiment d'une communauté politique européenne) » est appelé « européanisation »<sup>127</sup>. La création d'une identité

---

<sup>121</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>122</sup> *Ibid*, p. 3.

<sup>123</sup> *Ibid*, pp. 5-6

<sup>124</sup> « Chapter 4 : Europe and its nations : political and cultural identities », *ibid*, pp. 61-92.

<sup>125</sup> *Ibid*, p. 61. On retrouve la théorie de l'Etat de Barry Buzan.

<sup>126</sup> *Ibid*, p. 62.

<sup>127</sup> *Ibid*, p. 62.

culturelle européenne leur semble cependant difficile<sup>128</sup> car le contenu éventuel d'une telle identité serait trop flou et instable<sup>129</sup>. L'existence de mythes communs et d'une mémoire partagée est, en outre, une condition essentielle pour la création d'une nation européenne qui se formerait sur le modèle classique de l'Etat-nation<sup>130</sup>. Or, l'intégration européenne ne correspond pas au mouvement de concentration du pouvoir et de l'identité qui caractérise la formation d'un Etat-nation. S'apparentant plus à une diffusion du pouvoir, elle laisse la gestion des identités culturelles aux Etats membres et prend en charge celle de l'identité politique<sup>131</sup>. La conséquence de ce changement de relation entre sociétés et Etats en Europe est l'abandon de la défense et de la reproduction de l'identité culturelle à la société elle-même<sup>132</sup>. Ce ne sont pas les nations qui vont s'affaiblir mais les Etats qui les défendaient<sup>133</sup>.

La construction européenne apparaît comme une « modification de l'organisation de l'espace politique »<sup>134</sup>. Alors que le modèle de l'Etat-nation fait de la nation une entité politique et économique, la dissolution de la souveraineté nationale au sein de l'Union Européenne tend à n'en faire qu'une entité culturelle<sup>135</sup>. Sans pouvoir s'adresser à l'Etat ni à l'Europe, les sociétés devront alors défendre leurs identités seules : pour l'Ecole de Copenhague, cela se traduira par un retour du nationalisme ethnique à l'Est de l'Europe. Et le sentiment d'une menace sociétale liée à l'europanisation poussera à consolider l'expression des identités en Europe occidentale : « dans ce sens, la culture est devenue un élément de la politique sécuritaire »<sup>136</sup>. Pour limiter ces ressentiments, Waeber et Kelstrup défendent une Europe efficace et démocratique seule apte à limiter les tensions<sup>137</sup>.

En somme, en Europe, l'Etat sera amené à se dissoudre au niveau politique et la nation à se renforcer au niveau culturel ; mais quel que soit le scénario envisagé, l'intégration ou la fragmentation, les questions de sécurité sociétale

---

<sup>128</sup> *Ibid*, p. 65. Cinq éléments pourrait la composer : l'Europe en tant qu'aire géographique, le concept de liberté, l'Europe terre de chrétienté, l'équilibre des puissances, la culture et la civilisation européenne.

<sup>129</sup> *Ibid*, p. 65.

<sup>130</sup> *Ibid*, pp. 66-67.

<sup>131</sup> Voir la Figure 4.5, *ibid*, p. 77.

<sup>132</sup> *Ibid*, p. 70 et Figure 4.6, p. 90.

<sup>133</sup> *Ibid*, pp. 69-70.

<sup>134</sup> *Ibid*, p. 68.

<sup>135</sup> *Ibid*, p. 70.

<sup>136</sup> *Ibid*, p. 70.

<sup>137</sup> *Ibid*, pp. 91-92.

semblent devoir prendre inévitablement une importance croissante puisque la reproduction des identités n'est plus assurée par les institutions traditionnelles.

### 2.1.3. Sécurité et immigration en Europe.

L'Ecole de Copenhague s'intéresse « aux conséquences réelles et potentielles de la présence d'un grand nombre d'immigrants sur la sécurité sociétale des pays de résidence »<sup>138</sup>. Elle en infère des risques concrets.

Le secteur sociétal est le secteur où les perceptions des menaces sont les plus « justifiées »<sup>139</sup>. Que ce soit dans les secteurs économiques ou politiques, tout évènement en relation avec la perception ou l'existence d'une menace liée à l'immigration se retrouve nécessairement « élevé » au niveau des problèmes de sécurité sociétale<sup>140</sup>.

Pour Martin O. Heisler et Zig Layton-Henry<sup>141</sup>, l'association entre une pression migratoire constante et les difficultés économiques des Etats européens renforce l'éventualité de conflits identitaires. Ils estiment que l'Etat Providence appartient à l'identité nationale de certains Etats<sup>142</sup> et sa remise en cause peut réunir « la sécurité sociale et la sécurité sociétale de façon à ce que la récession économique augmente l'insécurité sociétale »<sup>143</sup>. Les discriminations, le manque de considération et les craintes identitaires contribuent à l'exclusion des immigrants. Parallèlement, ils constituent les premiers « bouc-émissaires » des conséquences négatives des changements économiques et sociaux<sup>144</sup>. C'est l'intégration des immigrés qui est remise en cause par leurs revendications sociales et politiques et celles des acteurs sociaux ainsi que par la xénophobie latente. Quant à la construction européenne elle-même, elle risque de rendre plus difficile encore l'intégration des immigrés non-européens<sup>145</sup>.

L'ordre public est donc menacé de déstabilisation<sup>146</sup>. Les immigrés peuvent se révolter contre leur condition ou être la cible de ratonnades ; David Carlton

---

<sup>138</sup> *Ibid*, p. 149.

<sup>139</sup> *Ibid*, p. 143.

<sup>140</sup> *Ibid*, p. 157.

<sup>141</sup> « Chapter 8 : Migration and the links between social and societal security », *ibid*, pp. 148-166.

<sup>142</sup> *Ibid*, p. 153.

<sup>143</sup> *Ibid*, p. 165.

<sup>144</sup> *Ibid*, p. 157.

<sup>145</sup> *Ibid*, pp. 160-162.

<sup>146</sup> David CARLTON, « Chapter 9 : Civil war, terrorism and public order in Europe », *ibid*, pp.167-181.

envisage également la possibilité d'une immigration massive et soudaine due à une crise économique ou politique à l'étranger<sup>147</sup>. Le risque principal reste celui du terrorisme par des « groupes ethniquement distincts pour le compte d'un Etat étranger sponsor »<sup>148</sup>. Quant à Barry Buzan, il estime que la montée de l'extrême droite dans les Etats européens et la présence de quartiers ethniques menacent les relations entre les classes populaires locales et les immigrés qui risquent d'être désignés comme les responsables du chômage, de la baisse des salaires...<sup>149</sup>

Globalement, les menaces dans le secteur militaire sont les moins probables, d'autant plus que la présence de communautés immigrées renforce les liens entre pays d'accueil et Etats d'émigration et peut aboutir à la création de communautés de sécurité de fait<sup>150</sup>. C'est par la coopération sur les migrations que l'Europe ou ses membres peuvent gérer leur sécurité sociétale et réduire les « pressions » des acteurs sociétaux à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union.

Les sentiments d'insécurité sociétale provoqueront un renouveau des nationalismes mais, dans leurs interactions avec les autres secteurs, l'ordre public, l'économie ou la stabilité des régimes politiques sont tout autant menacés.

## **2.2. Le concept et ses prémices.**

Pour rendre opérationnelle la notion de sécurité sociétale, l'Ecole de Copenhague doit d'abord définir les composants de la « société ». La conceptualisation de la notion de sécurité sociétale requière aussi la mise en évidence d'acteurs et de processus qui en appellent à la défense de l'identité d'une société ou qui en menacent l'objet référent.

### **2.2.1. Société, nation et identité dans la sécurité sociétale.**

« Définir la "sécurité sociétale" nécessite que l'on considère non seulement la "société" *et* la "sécurité", mais aussi la "société" *plus* la "sécurité" »<sup>151</sup>. La société est perçue comme le groupe social le plus étendu fournissant aux individus l'identité la plus large au dessus des autres groupes sociaux dont la nation.

---

<sup>147</sup> *Ibid*, pp. 178-179.

<sup>148</sup> *Ibid*, p. 145. Il en va de même pour Barry Buzan, p. 179.

<sup>149</sup> *Ibid*, pp. 144-145.

<sup>150</sup> *Ibid*, pp. 162-163.

L'Ecole de Copenhague se fonde sur les deux conceptions qui existent depuis Ferdinand Tönnies : l'« ontologie individualiste » de la *Gesellschaft* (communauté) et l'« approche organique » de la *Gemeinschaft* (société)<sup>152</sup>. Elle veut concilier les caractères subjectifs (ou affectifs) et objectifs du concept de société. Pour cela, il faut dissocier Etat, nation et société : la société est caractérisée par le sentiment d'identification, le « nous » qu'elle crée chez les individus qui la composent, et non pas par un territoire ou une unité politique. Une société est, en outre, composée de plusieurs groupes sociaux (de genre, de catégories professionnelles etc.) mais elle constitue un tout qui n'est pas réductible à la somme de ses parties. Une société n'est donc pas homogène et harmonieuse mais, grâce au sentiment d'identification de ses membres, elle peut se défendre face à des menaces extérieures<sup>153</sup>. Cette conception se revendique de Durkheim et fait de la société une structure sociale avec des pratiques et des institutions propres dont la conscience collective permet l'unité à grande échelle d'individus séparés<sup>154</sup>.

« Les communautés ethno-nationales ne sont pas automatiquement ou nécessairement la base première pour la société, mais il est clair que l'« identité nationale », quand elle est utilisée, est un mode de subjectivation très puissant »<sup>155</sup>. L'identification au groupe se fait principalement au travers de la nation et de l'ethnie dont les définitions se recoupent mutuellement<sup>156</sup>. L'ethnie devient l'étape préalable à l'établissement d'une nation : « un cas spécial de société » affilié à un territoire, avec une continuité historique qui soude la communauté et fonde le sentiment d'être une partie de ce type de société<sup>157</sup>. L'Ecole de Copenhague privilégie donc les liens communautaires pour expliquer l'unification des membres d'une société, que ce soit sous forme de nation ou d'ethnie.

---

<sup>151</sup> *Ibid*, p. 17.

<sup>152</sup> *Ibid*, p. 18.

<sup>153</sup> *Ibid*, pp. 21-22.

<sup>154</sup> Par cette définition, ils espèrent trouver un « consensus de sens commun couvrant les marxistes et les fonctionnalistes, Giddens, Weber et Rousseau » (*ibid*, p.21).

<sup>155</sup> *Ibid*, p. 22.

<sup>156</sup> Elles sont toutes deux inspirées de Anthony D. Smith. La nation est « une population humaine nommée partageant un territoire historique, une mémoire historique et des mythes communs, une culture de masse, une économie commune et un système légal de droits et de devoirs pour tous ses membres » (p. 38). En comparaison, l'ethnie possède « les attributs suivants : un nom propre, le mythe d'un ancêtre commun, des souvenirs historiques partagés, un élément ou plus d'une culture commune propre, l'association avec une terre spéciale, et un sens de la solidarité pour des secteurs significatifs de la société » (p. 30).

<sup>157</sup> *Ibid*, p. 21.

Les sociétés se distinguent entre elles par leurs identités. Il convient alors de « souligner les éléments de continuité historique »<sup>158</sup>. Le contenu d'une identité sociétale vient du passé commun de ses membres, des mythes fondateurs, des similarités linguistiques et culturelles. Ce sont ces idées partagées qui caractérisent l'identité d'une société et correspondent aux caractéristiques de la nation et/ou de l'ethnie. La dernière étape de la définition des éléments de la notion de sécurité sociétale consiste à séparer l'identité politique de l'identité culturelle<sup>159</sup>. Alors que la première se fonde sur le modèle français de la nation-civique, la seconde relève d'une communauté ethnique unifiée politiquement sur le modèle allemand. Bien que la sécurité sociétale traite de l'identité en général, ce sera surtout l'identité culturelle qui sera menacée par l'immigration.

L'enjeu principal pour la survie d'une société est la reproduction de son identité sans le concours de l'Etat<sup>160</sup>. La situation d'insécurité sociétale commence lorsqu'il y a perception d'une menace sur cette reproduction.

### 2.2.2. Acteurs et processus.

L'analyse originale de l'Ecole de Copenhague implique la mise en place d'un « appareil conceptuel » propre avec les acteurs et les processus pertinents<sup>161</sup>.

L'acteur fonctionnel est celui qui « affecte les dynamiques d'un secteur ». Ni acteur sécurisant, ni objet référent, il « influence les décisions dans le champ de la sécurité ». Par exemple, une industrie polluante est un acteur fonctionnel dans le secteur environnemental<sup>162</sup>, comme les immigrés le sont dans le secteur sociétal.

L'acteur fonctionnel est alors utilisé par l'acteur sécurisant (*securitizing actor*) pour en appeler à la défense de l'objet référent du secteur étudié. L'acteur sécurisant est celui qui « sécurise des sujets en déclarant quelque chose – un objet référent – comme existentiellement menacé »<sup>163</sup>. D'après Ole Waever, les principaux acteurs sécurisants sont les hommes politiques et les groupes de pression<sup>164</sup>. Mais concrètement, la fonction sociale de l'acteur importe peu : « Se

---

<sup>158</sup> *Ibid*, p. 31.

<sup>159</sup> *Ibid*, p. 39.

<sup>160</sup> *Ibid*, p. 23.

<sup>161</sup> Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., « Security analysis : conceptual apparatus » (Chap. 2).

<sup>162</sup> *Ibid*, p. 37.

<sup>163</sup> *Ibid*, p. 36.

<sup>164</sup> *Ibid*, p. 40.

focaliser sur la logique organisationnelle du *speech act* est probablement la meilleure façon d'identifier qui ou quoi est l'acteur sécurisant »<sup>165</sup>. L'étude des actes de langage est plus importante que celle de l'acteur sécurisant lui-même, d'autant plus que personne n'est réellement habilité à parler au nom de la société.

Une sécurisation réussie ne repose pas plus sur la légitimité de l'acteur sécurisant que sur le respect des conditions internes de l'acte de langage. Cette « condition propice » (*facilitating condition*) est le respect de la « grammaire de la sécurité » : il s'agit de construire une « intrigue » (*plot*) dans laquelle un « point de non retour » risque d'être atteint et de menacer l'existence de l'objet référent. L'acteur sécurisant doit alors proposer une solution qui est la mise en place de mesures extraordinaires<sup>166</sup>.

A ce moment là, la place de l'analyste devient délicate car lui aussi peut devenir un acteur sécurisant s'il tente d'évaluer la réalité objective de la menace. L'analyste n'est là que pour vérifier la réussite de la sécurisation, voir si elle répond aux conditions requises et interpréter l'action du politique. Il ne lui appartient pas de placer unilatéralement un sujet dans le domaine de la sécurité, même si « un des buts de cette approche est la possibilité d'évaluer s'il est bon ou non de sécuriser certains sujets (...), s'il ne serait pas mieux de le traiter dans le champ de la politique normale »<sup>167</sup>.

### 2.2.3. Analyse linéaire de la définition de la sécurité sociétale.

La définition précise de la notion de sécurité sociétale n'a pas changée depuis *People, states and fear*<sup>168</sup> ; elle a été reprise presque telle quelle dans *Identity, migration and the new security agenda in Europe* : « Sur cette base, nous pouvons conclure que dans le système international contemporain, la sécurité sociétale concerne la capacité pour une société de persister dans son caractère essentiel sous des conditions changeantes et des menaces possibles ou réelles. Plus spécifiquement, elle traite de la continuité (*sustainability*), dans des conditions acceptables d'évolution, des cadres traditionnels de langage, de culture,

---

<sup>165</sup> *Ibid*, p. 41.

<sup>166</sup> *Ibid*, pp. 31-33.

<sup>167</sup> *Ibid*, pp. 33-35.

<sup>168</sup> Barry BUZAN, *People, states and fear*, op. cit., p. 20.

d'association, de religion et d'identité et coutumes nationales (...). La sécurité sociétale concerne des situations où les sociétés perçoivent une menace en terme d'identité »<sup>169</sup>.

La notion de sécurité sociétale se rapporte aux conditions de reproduction d'une société, définie en terme identitaire<sup>170</sup> ; on peut en conclure que sans son identité une société n'existe plus. Les « conditions changeantes » se réfèrent à l'évolution des rapports entre Etat et société sous l'effet de la perte de souveraineté de l'Etat et de l'eupéanisation des identités. Ce qui importe n'est pas la réalité de la menace mais simplement sa perception : en effet, avec la notion de sécurisation, la conception intersubjective de la sécurité qui caractérise l'Ecole de Copenhague ne différencie pas une menace objective d'une menace subjective<sup>171</sup>.

Plus précisément, l'identité est définie substantiellement par son contenu objectif, c'est-à-dire la langue, la religion etc. Comme l'identité constitue l'essence des sociétés, la reproduction de ces traits distinctifs est la condition de la survie de la société. La persistance et la continuité de ces éléments sont le fondement d'une société en sécurité. L'insécurité sociétale *a contrario* existe lorsqu'ils sont contestés ou menacés, ou perçus comme tels. Cependant, la société doit pouvoir évoluer dans « des conditions acceptables ». Cette proposition incise permet à l'Ecole de Copenhague de prétendre garder une conception souple de la société et de l'identité : sans cela, toute évolution de l'identité d'une société deviendrait un problème de sécurité sociétale et les identités seraient alors figées.

La notion de sécurité sociétale implique que l'on puisse désigner des menaces, réelles ou non. La menace principale à l'identité d'une société est l'immigration, c'est-à-dire « un changement dans la composition de la population ». Il est également envisageable qu'il existe une « compétition » entre des identités, qu'elle soit « horizontale » ou « verticale ». Respectivement, elles correspondent à la peur d'une culture voisine, et à des processus d'intégration ou

---

<sup>169</sup> Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration*, op. cit., p. 23.

<sup>170</sup> « La société, c'est l'identité (*society is about identity*), l'image de soi des communautés et des individus qui s'identifient comme membres de cette communauté », *ibid*, p. 24.

<sup>171</sup> Voir Arnold WOLFERS, « National Security as an ambiguous symbol » (1952), in Arnold WOLFERS, *Discord and Collaboration*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1962, pp. 147-165.

de sécession qui élargissent ou réduisent l'identité d'une société. Enfin, la dépopulation peut éventuellement être une menace à la sécurité sociétale<sup>172</sup>.

Bref, « le concept peut aussi être compris comme la “sécurité de l'identité” »<sup>173</sup>. La *sécurité nationale* d'un Etat, qui intègre à présent sa sécurité sociétale, s'identifie alors à la *sécurité de la nation*, principal vecteur du contenu d'une identité.

### 2.3. Le dilemme normatif des études de sécurité.

« Dire et écrire la sécurité n'est jamais un acte innocent » écrit Jef Huysmans<sup>174</sup>. Les études de sécurité font face à un dilemme normatif : en parlant de sécurité, on risque de créer l'insécurité. Pour Ole Wæver, ce dilemme est patent concernant la notion de sécurité sociétale : « En étudiant la dynamique de la sécurité dans sa relation aux Etats, aux nations et à l'Europe, nous mettons l'accent sur un aspect paradoxal de l'identité nationale en tant qu'objet de sécurité : toute politique sécuritaire ayant pour objet l'identité tend à augmenter le sentiment d'insécurité et perpétue par là même la démarche sécuritaire »<sup>175</sup>. Il convient désormais d'interroger la gestion de ce dilemme par l'Ecole de Copenhague.

#### 2.3.1. La vision de Jef Huysmans.

Dans la perspective constructiviste, un problème de sécurité est le résultat d'un « travail de mobilisation au sein duquel des pratiques agissent les unes sur les autres ». La conversion d'un thème en un *problème* de sécurité n'est qu'un « effet structurel » de ces pratiques (discours sécuritaire, études de sécurité, métiers de la sécurité etc.), échappant à la volonté des agents et à leur auto-contrôle.

« Ainsi, définir l'immigration comme problème de sécurité n'est pas un acte naturel dérivant d'une observation des phénomènes en cause » poursuit Huysmans. Ce qui est concevable finalement comme un travail de mobilisation articule ensemble des institutions particulières (police, services d'immigration etc.), un

---

<sup>172</sup> « Bien qu'analytiquement distinct, en pratique, ces trois types de menaces à l'identité peuvent se combiner. Ils peuvent aussi être placés sur une ligne allant d'intentionnel, programmatique et politique, d'un côté, à non-voulu et structurel, de l'autre ». Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., p. 121.

<sup>173</sup> *Ibid*, p. 120.

<sup>174</sup> Jef HUYSMANS, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Culture et Conflits*, n°31-32, 1998, pp. 177-202.

<sup>175</sup> Ole WAEVER, « Insécurité, identité : une dialectique sans fin », in Anne-Marie LeGLOANNEC, op. cit., p. 91.

savoir sécuritaire (produit par des experts, des syndicats de forces de l'ordre, des rapports officiels etc.) et des attentes sécuritaires. De plus, les chercheurs participent souvent à des expertises<sup>176</sup> et évoluent dans des contextes politisés : le travail d'analyse scientifique devient encore plus difficile et ambigu. La définition intersubjective de la sécurité par les constructivistes crée le dilemme normatif des études de sécurité selon Huysmans.

Le dilemme normatif vient du « lien discursif » issu du rapprochement entre immigration et clandestinité, immigration et criminalité, immigration et terrorisme etc. Ce lien discursif dérive directement de la « capacité intégrative » du langage de la sécurité. En liaison avec le « champ de la sécurité » (principalement, les métiers de la sécurité), il existe une « formation discursive » de la sécurité ou ce que Waever appelle la « grammaire de la sécurité ». Pour la science linguistique, le langage peut soit représenter plus ou moins bien la réalité, soit il peut contribuer à la créer. C'est ce dernier point de vue qu'adoptent Huysmans et Waever : le langage n'est pas extérieur à la réalité qu'il décrit, il participe de sa constitution et de sa définition. Au travers de la sécurisation, la « logique de sécurité nationale d'ordre militaire peut-être rejouée sur un plan métaphorique et étendue à d'autres secteurs » qui « se structureront eux aussi selon une logique de sécurité. Dans cette approche, le langage de la sécurité devient par définition normatif ».

Huysmans rejette la « stratégie oscillatoire » dans la conception du langage qu'ont choisie les Critiques face au dilemme normatif des études de sécurité, à savoir la critique idéologique de la formation discursive puis la comparaison à des menaces réelles. Il propose de se concentrer sur le « nexus savoir-pouvoir » qui caractérise la formation discursive. D'une part, Ole Waever et Didier Bigo représentent l'approche sociologique qui relie la mobilisation au contexte institutionnel : ils cherchent à savoir qui peut dire la sécurité. D'autre part, l'approche culturelle se focalise sur l'ordre symbolique qui encadre le langage de la sécurité : il s'agit de se demander quel sens cela a de parler de sécurité.

---

<sup>176</sup> Ole Waever a été membre de la Commission du Gouvernement Danois sur les Affaires de Sécurité et de Désarmement (1993-1995), de l'Institut Danois des Affaires Internationales (1995-2002), de la Commission de la Défense de 1997 et de « plusieurs autres bureaux de conseils politiques et académiques danois ou internationaux ». Sur le site du Département de Sciences Politiques de l'Université de Copenhague : <http://www.polsci.ku.dk/english/index.htm>

Toutes deux centrées sur « l'institutionnalisation des environnements menaçants », ces approches traitent du nexus lui-même et non pas de son résultat, *i.e* la sécurisation de l'immigration. En expliquant la « structuration de la formation discursive », le chercheur peut dire « pourquoi » et « comment » un sujet est devenu un problème de sécurité et, éventuellement, ensuite se demander « que faire ». Mais le dilemme normatif « ne se produit que si l'on veut ou si l'on doit dire la sécurité tout en voulant éviter la sécurisation d'un domaine particulier ». L'Ecole de Copenhague fait bien face à ce dilemme lorsqu'elle cherche à savoir de quelle manière l'immigration peut devenir une menace pour la sécurité d'une société. D'après Jef Huysmans, le chercheur est « obligé d'accepter le dilemme normatif comme un dilemme ».

### 2.3.2. Normativité et identité : l'objectivisme de l'Ecole de Copenhague.

Le langage de la sécurité possède un caractère normatif : le lien discursif entre l'immigration et l'identité nationale participe à faire apparaître la première comme une menace pour la seconde. Par conséquent, la notion de sécurité sociétale contribue à figer l'identité puisqu'elle fait de sa continuité un enjeu de sécurité.

Bill Mc Sweeney critique la définition que donne l'Ecole de Copenhague de la société ; d'après lui, les contradictions de cette définition rendent la perspective de Buzan et de Waever objectiviste et positiviste. Une définition sociologique de la société insisterait sur les « processus de négociation, d'affirmation et de reproduction »<sup>177</sup> qui caractérisent tout groupe social, laissant de côté la question de la réalité d'une identification des individus au groupe. L'Ecole de Copenhague, au contraire, part du postulat que les individus se reconnaissent indistinctement et automatiquement dans l'identité de la société à laquelle ils appartiennent ; au lieu d'être les acteurs de leurs identités, ils en sont les esclaves<sup>178</sup>. De cette manière, la « société » et l'« identité » deviennent des réalités objectives, et non des phénomènes fluides et fuyants. En outre, en réduisant la société à son identité,

---

<sup>177</sup> Bill McSWEENEY, « Identity and security : Buzan and the Copenhagen School », *Review of International Studies*, vol. 22, n°1, 1996, pp. 82-83.

<sup>178</sup> *Ibid*, p. 89.

l'Ecole de Copenhague délaisse les autres valeurs qui pourraient avoir une place particulière dans une société<sup>179</sup>.

L'importance qu'accorde l'Ecole de Copenhague à l'identité comme fait social objectif met de côté le processus de formation, d'évolution ou de polarisation de ces identités. L'identité n'est qu'un « label », tout comme la sécurité, et le chercheur n'a pas à décider *a priori* du rôle de tel ou tel facteur. En affirmant que les différences identitaires causent les conflits, l'Ecole de Copenhague renverse la perspective de recherche. Pour McSweeney, « les problèmes de sécurité dans la Fédération de Russie, l'ex-Yougoslavie ou l'Irlande du Nord n'existent pas seulement *parce qu'il y a* différentes identités ; ce serait plutôt qu'il existe différentes identités parce qu'il y a un problème de sécurité »<sup>180</sup>.

Chercher l'essence d'une société dans son identité est un processus normatif<sup>181</sup>. Selon McSweeney, l'identité objective n'existe pas : au mieux, il est question de « discours identitaires » et de stratégies d'acteurs qui agissent selon des intérêts<sup>182</sup>. Ce qu'il estime être l'erreur de l'Ecole de Copenhague est de prendre ces identités comme des données ; cela a pour conséquence de légitimer les discours identitaires et de figer les identités. Il y a, du fait des définitions de l'identité et de la société sur lesquelles se fondent Buzan et Waever, une essentialisation des sociétés, autrement dit une certaine forme d'Orientalisme.

Ce qui est propre à l'Orientalisme, c'est cette « distinction ontologique et épistémologique »<sup>183</sup> entre Occident et Orient qui fonde la supériorité de l'un par rapport à l'autre. L'une comme l'autre de ces sociétés ont été essentialisées et figées par un processus qu'Edward Saïd a nommé Orientalisme. Or, dans la notion de sécurité sociétale, on retrouve cette essentialisation des sociétés, cette conception rigide des identités. A la manière de l'Orientalisme, elle « rend superflu » l'identité comme « chose réelle »<sup>184</sup> car elle n'en est que la représentation abstraite, reconstruite et idéalisée. Elle fait de l'identité une puissance extérieure aux individus et qui les domine absolument.

---

<sup>179</sup> *Ibid*, pp. 83-85.

<sup>180</sup> *Ibid*, p. 85.

<sup>181</sup> *Ibid*, p. 90.

<sup>182</sup> *Ibid*, pp. 90-91.

<sup>183</sup> Edward SAÏD, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 15.

<sup>184</sup> *Ibid*, p. 35.

### 2.3.3. Normativité et *policy relevance* : la sécurité sociétale comme théorie traditionnelle.

Le projet de l'Ecole de Copenhague n'est pas seulement de « critiquer » la sécurité mais aussi d'en « comprendre les dynamiques pour les manœuvrer »<sup>185</sup>.

Ole Waever soutient que c'est « en prenant sérieusement » leur conception de la sécurité qu'« il est possible de créer un nouvel agenda pour la sécurité et la politique »<sup>186</sup>. Il parle du concept de sécurisation comme d'un « outil »<sup>187</sup>. L'Ecole de Copenhague refuse pourtant de traiter de la sécurité objective et défend la neutralité axiologique du chercheur qui « ne doit pas remplacer l'acteur »<sup>188</sup>. Barry Buzan et Ole Waever n'arrivent malheureusement pas à clarifier leur position qui varie inlassablement entre l'objectivité scientifique et la recherche de la *policy relevance* de l'expert. Il ressort finalement des différents passages à propos de la notion de sécurisation que celle-ci doit être comprise comme un outil prescriptif définissant les limites du champ de la sécurité.

Dans une société moderne, la science se doit d'avoir une « utilité pratique »<sup>189</sup> pour pouvoir être financée, soutenue et se développer. Bien que cela soit particulièrement saillant pour les sciences de la nature, les sciences humaines tendent à être de plus en plus sujettes à cette condition<sup>190</sup>. « Les progrès techniques de l'âge bourgeois ne peuvent être dissociés de cette fonction de l'entreprise scientifique. C'est celle-ci qui permet d'une part d'exploiter les faits pour la constitution d'un savoir utilisable dans une situation donnée, et d'autre part d'appliquer aux faits le savoir disponible »<sup>191</sup>. La notion de sécurité sociétale n'est plus un simple « outil analytique »<sup>192</sup> mais un moyen prescriptif et prospectif pour traiter les questions d'identité.

La prospective est très présente dans *Identity, migration and the new security agenda in Europe*. L'avenir de l'Europe se divise entre l'intégration ou la

---

<sup>185</sup> Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., p. 35.

<sup>186</sup> Ole Waever, « Securitization and desecuritization », op. cit., p. 57.

<sup>187</sup> *Ibid*, p. 76.

<sup>188</sup> *Ibid*, p. 34.

<sup>189</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 19.

<sup>190</sup> C'est ce qui explique, d'après McSweeney, la place et les importants investissements dans les études de sécurité dans les Relations Internationales : « La principale pression derrière ces multiples opportunités était sans aucun doute l'intérêt de l'approche réaliste pour la politique étrangère américaine (...). La sécurité nationale était une politique à la recherche d'un fondement théorique ». Bill McSWEENEY, *Security, identity and interests*, op. cit., p. 25 et 45.

<sup>191</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 22-23.

<sup>192</sup> Ole WAEVER, et alii, *Identity, migration*, op. cit., p. 185.

fragmentation qui sont mises en relation avec les migrations ou l'islam<sup>193</sup>. Bien entendu, à aucun moment l'Ecole de Copenhague ne met en cause la responsabilité des immigrés. Au contraire, elle met en garde à plusieurs reprises contre le fait qu'il est très facile de les désigner comme les coupables de toutes les difficultés que connaissent les sociétés européennes<sup>194</sup>. Mais *in fine* ce sont bien le nationalisme ou la xénophobie qui inversement se trouvent justifiés par la présence des immigrés : ces derniers créent alors les conditions de leur propre rejet. C'est le principe même du dilemme normatif des études de sécurité : en recherchant de quelle manière les migrations peuvent constituer un problème de sécurité et comment éviter la sécurisation, ou favoriser la dé-sécurisation des migrations, il se crée un lien discursif entre les notions employées qui a pour conséquence non-voulue, pour effet objectif, de renforcer ce que l'on veut déconstruire.

L'Ecole de Copenhague « ne veut pas contribuer à l'impression que, par exemple, la *danishness* est menacée par l'immigration et/ou l'intégration européenne »<sup>195</sup>. Pourtant, son positionnement dans la *policy relevance* et sa conception fixiste de la société et de l'identité y contribuent objectivement en consolidant et en réitérant le lien discursif entre sécurité, immigration et menace pour l'identité. En pensant contourner le dilemme normatif des études de sécurité avec des précautions oratoires, ils choisissent de régler ce dilemme en l'ignorant. En suivant Jef Huysmans, la seule façon pour limiter la portée de ce dilemme est l'interrogation du nexus savoir-pouvoir qui relie sécurité et immigration. Il faut donc interroger les discours, et les tenants de ces discours, pour trouver les lieux où sécurité et immigration se rencontrent et les logiques qui sous-tendent ce rapprochement. Au contraire du constructivisme, dans une troisième partie, le matérialisme historique permettra d'assumer ce dilemme en démontrant que la sécurisation de l'immigration musulmane est un outil idéologique de domination.

---

<sup>193</sup> Voir les chapitres 7, 8 et 9, *ibid*, pp. 131-181.

<sup>194</sup> *Ibid*, pour le seul chapitre 8 : pp. 153, 157, 165.

<sup>195</sup> *Ibid*, p. 70.

## ***La sécurité sociétale en action : sécurisation et gestion de l'islam et de l'immigration en France.***

« Un acte de langage réussi repose sur la combinaison du discours et de la société, à la fois sur les caractères intrinsèques du discours et le groupe qui autorise et reconnaît ce discours ». En somme, trois conditions sont identifiables : le respect de la grammaire de la sécurité (aspect interne), la position d'autorité de l'énonciateur (premier aspect externe), les caractéristiques de la menace supposée (second aspect externe)<sup>196</sup>. De cette manière, lorsqu'il est question d'étudier la sécurisation de l'immigration, il est question de s'intéresser à la désignation en tant que menace de l'immigration, de l'islam et en définitive de l'immigration musulmane, ou des personnes désignées comme des immigrés musulmans.

Fruit d'un mélange entre l'approche performative d'Austin et la sociologie des échanges linguistiques de Bourdieu, la sécurisation rend impérative l'emploi de mesures exceptionnelles pour régler le problème de sécurité dont il est question. Pour être effective, elle doit, enfin, être acceptée par un public suffisamment large.

### **1. Politiques et intellectuels, légitimateurs de la sécurisation.**

La censure structurelle qu'opère un champ sur les productions d'énoncés et les stratégies d'euphémisation qui en découle déterminent la mise en forme d'un discours, c'est-à-dire sa mise en conformité avec les règles du champ<sup>197</sup>. La sécurisation correspond, au contraire, à la rupture des règles d'énonciation du champ politique (ouvert au débat et public) pour entrer dans le champ de la sécurité (urgence et raison d'Etat)<sup>198</sup>. La mise en forme sécuritaire d'un discours peut-être comparée à une absence de censure, ou plus précisément à une

---

<sup>196</sup> Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., pp. 32-33.

<sup>197</sup> Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques* (1982), Paris, Fayard, 2004, pp. 167-169.

<sup>198</sup> Barry BUZAN, *Security, a new framework*, op. cit., p. 25. D'où la distinction entre politisation et sécurisation.

redéfinition des limites du champ qui sont élargies vers celui de la sécurité. Il y a alors ce que l'on peut appeler des *stratégies de dramatisation*, qui répondent aux effets d'occultation des stratégies d'euphémisation par des *effets de monstration*, c'est-à-dire de désignation d'un élément comme existentiellement menaçant. Les énoncés sécuritaires deviennent alors les lieux d'exercice d'une violence symbolique d'autant plus légitime qu'elle est justifiée par la volonté de survie.

### **1.1. Les interprétations culturalistes des émeutes en banlieues en 2005.**

« Les émeutes ont duré trois semaines, du 27 octobre au 17 novembre, date à laquelle le ministère de l'Intérieur annonce le "retour à la situation normale" ; c'est-à-dire la fin des affrontements entre groupes de jeunes et policiers ainsi que le passage sous le seuil de cent voitures brûlées par nuit sur la France entière. Elles ont connu trois phases ». D'abord confinée à Clichy-sous-Bois où sont décédés les deux adolescents, elles s'étendent à la région parisienne (31 octobre-1<sup>er</sup> novembre) puis, progressivement, à toute la France (3 et 4 novembre) dans une quarantaine de départements et 274 communes. On peut noter qu'entre les 7 et 10 novembre, le nombre de voitures brûlées baisse de moitié<sup>199</sup>.

Chaque propos utilisé dans notre corpus a été tenu par une personnalité publique (connue et reconnue) ayant un accès aux médias nationaux ou internationaux et un capital symbolique qui légitime ces propos (fonction politique ou scientifique). Le cadre temporel est important car il détermine le contexte situationnel : les déclarations analysées ont été faites pendant les émeutes, c'est-à-dire au moment où elles ont lieu, ce qui peut amener à croire qu'elles révèlent des opinions ou des raisonnements personnels aux locuteurs et qu'elles répondent à la loi de la sincérité : « pour affirmer quelque chose on est censé pouvoir garantir la vérité de ce qu'on avance »<sup>200</sup>.

Il est donc question de *prises de positions*. Souvent, ce seront des interprétations culturalistes qui en ressortiront : les facteurs qui auraient favorisés ce déclenchement de violence sont culturels ou religieux. C'est la différence

---

<sup>199</sup> Véronique Le GOAZIOU, Laurent MUCCHIELLI (dir), *Quand les banlieues brûlent, retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006, p. 13 et pp. 13-16.

<sup>200</sup> Dominique MAINGENEAU, *Analyser les textes de communication* (1998), Paris, Nathan, 2000, p. 21.

culturelle, la différence d'identité, qui explique la fracture entre la France et ses banlieues, comme les difficultés qui peuvent y exister. Pour redessiner les limites de la parole sur l'immigration ou ce que l'on désigne comme tel, il faut rompre le sens commun, rompre avec « ce que l'on croit généralement » ou « ce à quoi l'on s'attend ».

### 1.1.1. L'évacuation des hypothèses concurrentes.

Avant de pouvoir prétendre expliquer un évènement par un élément ou un autre, il faut évacuer les hypothèses concurrentes. Ici, il s'agit des causes socio-économiques et de la thèse de l'erreur policière. « Pour devenir véridique, toute représentation doit asseoir son hégémonie (bien souvent en affirmant qu'elle est la seule représentation vraie, tout en déniaut aux autres leur caractère véridique), au prix de l'étouffement des représentations alternatives »<sup>201</sup> écrit Jef Huysmans.

« Ce que vous appelez les pauvres, je suis désolé de vous le dire, c'est des gens qui gagnent un peu moins d'argent. Mais comme ils gagnent un peu moins d'argent, ils ont les mêmes logements que les autres, sauf que eux les payent moins cher. Et ils vivent très bien. Nous n'avons pas de misère en France. Il n'y a pas ce que vous appelez les pauvres », a déclaré Patrick Balkany, maire (UMP) de Levallois-Perret<sup>202</sup>. Patrick Balkany reconstruit ici la catégorie des « pauvres » ; il tente de démontrer au co-énonciateur que les « pauvres » n'existent pas, ou en tout cas pas comme on le croit généralement (« ce que *vous appelez* les pauvres »). Pour cela, il utilise un « ce » cataphorique (« *ce* que vous appelez les pauvres ») où « l'énonciateur feint de désigner un objet déjà identifié par le co-énonciateur, alors qu'en fait il est en train de donner les caractéristiques qui permettent de le construire »<sup>203</sup>. En s'adressant au co-énonciateur et aux destinataires (« *je* suis désolé de *vous* le dire »), non seulement il prend en charge l'énoncé, c'est-à-dire qu'il l'assume et lui transfère la valeur de son capital symbolique, mais il se distancie également du co-énonciateur. Cela renforce encore plus la reconstruction de la catégorie « pauvres ». Deux effets de style peuvent être identifiés dans la redéfinition qu'opère le locuteur : la litote (« ils gagnent *un peu moins* d'argent »)

---

<sup>201</sup> Jef HUYSMANS, « Dire et écrire la sécurité », op. cit.

<sup>202</sup> Patrick Balkany croyait être interviewé par une télévision américaine ; en fait, il s'est fait piégé par les « Yes Men » (un groupe d'humoristes altermondialistes), *Le Nouvel Observateur*, 18 novembre 2005.

et l'euphémisme (« ils vivent *très bien* », « ils ont les *mêmes* logements »). La litote est une expression affaiblie<sup>204</sup>. Ce qu'il faut comprendre dans cette litote, c'est que les inégalités de revenus sont exagérées, qu'elles ne sont pas si importantes que ce que l'on croit. L'euphémisme est une expression enjolivée<sup>205</sup>. Ainsi, les conditions de vie des « pauvres » ne sont pas aussi mauvaises que ce que l'on imagine. En réalité, « ils vivent très bien » parce que, d'une part, leurs logements ne diffèrent pas de ceux des personnes ayant un revenu supérieur et, d'autre part, ils ont l'avantage de payer moins cher un logement identique. La reconstruction de la catégorie des « pauvres » s'achève alors par un renversement (le « pauvre » est en fait un privilégié) et par la négation de l'existence de la pauvreté « en France ».

Ensuite, le décès des deux adolescents reste à expliquer. « Lors d'une tentative de cambriolage, lorsque la police est arrivée, un certain nombre de jeunes sont partis en courant. Trois d'entre eux qui n'étaient pas poursuivis par la police, sont allés se cacher en escaladant un mur d'enceinte de trois mètres de haut qui abritait un transformateur » affirme le ministre de l'Intérieur (Nicolas Sarkozy, UMP), le jour de l'évènement<sup>206</sup>. Il est ici important de reprendre la scène d'énonciation<sup>207</sup>. Le type de discours (ou scène englobante) est celui d'une déclaration à la presse. Le genre de discours (ou la scène générique) définit cette déclaration à la presse comme celle d'un ministre en exercice s'exprimant publiquement sur un sujet directement lié à sa compétence en vue d'informer sur un évènement du jour. La scénographie de l'énoncé décrit cet évènement et cherche à faire advenir une version officielle et vraie : les « jeunes » étaient en train de cambrioler, ont fui, n'étaient pas poursuivis et sont entrés dans un transformateur. De cette manière, les policiers concernés sont dédouanés tout comme l'institution à laquelle ils appartiennent, et les « jeunes » sont désignés comme les seuls responsables de leur décès. Ces décès sont presque justifiés par le cambriolage : en effet, la fuite est liée à cette culpabilité affirmée et, puisque les policiers ne les poursuivaient pas

---

<sup>203</sup> Dominique MAINGENEAU, *Analyser les textes de communication*, op. cit., 2000, p. 165.

<sup>204</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 346-348.

<sup>205</sup> *Ibid*, pp. 241-242.

<sup>206</sup> Cité par Véronique Le GLOAZIOU, Laurent MUCCHIELLI, *Quand les banlieues brûlent*, op. cit., p. 64. Ces propos seront répétés au journal de 20 heures de TF1 le 30 octobre.

<sup>207</sup> Dominique, MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, op. cit., pp. 69-76.

alors qu'ils étaient en droit de le faire, cette fuite atavique et la volonté de se cacher en passant un mur « de 3 mètres de haut » constituent les indices de cette culpabilité<sup>208</sup>.

Finalement, les émeutes ont d'autres causes que les causes sociales et celle de l'erreur policière. Etant donné que la classe des « pauvres » n'existe pas, elle ne peut logiquement pas se révolter pour exprimer la dureté de sa condition. Etant donné, en outre, que les policiers ne sont pas responsables de la mort des adolescents, les émeutes ne peuvent pas non plus être l'expression du désarroi ou de la colère face à la perte d'un membre de son groupe social.

### 1.1.2. « Leur » polygamie comme facteur causal.

Pierre Bourdieu critique la théorie de l'acte de langage d'Austin en démontrant qu'il est nécessaire de regarder plus loin que les propriétés intrinsèques du langage et s'intéresser aux conditions sociales de production et de réception des discours<sup>209</sup>. Pointer la polygamie comme facteur causal ou explicatif des émeutes équivaut à désigner la culture des individus comme responsable : dans le cadre de la sécurité sociétale qui se fonde sur les différences d'identité, notamment culturelles, on entre dans la séparation performative entre « eux » et « nous ».

« Ces gens, ils viennent directement de leurs villages africains. Or la ville de Paris et les autres villes d'Europe, ce ne sont pas des villages africains. Par exemple, tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont dans la rue et pas à l'école ? Pourquoi leurs parents ne peuvent pas acheter un appartement ? C'est clair, pourquoi : beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames. Dans un appartement, il y a 3 ou 4 femmes et 25 enfants. Ils sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements, mais Dieu sait quoi ! On comprend pourquoi ces enfants courent dans les rues »<sup>210</sup>. Hélène Carrère d'Encausse désigne la polygamie comme un élément pertinent pour la compréhension des événements en

---

<sup>208</sup> Peut-être le Ministre de l'Intérieur n'avait-il pas de bonnes informations à ce moment, mais cette thèse a été soutenue à plusieurs reprises et l'est parfois encore (Alain Finkielkraut, *Réplique(s)*, 6 janvier 2007) bien qu'elle ait été invalidée et qu'une procédure judiciaire pour non-assistance à personnes en danger ait été entamée. *Le Monde*, 28 octobre 2006, 7 décembre 2006.

<sup>209</sup> Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, op. cit., pp. 103-119.

<sup>210</sup> Hélène Carrère d'Encausse, propos tenus à la télévision russe NTV et rapportés par *Libération*, 16 novembre 2005. La brève présente Hélène Carrère d'Encausse comme « éminente historienne, spécialiste de l'Union Soviétique et secrétaire perpétuelle de l'Académie Française ». Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, et Gérard Larcher, ministre délégué à l'emploi, ont fait des déclarations similaires sur le fond, *Le Monde*, 16 novembre 2005.

cours. La scénographie de l'énoncé (« Dans *un* appartement, il y a *trois* ou *quatre* femmes et 25 enfants ») vient confirmer qu'il est impossible de vivre *correctement* dans ces conditions et que cela provoque les troubles en question. De plus, les références de lieu mettent dos à dos les deux groupes de personnes : « les villes d'Europe » s'opposent aux « villages africains » (« *leurs* villages »).

En fait, l'élément le plus important dans cet énoncé est l'implicite<sup>211</sup>. Ce qui est posé, c'est l'opposition Afrique/Europe ; ce qui est présupposé, c'est le contenu de cette opposition. On peut déduire qu'il s'agit de l'hygiène (« ce ne sont *plus* des appartements », l'emploi de « Dieu sait quoi » qualifie par ellipse ce que deviennent les appartements où vivent des familles africaines) et du mode de vie (la polygamie). Le troisième élément de l'implicite est le sous-entendu. D'après le locuteur, il est question de personnes qui arrivent « *directement* de leurs villages » pour s'installer dans les villes d'Europe : c'est une transplantation de pratiques et de croyances d'un lieu supposé moderne à un autre identifié comme plus primaire. Il est possible de postuler que le sous-entendu est que ces personnes n'ont pas tout à fait leur place en Europe à cause des différences qui sont présupposées.

En dernière analyse, la prise en charge du propos est importante. L'énoncé est déclamé sur le « ton de l'évidence »<sup>212</sup> : « *C'est clair*, pourquoi : beaucoup de ces Africains, *je vous le dis*, sont polygames ». En plus de la mise à distance d'avec « ces Africains », il existe une tension propre à la phrase où l'arrivée de l'argument de la polygamie se fait progressivement. D'abord, c'est son caractère évident et incontestable qui est annoncé – agissant comme une forme d'autojustification –, puis les sujets du propos sont posés avant que la prise en charge s'affirme et que l'argument soit énoncé. Enfin, l'institution de « ces Africains » comme des « Africains »<sup>213</sup> s'achève par l'excuse accordée aux enfants : « on comprend ». La responsabilité n'est pas individuelle, elle est plus abstraite : cela explique que « ce n'est pas leur faute », c'est celle des parents ou de la culture et du mode de vie « *directement* » venus d'Afrique – ils en héritent mais l'intégration peut les en *sauver*.

---

<sup>211</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 304-306.

<sup>212</sup> Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, op. cit., p. 218-219.

<sup>213</sup> Le « noir » est généralement inférieurisé intellectuellement et considéré comme un mineur éternel et donc plus ou moins irresponsable. Voir, par exemple, le portrait des noirs d'Afrique au temps de la colonisation, dans Oliver LE COUR GRANDMAISON, *Coloniser, Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005, pp. 82-85.

L'emploi du pronom indéfini « on » participe également de l'ethos<sup>214</sup> que construit le locuteur au travers de ses propos, c'est-à-dire de l'image de soi. D'une part, en effaçant les frontières entre première, deuxième et troisième personne, il permet d'affirmer et d'élargir la représentativité du locuteur, sa légitimité<sup>215</sup>. D'autre part, en plus de se prévaloir du capital symbolique de ses titres, la scène englobante (ou type de discours) et la scène générique (ou genre de discours), c'est-à-dire l'interview d'une savante française, spécialiste de la Russie et interrogée justement par la télévision russe (qui se tourne vers elle), montre la « délégation d'autorité »<sup>216</sup> qui est donnée au locuteur.

L'acte d'institution « signifie à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous »<sup>217</sup>. Ainsi, les émeutiers, quelque soit leurs situations réelles<sup>218</sup>, sont assignés à être et à rester des « Africains » et les pères des « polygames ». Cet argument a été repris par Bernard Accoyer, à la station de radio RTL, qui a estimé que c'était « certainement l'une des causes » des problèmes en banlieues et que « cela pose des problèmes de logements. On ne peut pas vivre à plusieurs dizaines dans un appartement »<sup>219</sup>. Ici, l'emploi de « on » est différent : il s'agit d'un ensemble indéfini et général de personnes ; ce qu'il faut comprendre, c'est que personne ne peut *humainement* vivre « à plusieurs dizaines dans un appartement ». Gérard Larcher, pour sa part, en a fait une des « causes possibles » des émeutes, dans une déclaration au *Financial Times*. Il ne s'agit donc pas d'un point de vue isolé.

Les émeutiers « sont tout à fait français juridiquement. Mais disons les choses comme elles sont : la polygamie et l'acculturation d'un certain nombre de familles font qu'il est plus difficile d'intégrer un jeune originaire d'Afrique noire qu'un jeune français d'une autre origine »<sup>220</sup>. Le type de discours reste l'interview et le genre la déclaration du ministre compétent en exercice, mais, ici, la scénographie est différente. La parole du ministre est une parole de professionnel dont la tâche

---

<sup>214</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 238-240.

<sup>215</sup> Dominique MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, op. cit., pp. 110-111.

<sup>216</sup> Pierre BOUDIEU, *Ce que parler veut dire*, op. cit., p. 113.

<sup>217</sup> *Ibid*, p. 126.

<sup>218</sup> Par exemple, nés en France de parents étrangers, nés à l'étranger et naturalisés, nés en France de parents naturalisés...

<sup>219</sup> *Nouvelobs.com*, 16 novembre 2005. Bernard Accoyer est aujourd'hui Président de l'Assemblée Nationale.

<sup>220</sup> Nicolas Sarkozy, *L'Express*, 17 novembre 2005. L'idée d'une intégration plus difficile pour les immigrés non-européens est également répandue : l'éditorial de Claude Imbert dans *Le Point* (10 novembre 2005) qualifie l'idée opposée d'« historique aveuglement ».

est d'assurer au mieux l'intégration des individus ou des familles. On retrouve un sous-entendu : le non-dit concerne ce qui est le contraire d'être « français juridiquement » ; il semble que ce soit d'être « français réellement » ou français *tout court*, c'est-à-dire d'être intégré d'après la suite de l'énoncé. De cette façon, il est fait état des difficultés à être un français comme les autres pour « un jeune originaire d'Afrique noire », à cause des phénomènes culturels que le locuteur évoque. La culture, qui donne le contenu de l'identité, est posée comme *problème*.

Recherchons, en dernier lieu, les points communs entre ces énoncés pour voir s'ils forment un discours cohérent. D'abord, il est possible de trouver un caractère didactique<sup>221</sup> à ces propos. Cela se confirme dans les situations des locuteurs, à savoir les positions d'autorités qu'ils possèdent (Hélène Carrère d'Encausse par rapport à la Russie, Nicolas Sarkozy en France...). Il y a également la volonté de contribuer à la connaissance du destinataire (« disons les choses comme elles sont », « je vous le dis »). Les données formelles d'exemplification et d'explication contribuent à cette didacticité (la difficulté d'intégration, les « 3 ou 4 femmes et 25 enfants », les « problèmes de logement »).

Ensuite, si on applique la loi d'informativité<sup>222</sup>, on peut en inférer des propositions cohérentes. Il y a non seulement la polygamie comme contribution à la compréhension de la situation en banlieues, mais aussi la différence culturelle qui est posée entre « eux » et « nous ». Par exemple citer l'acculturation comme élément perturbateur de l'intégration implique que la différence culturelle radicale (car elle est opposée à celle « d'une autre origine » supposée plus douce), autrement dit la culture africaine, est un problème pour l'intégration ; ou encore lorsque la polygamie est associée à la « négation des droits de la personne »<sup>223</sup>, cela implique qu'*ils* ne les respectent pas alors que *nous* les respectons, que ce respect ne fait pas partie de *leur* culture alors qu'il est important pour *nous*. La culture semble être définie comme un élément du problème.

Enfin, les énoncés étudiés partagent un contexte étendu et des co-occurrences<sup>224</sup>, c'est-à-dire des représentations déjà exprimées et relativement

---

<sup>221</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 181-184

<sup>222</sup> *Ibid*, p. 357.

<sup>223</sup> « La polygamie, c'est la négation des droits de la personne, des droits de la femme », Bernard Accoyer.

<sup>224</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 134-136 et 143-147.

institutionnalisées : la polygamie des africains, le mode de vie et le nombre élevé d'enfants. Ces co-occurrences se retrouvent, par exemple, dans la déclaration de Jacques Chirac en juin 1991 à Orléans : « Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs et qui voient sur le pas du palier d'à côté de son HLM, entassée, une famille, avec *un* père de famille, *3 ou 4* épouses et *une vingtaine* de gosses et qui gagnent 50 000 francs de prestations sociales sans naturellement travailler. Si vous ajoutez à cela *le bruit et l'odeur*, eh bien le travailleur français, sur le palier, il devient fou. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela ».

En fin de compte, la prise en charge catégorique et revendiquée, la volonté d'être didactique et la mise à distance de l'autre se rejoignent dans les différents énoncés étudiés. Il est possible d'en déduire qu'ils forment un discours cohérent sur les immigrés, en l'occurrence africains, dont on peut déduire facilement les croyances religieuses du fait de « leur » polygamie. Cette séparation entre « eux » et « nous » est le premier pas nécessaire à la sécurisation de l'immigration.

### 1.1.3.                   Editoriaux et tribunes : champ sémantique et paradigmes désignationnels.

Après avoir étudié des énoncés épars, il est possible d'aborder la sécurisation de l'immigration musulmane par les éditoriaux et les tribunes qui sont des textes plus longs permettant de développer une pensée propre. L'éditorial est un exercice particulier : il n'est pas un article neutre qui traite d'un fait mais un véritable texte d'opinion qui dénote de la ligne éditoriale de la publication dont il est issu. Il peut être le fait d'un membre important du journal (Claude Imbert, ancien directeur, pour *Le Point*) ou d'un collaborateur régulier (Yvan Rioufol pour *Le Figaro*). La tribune est, par opposition, un texte rédigé par une personnalité extérieure au journal mais elle peut s'apparenter à un éditorial parce qu'elle révèle une prise de position dans le débat public ; pour être publiée, une tribune doit être signée par une personne connue et/ou reconnue.

Le corpus étudié<sup>225</sup> va permettre de mettre en évidence le paradigme désignationnel des émeutes ou de la situation générale dans les banlieues, et le

---

<sup>225</sup> Les éditoriaux sont « Rébellion contre le "modèle français" » d'Yvan Rioufol dans *Le Figaro* du 11 novembre 2005 et « Le bûcher d'une politique » de Claude Imbert dans *Le Point* du 10 novembre 2005. La tribune est celle de Robert

champ sémantique utilisé pour décrire ces événements et l'immigration. Par paradigme désignationnel et définitionnel, il est entendu un ensemble d'expressions ou de reformulants qui permettent de désigner un objet de discours et de lui assigner des éléments de définition<sup>226</sup>.

Le paradigme désignationnel des émeutes permet de mettre en évidence des connotations péjoratives concernant les émeutiers et ceux qui sont désignés comme leurs soutiens ou leurs défenseurs. Dans les éditoriaux étudiés, il est fait état de ceux qui sont accusés d'excuser les émeutes comme des naïfs ou des inconscients (« jobards », « crédules », « belles âmes », « gardiens du politiquement correct », « ces adeptes de la repentance », « les sociologues », « les animateurs de télévision »). Les émeutiers sont eux désignés par des expressions qualifiant leurs actes (« voyous », « émeutiers », « criminels », « insurgés », « graines de casseurs »), leurs conditions (« enfants perdus », « instruments des dealers et des fondamentalistes », « ces jeunes ») ou par un jugement de valeur (« racaille »). Au contraire, ceux qui s'opposent à eux sont nommés (« Sarkozy », « Nicolas Sarkozy », « Dominique de Villepin ») ou désignés par leurs fonctions (« Premier ministre », « ministre de l'Intérieur », « les policiers », « les pompiers » etc.). Cette différence de traitement montre une prise de position désapprobatrice et une déférence discriminée selon les individus. De plus, elle décrit la situation avec, d'un côté, un ensemble d'individus supposés avoir des caractéristiques identiques et, d'un autre côté, des personnes nommées, identifiées et donc individualisées. Les coréférences traitant des soutiens des émeutiers doivent faire passer l'idée selon laquelle, en France, *on n'a pas le courage de regarder la réalité en face*, à savoir l'impossibilité d'intégrer certains immigrés et plus précisément « les populations extra-européennes » (Y. Rioufol). Au lieu d'adopter cette attitude connotée positivement, ces vérités qui dérangent ont été enfouies dans « l'angélisme et la jérémiade » (C. Imbert). On peut même, en dernière instance, déceler l'assignation à chacune de ses attitudes d'éléments de genre : la « jérémiade » est une caractéristique jugée plus féminine ou enfantine alors que le *courage* de rompre le politiquement correct est une attitude masculine et virile.

---

Redeker intitulée « Le nihilisme culturel imprègne les émeutes banlieusardes » et parue dans *Le Figaro*, 28 novembre 2005.

<sup>226</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 415-416.

Ensuite, le champ sémantique pour décrire ces émeutes ou la vie quotidienne dans les banlieues est conflictuel voire guerrier (« terrorisme urbain », « jeu de guérilla », « guérilla urbaine », « rixes interethniques », « tentatives de subversions », « techniques classiques de déstabilisation »)<sup>227</sup>. Yvan Rioufol s'autocensure par prétérition en estimant qu'« il n'y a pas lieu de parler de guerre civile. Mais [que] l'hypothèse n'est plus invraisemblable ». Ce qui est frappant est la référence à une perception réductrice de l'immigré comme *sorti tout droit de sa savane* : ainsi, Claude Imbert parle de « foudrades tribales » ou de « territoires claniques » et Yvan Rioufol de « razzias ». Ces expressions sont liées à l'identification des individus à leurs cultures, et seul le contexte extra-discursif peut aider à comprendre la signification de l'emploi de ces mots : la référence à la « razzia », par exemple, désigne clairement les descendants de maghrébins ou plus généralement les Arabes. De même, l'emploi du terme « terrorisme » est une référence plus ou moins explicite au terrorisme islamiste ; quant au mot « insurgé », il rappelle presque la situation en Irak. Par ailleurs, la qualification de « barbares » ou de « barbarie » des actes implique une distinction entre « nous » les civilisés et « eux » les sauvages<sup>228</sup>. En définitive, ce langage guerrier nous ramène directement à la sécurisation car il est bien fait état d'un conflit ou d'un risque de conflit dangereux qui « menace de [déstabiliser] la République » (élément politique) et qui relève d'un « rejet de la France » (élément culturel).

Ce qui ressort de cette chaîne de référence, en somme de la désignation d'un même objet de discours par des mots ou des groupes de mots différents, est qu'elle permet l'expression d'un jugement de valeur (la critique des émeutes, des émeutiers et de leurs supposés défenseurs) et d'une prise de position explicite<sup>229</sup>. Il s'agit donc d'une méthode tout à fait appropriée au type de discours qu'est l'éditorial, mais la tribune est aussi un lieu propice à l'utilisation d'effets de style.

« A force de marteler que “la” culture est oppression, élitisme, qu'une pièce de Shakespeare n'a pas plus de valeur qu'une chanson, et qu'un vers de Racine ne

---

<sup>227</sup> *Le Monde* (4 novembre 2005) rapporte les propos tenus par un membre du syndicat Synergie (officiers de police) qui parle de « terrorisme » pour qualifier les émeutes.

<sup>228</sup> Dans l'interview qui sera étudiée plus loin, Alain Finkielkraut déclare : « Actuellement on enseigne l'histoire coloniale comme uniquement une histoire négative. On n'enseigne plus que l'entreprise coloniale avait aussi pour but d'éduquer, d'apporter la civilisation aux *sauvages* » [nous soulignons] (*Haaretz*, 17 novembre 2005).

<sup>229</sup> Le titre de l'éditorial d'Yvan Rioufol est à double sens : lui aussi se « rebelle contre le modèle français » en en dénonçant l'hypocrisie diffusée par les « jobards ».

vaut pas mieux qu'un couscous, comment s'étonner qu'on brûle des bibliothèques ? » (R. Redeker<sup>230</sup>). Cette question est purement rhétorique, c'est-à-dire que la réponse est contenue dans la formulation. Il apparaît plus intéressant de s'interroger sur la rupture dans le registre de la comparaison : pourquoi comparer un vers de Racine avec un plat culinaire, alors que précédemment la comparaison restait dans le registre artistique (une pièce de Shakespeare/une chanson) ? L'explication probable est qu'il s'agit d'explicitier, au détour d'un simple mot, de qui il est question, de quelle culture le locuteur parle, sans en faire expressément mention. Grâce à cette précision, il est possible au destinataire de déduire quelle culture a causé le « nihilisme » qu'il déplore chez les émeutiers : puisque le couscous est un plat typiquement nord-africain, il s'agit donc de la culture maghrébine et/ou musulmane. Cependant, il faut également s'intéresser au cotexte<sup>231</sup>, c'est-à-dire à ce qui est dit avant et après ce passage. Avant de rejouer la lutte de définition de la culture entre sociologie (« les cultures ») et philosophie (« la culture »), il est fait référence aux « révoltes sociopolitiques » du passé, comme celle de l'anarchisme, que le locuteur situe dans la continuité du projet des Lumières. Dès lors, les émeutes « nihilistes » des quartiers populaires se voient refuser le droit de prétendre appartenir à une lignée historique de révoltes sociales. Elles sont clairement désignées comme *étrangères aux Lumières* : les émeutiers n'appartiennent finalement pas à « notre » monde, à « notre » culture.

« Ce n'est pas la pauvreté, c'est-à-dire une construction sociale, qui engendre la violence anomique et insensée, mais le nihilisme, c'est-à-dire une construction culturelle ». Il s'agit d'une « absence de sens ». Le paradigme définitionnel utilisé dans cette tribune par le locuteur caractérise les émeutes comme « insensées » et « anomiques », sans « discours théorique apte à les justifier, à les placer dans une stratégie historique », comme « une violence aveugle venant semer la désolation ». Les émeutes ne sont pas justifiées par une théorie quelconque : elles apparaissent au locuteur comme *injustifiées*, c'est-à-dire injustes et injustifiables, donc

---

<sup>230</sup> Robert Redeker est présenté comme professeur de philosophie dans un lycée et membre du comité de rédaction des *Temps Modernes*.

<sup>231</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique, MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 134-136.

illégitimes. L'interprétation culturaliste des émeutes marque ce discours, ou plutôt leur explication par l'inculture ou la *mauvaise culture* de ceux qui les font<sup>232</sup>.

Dans les trois textes composant notre corpus, il est fait état d'une critique du travail social dans les banlieues mais dans des termes différents<sup>233</sup>. Pour Robert Redeker, il s'agit de montrer que « la réponse en termes sociaux est vouée à l'échec » car c'est la hiérarchie<sup>234</sup> des cultures qui a été changée et cela a causé les problèmes en cours : « les travailleurs sociaux ne cessent (...) d'incriminer la France au nom de l'anticolonialisme, de l'antiesclavagisme (...). Ils ne cessent de rendre la France non désirable ». C'est alors le travail culturel *dans* les banlieues et *sur* les banlieues qui a empêché l'intégration des immigrés ; et, d'après les locuteurs, la spécificité de ces travaux réside dans le fait qu'ils incorporent la diversité des cultures présentes dans les quartiers populaires.

Il y a également, en dernier lieu, un consensus sur les questions autorisées et les problèmes légitimes. Il s'agit de l'immigration et précisément de l'immigration culturellement différente : « Le déferlement, depuis 30 ans, d'une immigration incontrôlée si étrangère à nos croyances, à nos mœurs et à nos lois avait d'avance compromis le lent travail de biologie sociale que requiert une intégration heureuse, et d'ailleurs nécessaire. Le flux – celui surtout d'Afrique noire – sans cesse grossi par le regroupement familial – voire polygame –, loin d'irriguer calmement la nation, aura constitué ces poches stagnantes où grouillent de mauvaises fièvres. Leur avenir était écrit d'avance » (C. Imbert). En plus du

---

<sup>232</sup> Il est possible de rappeler qu'« à la différence du sauvage, le barbare (...) n'est pas "incivilisé" ou a-civilisé ; il est, depuis des siècles, "mal" civilisé. (...) Sa "mauvaise" civilisation, si intimement liée à sa religion, est la cause de son impossible domestication », Olivier LE COUR-GRANDMAISON, *Coloniser, exterminer*, op. cit., p. 85.

<sup>233</sup> D'un côté c'est « l'empressement du gouvernement à redistribuer (...) des subventions aux associations (...) et à disculper l'islam de toute responsabilité dans les émeutes [qui] n'aident pas à comprendre la complexité des motivations des insurgés » qui est dénoncé (Rioufol). D'un autre côté, le locuteur se réjouit que ces événements « mettent en sourdine l' ancestrale rhétorique sur prévention et répression » et qu'ils permettent de « remiser (...) la sollicitude "sociologique" pour les voyous » (Imbert).

<sup>234</sup> « On ne cesse de dévaluer "la" culture et de surévaluer, au nom du différentialisme, "les" cultures dans leur pluralité » ; « on leur a enseigné que *tout se vaut* » ; « le nihilisme est la situation *d'égalisation* des cultures dans laquelle le travail social enferme les populations des banlieues » ; « la *surévaluation* des cultures, de toutes les cultures, et le fétichisme de la différence empêche de s'amalgamer à la culture nationale et républicaine de la France ». C'est bien un champ sémantique de la hiérarchie qui est utilisé : ce brouillage de la hiérarchie des cultures par les travailleurs sociaux est une cause des problèmes. Dans cette hiérarchie, on peut supposer que la « culture nationale et républicaine de la France » devrait être, en principe, au sommet, alors qu'on n'a pas cessé de la déclasser vis-à-vis de la culture du « couscous ». C'est un point de vue répandu ; ainsi, *Le Monde* (20-21 mai 2007) rapporte ces propos de Xavier Darcos, tenu sur son blog quelques mois avant d'être le nouveau ministre de l'Éducation Nationale : « Les mêmes "sauvageons" qui jouent les casseurs de banlieue et qui *lapident* la police ou l'école sont prêts à manifester, le cœur sur la main, contre le racisme ou en faveur de n'importe quel pacifisme » et « [l'école est] engluée [dans] un prêchi-prêcha "droits de l'hommites" global et uniforme qui interdit les *hiérarchies*, les différences et les choix ». Enfin, dans la lutte entre la

déterminisme culturel affiché, c'est bien l'arrivée d'une immigration jugée ontologiquement différente qui pose problème : les croyances (l'islam), les mœurs (la polygamie), les lois (la criminalité), chacun de ces éléments fait de *ces gens* un problème dont l'issue était connue d'avance. Yvan Rioufol déplore également « la fracture identitaire née d'un communautarisme ethnique » à cause de « l'arrivée trop massive de populations extra-européennes et de l'emprise de l'intégrisme dans les quartiers » ; finalement, l'éditorialiste du *Figaro* estime qu'il « reste aux politiques à considérer enfin l'immigration pour ce qu'elle est devenue : un problème pour l'identité du pays ».

L'interprétation que l'on peut donner de ces éléments est simple. Le paradigme désignationnel de l'immigration insiste toujours sur le nombre et crée l'image d'une France assiégée (« déferlement », « arrivée trop massive » etc.). Quant au paradigme définitionnel, qui assigne des éléments qualitatifs, il traite exclusivement des différences culturelles et identitaires, supposées irréductibles face à « *nos croyances, nos mœurs et nos lois* ». Il est possible, enfin, de retrouver en sous-entendu le cliché, diffus dans l'opinion publique, devenu stéréotype<sup>235</sup>, c'est-à-dire institutionnalisé, concernant l'hygiène mais il est transféré sur un lieu : « ces poches stagnantes où grouillent de mauvaises fièvres ».

Il est donc bien question d'un dilemme de sécurité sociétale : l'immigration est désignée comme une menace pour l'identité et la culture de la France. La scénographie décrit une situation qui ne peut plus durer et les locuteurs en appellent à l'action. Il semble que les conditions internes (grammaire de la sécurité) et la première condition externe (les personnalités influentes) de la sécurisation soient réunies. En effet, *Le Point* est diffusé à un peu plus de 400 000 exemplaires chaque semaine et *Le Figaro* est le plus vieux quotidien français en activité et est diffusé à plus de 300 000 exemplaires.

---

culture légitime et les autres, la hiérarchie des cultures veut que « devant *la culture*, on s'incline, on baisse la tête » [nous soulignons] (Alain Finkielkraut, *L'Arche*, juin-juillet 2003). « On » désigne les supposés réfractaires à *la culture*.

<sup>235</sup> Pour la définition et la distinction entre cliché et stéréotype, voir : Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 544-548.

## 1.2. L'exemple d'Alain Finkielkraut : le cas d'un discours hérétique.

Pierre Bourdieu définit le « discours hérétique » comme un élément de « subversion politique » passant par la « subversion cognitive » : « Le discours hérétique doit non seulement contribuer à briser l'adhésion au monde du sens commun en professant publiquement la rupture avec l'ordre ordinaire, mais aussi produire un nouveau sens commun et y faire entrer, investies de la légitimité que confère la manifestation publique et la reconnaissance collective, les pratiques et les expériences jusque-là tacites ou refoulées de tout un groupe »<sup>236</sup>.

Nous nous proposons d'essayer d'identifier le caractère hérétique du discours d'Alain Finkielkraut<sup>237</sup>. Pour cela, le corpus mobilisé inclut une interview<sup>238</sup> et une émission de radio animée par Alain Finkielkraut<sup>239</sup>.

Le discours du locuteur, en premier lieu, se présente lui-même comme hérétique, c'est-à-dire comme rompant avec le discours du sens commun et les discours autorisés : « On a tendance à avoir peur du langage de vérité, pour de “nobles motifs” », « nous devons nous efforcer de conserver un langage de vérité », « mais cela aussi, il vous est interdit de le dire ». De plus, il est présenté comme tel dans le paratexte<sup>240</sup>, c'est-à-dire le chapeau de l'entrevue : « l'opinion exprimée par Finkielkraut est déviante, voire très déviante », « il a beaucoup à dire mais il s'avère que la France n'est pas prête à l'entendre », « il souligne à plusieurs reprises que les choses dont il nous fait part au cours de notre entretien ne sont pas des choses qu'il peut encore dire en France. Il est impossible et peut-être même dangereux de dire ces choses là, en France, aujourd'hui ». De cette manière, le locuteur est identifié comme celui qui va briser les règles établies. Les co-énonciateurs lui attribuent même un certain courage face au danger.

---

<sup>236</sup> Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, op. cit., pp. 150-151.

<sup>237</sup> Alain Finkielkraut est diplômé de l'École Normale Supérieure, agrégé de Lettres modernes et titulaire d'une maîtrise de philosophie. Il est généralement présenté comme philosophe et professeur à l'École Polytechnique. Il appartient au groupe des « nouveaux philosophes » (avec Pascal Bruckner, André Glucksmann etc.). Il est considéré comme l'un des philosophes français les plus importants et brillants de sa génération. Il anime deux émissions de radio.

<sup>238</sup> L'interview a été donnée à *Haaretz*, quotidien israélien et publiée le 17 novembre 2005. La version utilisée dans notre analyse est une traduction de la version anglaise. Elle est disponible sur : <http://www.upjf.org/actualitees-upjf/article-10553-145-7-genre-francais-est-interviec-finkielkraut-haaretz.html>

<sup>239</sup> Il s'agit de l'émission hebdomadaire *Réplique(s)*, diffusée sur France Culture le 6 janvier 2007.

<sup>240</sup> Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire*, op. cit., pp. 418-420.

Il est possible, en second lieu, de déceler une stratégie de crédibilité<sup>241</sup> qui se traduit ici par une position d'engagement où la prise en charge du discours est très forte. En outre de son capital symbolique individuel, il construit un ethos émotionnel (« ces évènements m'attristent tellement », « je me désespère », « c'est la pire des choses qui pouvait arriver à mon pays et je suis très malheureux »), identitaire (« pour le juif que je suis », « je suis fils d'immigrants polonais », « les juifs comprennent ce que je viens de dire ») et d'homme raisonnable (« contrairement à d'autres, je n'ai pas parlé d'Intifada des banlieues », « il ne s'agit pas des noirs et des arabes dans leur ensemble, mais d'une partie des noirs et des arabes », « je les entends dire [certains juifs] : "les français" [en parlant des blancs]. Je leur dis : "(...) Vous avez Israël !" »). Attirant la sympathie grâce à la charge émotionnelle de ses propos, se rapprochant des co-énonciateurs et des destinataires par son identité et asseyant sa crédibilité en précisant les nuances de sa pensée, le locuteur installe son discours dans la légitimité de celui qui vit et connaît la France mais d'un point de vue doublement particulier : celui du philosophe juif<sup>242</sup> avec la force de la réflexion associée à l'audace de la pensée.

Pourtant, le fond du propos est sans ambiguïté. Bien qu'il n'élide pas entièrement certains éléments sociaux des émeutes (« Ils veulent tout immédiatement et ce qu'ils veulent n'est que l'idéal de la société de consommation. C'est ce qu'ils voient à la télévision », « bien sûr que la discrimination existe »), la scénographie de son discours est sans équivoque celle du « choc des civilisations »<sup>243</sup>, de la lutte entre les communautés<sup>244</sup>, de la

---

<sup>241</sup> Sur les stratégies de discours : *ibid*, pp. 548-549. Sur la stratégie de crédibilité : *ibid*, pp. 154-155.

<sup>242</sup> En plus des titres objectivant son savoir académique et de l'accès aux médias dont il jouit, il possède, à la manière d'Hélène Carrère d'Encausse avec la Russie, un rapport privilégié avec Israël : il a fondé l'Institut d'Etudes Lévinassiennes de Jérusalem et a été fait docteur Honoris Causa de l'université de philosophie de Tel-Aviv. Enfin, le paratexte l'identifie explicitement comme proche d'Israël et de la communauté juive : « Finkielkraut, comme son nom l'indique, est lui-même l'enfant d'une famille d'immigrants. Ses parents sont venus en France de Pologne, leurs parents ont péri à Auschwitz. Ces dernières années, son judaïsme est devenu un thème central dans ses écrits surtout depuis la seconde Intifada et la montée de l'antisémitisme en France. Il est l'un des chefs de file de la lutte contre l'antisémitisme en France et aussi l'un des plus éminents défenseurs d'Israël et de ses politiques face aux nombreuses critiques d'Israël en France. Sa réputation de porte-parole clef de la communauté juive de France a grandi, particulièrement depuis qu'il a commencé à animer une émission de discussion sur la radio juive RCJ ».

<sup>243</sup> « Pourquoi certaines parties du monde arabo-musulman ont-elles déclaré la guerre à l'Occident ? », « nous sommes témoins d'une radicalisation islamique – dont il faut rendre compte dans sa totalité avant de s'en prendre au cas français – d'une culture qui au lieu de traiter ses problèmes, cherche un coupable extérieur », « elles sont dirigées contre la France en tant qu'ancienne puissance coloniale, contre la France en tant que pays européen, contre une France à la tradition chrétienne ou judéo-chrétienne », « les considérer comme une réponse au racisme français, c'est être aveugle à une haine plus vaste : la haine de l'Occident, considéré comme responsable de tous les crimes ».

<sup>244</sup> « Le problème est que la plupart de ces jeunes sont noirs ou arabes et ont une identité musulmane. Vous savez, en France, il y a aussi d'autres immigrants en situation difficile – Chinois, Vietnamiens, Portugais – et ils ne participent pas

concurrence victimaire<sup>245</sup> et de la justification des discriminations<sup>246</sup>. Et au mépris culturel s'ajoute le mépris de classe : « Prenez, par exemple, le langage. Vous dites qu'ils sont de troisième génération. Alors pourquoi parlent-ils le français de cette manière ? C'est un français massacré – l'accent, les mots, la syntaxe ».

D'après Pierre Bourdieu, la réussite du discours hérétique ne réside pas dans le pouvoir performatif des mots mais dans la dialectique entre le langage et le groupe qui le reçoit. C'est avant tout un *travail d'énonciation* où il s'agit de nommer ce qui est généralement refoulé. « Il peut aussi s'accomplir dans le travail de dramatisation, particulièrement visible dans la prophétie exemplaire qui est le seul capable de discréditer les évidences de la doxa et dans la transgression qui est indispensable pour nommer l'innommable, pour forcer les censures institutionnalisées ou intériorisées qui interdisent le retour du refoulé, et d'abord chez l'hérésiarque lui-même »<sup>247</sup>. Dans le cas d'Alain Finkielkraut, cette prophétie est celle de la lutte des communautés qui voudrait notamment que les juifs, dans une société multiculturelle, soient menacés<sup>248</sup> : cela rend possible la critique ouverte des « Noirs » et des « Arabes » ayant une « identité musulmane » pour en faire une menace existentielle.

Dans la perspective de la sécurisation il y a, dans le cas de ce discours, la rupture des règles établies de la bienséance et de la correction qui est à la fois revendiquée et pratiquée. Le type de discours – l'interview – accentue encore ce phénomène en faisant ressortir *via* les tournures de phrase les sentiments qu'elles peuvent véhiculer, notamment la colère face aux émeutes et aux discours supposés

---

aux émeutes. Il est donc clair qu'il s'agit d'une révolte à caractère ethnico-religieux », « je pense qu'il s'agit d'une situation de *pogrom* anti-républicain » (nous soulignons), « aux Etats-Unis aussi nous sommes témoins de l'islamisation des noirs. C'est Louis Farrakhan (...) qui a affirmé (...) que les juifs avaient joué un rôle central dans la genèse de l'esclavagisme. Et le principal porte-parole de cette théologie en France aujourd'hui, c'est Dieudonné. C'est lui le véritable leader de l'antisémitisme », « il est tentant de dire que la France vous néglige et "donnes moi ! donne moi !" », « j'ai toujours dit que la vie deviendrait impossible pour les juifs si la francophobie triomphe », « il y a aussi dans certaines cités, dans certains quartiers une espèce de nettoyage ethnique », « on dit qu'une synagogue a été attaquée ».

<sup>245</sup> « Mais que veut en fait Dieudonné ? Il veut un "Holocauste" pour les arabes et pour les noirs aussi. Mais si vous voulez mettre l'Holocauste et l'esclavage sur le même plan, vous devez mentir », « ce pays mérite notre haine : ce qu'il a fait à mes parents était beaucoup plus brutal que ce qu'il a fait aux Africains. Qu'a-t-il fait aux africains ? Il n'a fait que du bien ».

<sup>246</sup> « Imaginez que vous dirigez un restaurant, que vous êtes antiraciste, que vous pensez que tous les hommes sont égaux et qu'en plus vous êtes juif. (...) Imaginez qu'un jeune homme des banlieues entre et vous demande de l'engager comme serveur. Il parle comme on parle dans les banlieues. Vous ne lui donnerez pas l'emploi. Vous ne l'engagerez pas, tout simplement parce que c'est impossible. Il doit vous représenter et cela exige de la politesse, de la discipline et une certaine manière de parler », « Y a-t-il discrimination à l'embauche quand quelqu'un arrive encapuchonné et n'a pas d'autre langue à sa disposition que le parlé des banlieues qu'on entend dans *L'Esquive* ? ».

<sup>247</sup> Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, op. cit., p. 152.

<sup>248</sup> Déjà présente dans l'interview étudiée, l'idée a été réitérée, voir : *Le Monde*, 30 mars 2007.

favorables qui les entourent. La désignation de l'antiracisme comme « le communisme du XXI<sup>e</sup> siècle », c'est-à-dire la défense des cultures et des personnes qui les représentent, marque bien le risque identitaire existentiel et la proportion des actions à entreprendre.

## **2. Les médias, propagateurs de la sécurisation.**

Les médias ont une place particulière dans les sociétés contemporaines. Ils représentent souvent la seule fenêtre sur le monde pour une partie des citoyens ; et la télévision occupe une place encore plus grande, avec 3 heures et 24 minutes en moyenne d'écoute quotidienne par français de plus de 4 ans<sup>249</sup>. A ce titre, de nombreuses critiques et analyses ont été faites sur le rôle des médias dans la formation des perceptions des individus ou sur leurs méthodes de travail<sup>250</sup>.

Il semblait dès lors intéressant de traiter de la représentation médiatique de l'islam, d'autant plus que l'Ecole de Copenhague inclut ce type d'acteur dans sa perspective<sup>251</sup>. Nous tenterons d'approcher les médias comme les diffuseurs des discours sécuritaires, non pas simplement parce qu'ils les rapportent, mais aussi parce qu'ils les reproduisent dans leurs analyses, leur vocabulaire etc. Ils deviennent ainsi des propagateurs de la sécurisation.

### **2.1. Les études sur la représentation de l'islam dans les médias.**

Le thème de la représentation de l'islam dans les médias a déjà suscité des recherches académiques. Deux travaux universitaires seront utilisés ici à savoir

---

<sup>249</sup> *Le Monde*, 3 juillet 2005. Ce qu'il est surtout important de noter est que ces statistiques ne cessent de croître. Au total, dans un foyer français, la télévision reste allumée plus de 5 heures et demie par jour. A titre comparatif, un Japonais moyen la regarde 5 heures et 11 minutes, ce qui constitue le record mondial pour la durée individuelle quotidienne consacrée à regarder la télévision. La seconde place appartient aux Etats-Unis où la durée moyenne passée quotidiennement devant la télévision est de 4 heures et 31 minutes (*Le Monde*, 28 mars 2006).

<sup>250</sup> Notre approche générale sur les médias se fonde sur : Florence AUBENAS, Miguel BENASAYAG, *La fabrique de l'information, les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999 ; Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision* (1996), Paris, Liber-Raison d'Agir, 2002 ; Noam CHOMSKY, Edward S. HERMANN, *La Fabrique de l'opinion publique, la politique économique des médias américains* (1988), Paris, Le Serpent à Plumes, 2003.

<sup>251</sup> Ainsi, Barry Buzan prend en exemple des titres d'articles de presse (Ole WAEVER, et alii, *Identity, Migration*, op. cit., pp. 131-132) et l'Ecole de Copenhague estime que « les médias sont un acteur important qui contribue à la définition des situations (...). Quand des catégories ethniques ou religieuses sont posées comme des outils d'interprétation d'une situation, les médias ont souvent joué un rôle » (Barry BUZAN, et alii, *Security, a new framework*, op. cit., 124).

ceux de Thomas Deltombe<sup>252</sup> sur la télévision et de Saddek Rabah<sup>253</sup> sur les magazines hebdomadaires.

### 2.1.1. Saddek Rabah et « l'islam dans le discours médiatique ».

Saddek Rabah est un docteur en sciences de l'Information et de la Communication dont les recherches portent spécifiquement sur les représentations de l'islam dans l'imaginaire occidental. Sa recherche porte sur 27 numéros de *L'Express* et 31 numéros du *Nouvel Observateur* entre 1980 et 1996. Ce travail a deux temps : une étude quantitative sur la fréquence et la fréquence pondérée de certains *mots-thèmes* et une étude qualitative sur la dimension connotative des termes employés pour décrire l'islam<sup>254</sup>.

La partie quantitative de l'étude identifie d'abord pour chaque hebdomadaire les *mots-thèmes* qui se réfèrent à l'islam. L'auteur les classe selon leur fréquence avant de les reclasser par thématique (islam, musulmans, femmes en islam...). Lorsqu'il est question, par exemple dans *L'Express*, de la thématique de la « femme en islam » les mots-thèmes qui reviennent le plus souvent sont par ordre de fréquence ordinaire décroissante : « excision », « polygamie », « mutilations sexuelles », « statut de la femme », « égalité des sexes », « ségrégation entre les sexes », « soumission », « co-épouse », « mariage forcé », « répudiation de la femme », « émancipation de la femme ». Cela révèle une approche de la thématique de la « femme en islam » focalisée sur des sujets qui n'ont parfois aucun lien avec la religion musulmane (l'excision), qui sont extrêmement minoritaires (la polygamie) ou qui sont difficilement traitables en quelques centaines de mots (l'égalité des sexes)<sup>255</sup>.

---

<sup>252</sup> Thomas DELTOMBE, *L'islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamophobie en France (1975-2005)*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>253</sup> Saddek RABAH, *L'islam dans le discours médiatique, comment les médias se représentent l'islam en France ?*, Beyrouth, Al Bouraq, 1998.

<sup>254</sup> Saddek RABAH, *L'islam dans le discours médiatique*, op. cit., pp 28, 35-36 et 111.

<sup>255</sup> *Ibid*, pp. 51-53. Du fait d'un tel traitement médiatique formant l'imaginaire, Nicolas Sarkozy peut déclarer sur TF1 sans être contredit : « Personne n'est obligé, je le répète, d'habiter en France. Mais quand on habite en France, on respecte ses règles, c'est-à-dire qu'on n'est pas polygame, qu'on ne pratique pas l'excision sur ses filles et on n'égorge pas le mouton dans son appartement » (5 février 2007).

Relevant bien plus d'un travers sociologique et professionnel que d'une volonté de nuire<sup>256</sup>, les choix éditoriaux des rédactions n'en sont pas moins problématiques quant à l'image qu'ils véhiculent d'une religion et de ses membres, ainsi qu'aux idées qu'ils peuvent introduire ou conforter dans l'imaginaire collectif. Et si la polygamie devient un élément de la sécurisation de l'islam par des acteurs sécurisants, la couverture médiatique de la place des femmes en islam au travers de cet unique focal participe tout autant du phénomène de sécurisation : la question n'est pas de traiter ou de ne pas traiter tel ou tel sujet, mais d'aborder de manière récurrente tout un domaine – l'islam – par ce seul biais.

Lorsqu'il étudie qualitativement le discours médiatique sur l'islam, l'objectif de Saddek Rabah est double. Il veut mettre en évidence les « prismes de la représentation de l'islam » avec les connotations, le sens implicite et les effets signifiants des mots au travers de quatre exemples (l'affaire Rushdie, l'affaire du foulard, la femme en islam, le concept de jihad). Mais, dans un second temps, sa démarche consiste à reprendre ces exemples et à les comparer avec la « réalité » (contexte politique, motivation des acteurs, textes saints, histoire de Mohamed etc.) pour tenter de démontrer les approximations de ce traitement médiatique qui dérive le plus souvent d'une méconnaissance du sujet traité.

En partant d'une « représentation de l'islam [qui] est le résultat de tout un ensemble de fantasmes qui tiennent lieu de connaissance réelle »<sup>257</sup>, Saddek Rabah tente de replacer cet « islam transplanté » dans sa continuité historique et sa réalité sociale, au lieu de le représenter comme « une irruption récente dans l'espace européen »<sup>258</sup>. Dénonçant la « représentation schizophrénique »<sup>259</sup> de cette méthode qui consiste à lire l'islam de France à l'aune de la géopolitique contemporaine, il fournit une base académique solide pour montrer l'étroitesse du prisme par lequel l'islam est saisi et totalisé. L'intérêt de cette étude est de mettre le doigt sur ce que l'on peut nommer l'Orientalisme médiatique contemporain, à savoir la réduction du point de vue sur l'islam et son essentialisation dans quelques

---

<sup>256</sup> « Le journaliste “découvre” rarement. Dans le meilleur des cas, il trouve, et dans le pire, il trouve ce qu'il cherche » (Florence AUBENAS, Miguel BENASAYAG, *La fabrication de l'information*, op. cit., p. 18). « Avec des mots ordinaires, on n'“épate pas le bourgeois”, ni le “peuple”. Il faut des mots extraordinaires », Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, op.cit., p. 19.

<sup>257</sup> *Ibid*, p. 22.

<sup>258</sup> Saddek RABAH, *L'islam dans le discours médiatique*, op. cit., p. 15.

<sup>259</sup> *Ibid*, p. 23.

thématiques (l'intolérance, l'islamisme, le fanatisme, l'oppression des femmes...) qui préparent le terrain à une sécurisation au sens propre du terme en dramatisant un sujet et en généralisant des situations particulières.

### 2.1.2. Thomas Deltombe et « l'islam imaginaire ».

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Thomas Deltombe a effectué son D.E.A. sous la direction de Jean-Noël Jeanneney, sur la représentation de l'islam de France dans les journaux télévisés de 20 heures de 1975 à 1995. Il est aujourd'hui journaliste. Il a poursuivi et complété son étude jusqu'en 2005 et elle a été publiée sous le titre *L'Islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamophobie en France*.

Essentiellement qualitative et interprétative, son approche vise à critiquer et à démonter le systématisme de la représentation médiatique de l'islam : « notre objectif est (...) de revenir sur ce qui a été dit et montré aux téléspectateurs, afin de comprendre comment s'est construite la médiatisation télévisuelle de l'islam de France depuis les années 1970 ». Partant comme Saddek Rabah de la définition ambivalente du musulman<sup>260</sup> et partageant avec lui plusieurs postulats, il se refuse cependant à entrer dans le débat sur « l'islam réel ». Il préfère traiter de « l'islam imaginaire » pour montrer que « l'islam télévisé » est « le miroir d'imaginaires qui traversent la société française. Des imaginaires qui se reproduisent et évoluent avec le temps et qui sont le produit de rapports de forces dans lesquels nous sommes impliqués, journalistes ou téléspectateurs, musulmans ou non »<sup>261</sup>.

En distinguant trois étapes de cette construction, Thomas Deltombe permet la mise en perspective historique du traitement médiatique de l'islam. Avec le choc pétrolier et la révolution iranienne, l'islam entre dans le paysage médiatique et s'identifie peu à peu à l'ayatollah Khomeyni. En parallèle, les télévisions effectuent un contrechamp sur la société française où l'immigration de travail nécessaire aux Trente Glorieuses s'est finalement installée. « Ainsi s'opère, au milieu des années 1980, un transfert de responsabilité parfaitement identifiable sur

---

<sup>260</sup> Deux usages peuvent être faits du mot « musulman » : le premier usage se fait dans un sens religieux (croyance et pratique) alors que le second est sociologique et désigne des personnes liées à l'islam par leur filiation culturelle ou ethnique. *Ibid*, p. 48 ; Thomas DELTOMBE, *L'Islam imaginaire*, op. cit., p. 7.

<sup>261</sup> *Ibid*, p. 8. La référence à l'imaginaire et à la construction historique de cet imaginaire est également présente chez Saddek Rabah, voir son introduction.

l'écran d'une télévision de plus en plus commerciale (...). Les immigrés, jadis victimes du racisme, deviennent coupables d'un déficit d'"intégration" ». C'est véritablement au travers de l'affaire des *Versets Sataniques* et de la question du foulard à Creil que l'islam devient un sujet central et récurrent dans les médias, ouvrant la voie à une banalisation des discours hostiles à l'islam considérés « jusque là comme une expression parmi d'autres de la xénophobie »<sup>262</sup>. Il s'agit d'« islamiser les regards » et de les familiariser avec une réalité de la France contemporaine – la présence de musulmans dans la nation – avant que les discours ne les orientent vers la perspective proprement sécuritaire.

Au début des années 1990, il y a la Guerre du Golfe qui impose de « faire la paix » avec les musulmans de France : *La Marche du siècle* de Jean-Marie Cavada intitule une de ses émissions « Le syndrome Saddam : la France, ses musulmans et l'Irak »<sup>263</sup>. La constitution d'un « islam de France » est mise en route par les gouvernements successifs et une distinction fondamentale commence à s'imposer dans les médias : celle entre le « modéré » et l'« intégriste ». C'est alors qu'éclatent les violences en Algérie : « Secouées par ce terrorisme qu'elles qualifient alternativement d'"islamique" et d'"islamiste", les chaînes de télévision enjoignent les téléspectateurs de ne pas céder aux amalgames...qu'elles-mêmes n'ont cessé d'entretenir »<sup>264</sup>. Ces amalgames, inconsciemment entretenus par une couverture unilatérale de l'islam, permettent d'encre dans l'imaginaire du public l'idée que l'islam et *a fortiori* les musulmans constituent un problème de sécurité.

Deux évènements viennent démarrer la troisième étape de cette construction médiatique de l'islamophobie : le 11 septembre 2001 et le 21 avril 2002. Alors que le premier favorise les préoccupations sécuritaires de tous bords, le second met l'accent sur une « obsession identitaire » : « La République devient le concept magique censé régler l'essentiel des problèmes sociaux. Terrorisme, communautarisme, antisémitisme, sexisme : tout semble concourir à mettre en accusation une "communauté musulmane" qu'on dit rongée de l'intérieur par un islamisme dont on peine à cerner les contours »<sup>265</sup>. De nouveaux acteurs clefs

---

<sup>262</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>263</sup> *Ibid*, p. 156.

<sup>264</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>265</sup> *Ibid*, p. 12.

viennent illustrer ce débat : Tariq Ramadan, les imams salafistes, le retour du « problème » du voile etc.

Le résultat de cette couverture télévisuelle est l'achèvement de la sécurisation du sujet « islam ». La perspective issue de la révolution iranienne ou de la crise algérienne rejoint, certes, celle des notions de sécurité militaire ou politique. Mais le traitement des « affaires du foulard », de l'intégration des musulmans de France ou des jeunes de banlieues comme possibles islamistes relève directement de la perspective de la notion de sécurité sociétale. L'islam imaginaire est aussi et surtout un islam sécurisé.

## 2.2. La dernière affaire du voile.

Le « voile » constitue une thématique récurrente de la presse hexagonale lorsqu'elle traite de l'islam ainsi qu'un point d'incompréhension majeur entre ce que l'on appelle l'Occident et l'Orient. La première occurrence médiatique est celle de l'affaire de Creil ou « affaire des tchadors » en 1989<sup>266</sup>, suivie en 1994 par une deuxième polémique où l'idée d'une loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école émerge<sup>267</sup>.

En 1999, Pierre Bourdieu s'interrogeait déjà sur le sens et les conséquences des termes du débat<sup>268</sup>. Les années 2003 et 2004 ont vu se rejouer ces mêmes scènes avant de s'achever sur le vote d'une loi le 15 mars 2004. D'après Pierre Tévanian, la pression et le traitement médiatique permettent d'expliquer comment une loi, qui n'était demandée ni par les élèves ou les citoyens ni par les syndicats enseignants, a pu susciter un tel taux d'approbation<sup>269</sup>. Le journal satirique *Pour Lire Pas Lu* a compté jusqu'à « 1284 articles, enquêtes, reportages, brèves, éditoriaux, chroniques, “Rebonds”, “Horizons”, courriers des lecteurs » sur le sujet

---

<sup>266</sup> Sur ce cas précis : Saddek RABAH, *L'islam dans le discours médiatique*, op. cit., pp. 137-209 et 273-300 ; Thomas DELTOMBE, *L'islam imaginaire*, op. cit., pp. 98-121. On peut noter que l'utilisation du terme « tchador » est impropre puisque le tchador est spécifiquement iranien et ne correspond pas au voile (*hijab*) maghrébin par exemple ; on sent ici l'influence de l'actualité de l'époque (révolution iranienne, *fatwa* contre Salman Rushdie) sur le vocabulaire utilisé.

<sup>267</sup> *Ibid*, pp. 218-223 et 227-230.

<sup>268</sup> « Nommer, on le sait, c'est faire voir, c'est créer, porter à l'existence. Et les mots peuvent faire des ravages : islam, islamique, islamiste – le foulard est-il islamique ou islamiste ? Et s'il s'agissait d'un fichu, *sans plus ?* », Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, op. cit., p. 19.

<sup>269</sup> Pierre Tévanian est professeur de philosophie au lycée à Drancy. Voir, Pierre TEVANIAN, *Le voile médiatique. Un faux débat : l'affaire du foulard islamique*, Paris, Raisons d'Agir, 2005. Les enquêtes d'opinion successives montrent que le consentement à la loi passe de 49 % (total des opinions favorables) en avril 2003 à 76 % en septembre 2004 ; ainsi, le différentiel entre les opinions favorables et défavorables sur la même période est passé de + 4 points de pourcentage en faveur des « favorables » à + 56 points en septembre 2004 (*ibid*, p. 32, Tableau 1).

dans les trois grands quotidiens nationaux français : cela équivaut à deux articles par jour dans chaque quotidien pendant six mois (septembre 2003-février 2004)<sup>270</sup>.

La volonté de faire passer une loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école est spécifiquement liée au « voile » ; cependant, lors de la première « affaire », le Conseil d'Etat n'avait pas estimé ce fait contraire au principe de laïcité qui ne s'appliquait qu'aux membres de la fonction publique<sup>271</sup>. Ce changement d'attitude peut s'expliquer par la perception de ce vêtement comme signe d'oppression de la femme musulmane<sup>272</sup> ou comme défi posé à la laïcité et à la République<sup>273</sup>, voire les deux à la fois<sup>274</sup>. Le voile symbolise l'intemporalité de la tradition imposée aux femmes musulmanes considérées comme les plus touchées par le sexisme, ainsi que l'insoumission aux critères de l'érotisation et du dévoilement des corps de la modernité. La « fille voilée » se transforme alors en un archétype opposé à la « beurette », émancipée et décomplexée, et prend place dans une galerie de personnages stéréotypés qui, tel un masque de Janus, renvoie dos à dos « le garçon arabe » et « le musulman laïc ». Une telle dichotomie, loin de favoriser la reconnaissance des individus et des cultures différentes, ne fait que reproduire une hiérarchie plus ou moins implicite des groupes et des cultures : prolongeant l'essentialisation des individus au nom de leur adaptation aux critères normatifs, absolus et intangibles d'une modernité qui leur est supposée étrangère, ce tri entre le bon grain et l'ivraie perpétue la violence symbolique subie par les individus et les cultures *autres*<sup>275</sup>.

---

<sup>270</sup> PLPL, n° 19, avril 2004, cité par Thomas DELTOMBE, *L'islam imaginaire*, op. cit., p. 344.

<sup>271</sup> Avis du Conseil d'Etat du 27 novembre 1989, reproduit dans Saddek RABAH, *L'islam dans le discours médiatique*, op. cit., pp. 505-509.

<sup>272</sup> Bernard Stasi, nommé rapporteur de la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, déclare : « Même s'il y a plusieurs explications au voile, c'est objectivement un signe d'aliénation de la femme » (*Ouest-France*, 31 octobre 2003). Cité par Thomas Deltombe dans *L'islam imaginaire*, op. cit., p. 347.

<sup>273</sup> « Des musulmans français, hier silencieux, aujourd'hui le disent : c'est un test pour la République. Elle résiste ou elle cède. Elle aura alors à céder sur autre chose. Bref : je suis absolument pour l'interdiction du voile à l'école et dans la fonction publique » (Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur*, 15 mai 2004) ; « Le voile est l'emblème d'un front de plus en plus vaste. Il peut être porteur d'une guerre d'usure contre l'idéologie et la pratique républicaine, contre la supériorité de la loi sur tout précepte religieux » (Alain Duhamel, *Libération*, 26 novembre 2003). Cités par Pierre TEVANIAN, « Une propagande à peine voilée », in Olivier CYRAN, Mehdi BA, *Almanach Critique des Médias*, op. cit., pp. 28-43.

<sup>274</sup> « Le foulard est aussi une manière de dire aux professeurs : il y a quelque chose pour nous qui compte davantage que la culture que vous nous enseignez. Il y a, dans le foulard, un mélange de soumission des femmes et d'arrogance qui est une insulte à l'enseignement. Mais l'école est aussi un espace sacré. Devant la culture, on s'incline, on baisse la tête » (Alain Finkelkraut, *L'Arche*, juin-juillet 2003). Cité par Pierre TEVANIAN, *ibid.*

<sup>275</sup> Nacira GUENIF-SOUILAMAS, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in Nacira GUENIF SOUILAMAS (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2005, pp. 109-132.

Le sujet du « voile » a généralement été traité comme un problème de sécurité politique et sociétale, c'est-à-dire comme un élément qui menace l'identité française : ainsi, *L'Express* en 1994, sur fond d'une jeune fille voilée au regard intrigant, titre en couverture « Foulard. Le complot. Comment les islamistes nous infiltrent ». Et *Le Nouvel Observateur*, dès 1989, sur un fond presque identique, se posait comme le défenseur de la laïcité en titrant sur un appel à la résistance : « L'affaire du foulard. “Profs, ne capitulons pas !” »<sup>276</sup>. L'exclusion des jeunes filles voilées des établissements publics d'enseignement secondaire devient un enjeu de sécurité sociétale sur lequel il ne faut absolument pas « capituler » car il en va de l'image que « la France » veut garder d'elle-même et de son rôle vis-à-vis des immigrés qui la peuplent : « Ce que la France doit à ses hôtes immigrés, ce sont les bienfaits de la culture française » (Jacques Julliard, *Le Nouvel Observateur*, 16 octobre 2003), ici il s'agit de la laïcisation.

Selon le sociologue Saïd Bouamama, la mise en scène du « débat sur le voile » participe de la « production d'un racisme respectable ». Ces discours ont « des effets concrets sur le réel social. [Ils autorisent] des pratiques qui auraient été auparavant impensables en éliminant une limite jusque-là intangible, en banalisant ce qui était auparavant inadmissible »<sup>277</sup>. En d'autres termes, il est possible de postuler que les discours hérétiques tendent à se banaliser et ce qui était hier, dans le champ politique, l'apanage de l'extrême droite s'est aujourd'hui diffusé au travers des médias et des petites phrases du personnel politique dans toute l'opinion<sup>278</sup>. Ce que permet de démontrer cette ultime « affaire du foulard » est précisément que la sécurisation de l'islam, à laquelle participent les médias, a finalement réussi : une mesure exceptionnelle a été prise – le vote d'une loi non inscrite dans un programme politique et inspirée par un unique sujet – avec le consentement d'une majorité du public. Respectant le second aspect externe de l'acte de langage, le « voile » est un objet concret de discours et de différenciation

---

<sup>276</sup> *L'Express*, n°2263, 17-23 novembre 1994 ; *Le Nouvel Observateur*, n° 1304, 2-8 novembre 1989. Ces deux couvertures sont utilisées par Saddek Rabah sur la couverture et en annexe de l'ouvrage précité.

<sup>277</sup> Saïd BOUAMAMA, *L'affaire du foulard islamique, la production d'un racisme respectable*, Roubaix, Le Geai Bleu, 2004, p. 130.

<sup>278</sup> « On passe en quelque sorte d'un 'racisme tranquille' à un racisme inquiet, donc plus loquace et plus agressif. Par exemple, la radicalisation des propos islamophobes exprime une peur panique face à la visibilité, l'enracinement et la banalisation de la pratique de l'islam en France », Pierre Tévanian interviewé par *Le Monde*, 27 décembre 2005.

sociale entre « eux » et « nous ». Cela permet de viser un certain type de population et n'a été possible qu'en allant à l'encontre d'un avis du Conseil d'Etat.

Les prises de position de deux éditorialistes renommés confortent cette hypothèse de la « production d'un racisme respectable ». Jean Daniel du *Nouvel Observateur* rejoint Yvan Rioufol (*Le Figaro*) et Claude Imbert (*Le Point*) lorsqu'il dénonce le refus obstiné de parler de l'immigration et de l'islam dans des termes sans équivoques : ceux des partis d'extrême droite<sup>279</sup>. Quant à Claude Imbert, il s'est déclaré dans le cours du débat ouvertement « islamophobe »<sup>280</sup>. Derrière le contexte social et politique se cache une certaine vision de l'islam et des musulmans venant justifier une loi qui ne s'applique qu'à 1256 cas de port de foulard en 2003-2004, dont seulement une vingtaine sont jugés difficiles, sur les millions d'élèves du système d'éducation secondaire en France<sup>281</sup>.

Alors que le mouvement de sécurisation est généralement lancé par des politiques ou des intellectuels (éditorialistes compris), il est diffusé par les médias qui ordonnent le débat (le sujet, ses limites), la prise de parole autorisée et qui, avec l'effet de réel<sup>282</sup> qu'ils produisent, légitiment cette perception de l'islam et/ou des immigrés musulmans. Grâce à cette capacité de désignation (*namings*) et de délimitation (*framing*), il est possible de diffuser en masse des idées qui seront

---

<sup>279</sup> « Mon désenchantement actuel, c'est de voir ce que devient la France. A cette étape de ma vie, j'avoue ma tristesse de ne plus reconnaître mon pays, de ne plus me retrouver dans ses valeurs. Le plus grave, c'est que j'avais tout anticipé. (...) J'en ai parlé deux fois à Mitterrand qui s'est énervé les deux fois et redoutait ensuite qu'à chacune de nos rencontres je ne mette le sujet sur le tapis. "Que voulez vous que je fasse ? Maintenant qu'ils sont là, je ne peux pas les renvoyer" s'impatientait-il. "Président la question n'est pas là (...) le pays est en train de changer. Le clocher de votre affiche électorale, dans peu de temps vous le verrez entouré par deux minarets". Pour couper court et pour me blesser, il me répondait : "Vous parlez comme Le Pen". Je l'alertais justement pour que Le Pen ne put un jour faire de nos dérivés son fonds de commerce » (*Le Nouvel Observateur*, 4 novembre 2004). « Ce que personnellement j'ai appelé le "crime" de Le Pen n'est évidemment pas d'évoquer les questions "normales" d'insécurité et d'immigration. C'est au contraire et précisément d'avoir empoisonné à tel point les débats sur ces questions qu'il a culpabilisé ceux qui prétendaient les affronter. Par crainte de fortifier Le Pen, Valéry Giscard d'Estaing a dû retirer le mot "invasion". Jacques Chirac s'est excusé d'avoir évoqué les "odeurs". Laurent Fabius s'est repenti d'avoir déclaré que Le Pen faisait de mauvaises réponses à de bonnes questions. Michel Rocard passe son temps à corriger une simple observation selon laquelle la France ne peut accueillir toute la misère du monde, et Edouard Balladur s'en veut d'avoir préconisé la préférence nationale » (*Le Nouvel Observateur*, 24 avril 2003). Cités respectivement dans la double page « Echos de fins de banquets » dans Olivier CYRAN, Mehdi BA, *Almanach Critique des Médias*, op. cit., pp. 44-45 et par Pierre TEVANIEN, « Une propagande à peine voilée », op. cit., p. 41.

<sup>280</sup> « Je suis un peu islamophobe, ça ne me gêne pas de le dire. (...) J'ai le droit, je ne suis pas le seul dans ce pays à penser que l'islam – je dis bien l'islam, je ne parle même pas des islamistes – en tant que religion apporte une débilite d'archaïsmes divers, apporte une manière de considérer la femme, de déclasser régulièrement la femme » [nous soulignons] (propos tenus sur LCI, 24 octobre 2003).

<sup>281</sup> Les éléments contextuels sont l'importance symbolique et historique du principe de laïcité en France, la création de l'association Ni Putes Ni Soumises, le *buzzword* du communautarisme, la crainte de l'antisémitisme... Voir Elaine R. THOMAS, « Keeping identity at a distance : explaining France's new legal restrictions on the islamic headscarf », *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 29, n°2, Mars 2006, pp. 237-259.

reçues d'autant plus facilement qu'elles sont déjà présentes et institutionnalisées au cours de l'Histoire ancienne ou contemporaine dans l'imaginaire collectif d'un groupe social donné<sup>283</sup>.

### **3. Les politiques publiques, vecteurs de sécurisation.**

Depuis 2002, les politiques de sécurité, de justice et d'immigration ont été profondément changées. Elles vont généralement dans le sens d'un durcissement des peines ou des conditions d'installation en France.

#### **3.1. Des mesures nouvelles et exceptionnelles.**

Dans la législature allant de 2002 à 2007, plusieurs lois portant sur la justice et la sécurité intérieure ont été votées, amenant avec elles des mesures et des procédures nouvelles et exceptionnelles. Ces évolutions de la politique publique envers les « banlieues » et l'islam, dorénavant institutionnalisés, dénotent d'un volontarisme politique traitant de questions élevées au niveau de la sécurité.

##### **3.1.1. La politique de sécurité depuis 2002 : l'explication par la cible.**

Lorsque Nicolas Sarkozy prend ses fonctions au Ministère de l'Intérieur, il est question de rompre avec ce qui est stigmatisé comme le laxisme de la gauche. Le 3 février 2003, en visite à Toulouse, le nouveau ministre fait une critique véhémement de la police de proximité instaurée par le gouvernement précédent. La politique de sécurité intérieure y est redéfinie : « La police est là pour arrêter les délinquants, pas pour faire du social »<sup>284</sup>. Il sera épaulé par Dominique Perben, Garde des Sceaux de 2002 à 2005<sup>285</sup>.

---

<sup>282</sup> Appliqué par Pierre Bourdieu à la télévision, et originairement mise en avant par les critiques littéraires, l'effet de réel a pour conséquence de « faire voir » et « faire croire » à ce qui est montré ou désigné. Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, op. cit., pp. 20-21.

<sup>283</sup> Pour retrouver le portrait des mœurs, de la religion, du mode de vie etc. des « Arabes » par des savants français en Algérie au XIXe siècle, voir Olivier LE COUR-GRANDMAISON, *Coloniser, exterminer*, op. cit., pp. 28-94.

<sup>284</sup> *Le Monde*, 17 février 2007.

<sup>285</sup> *Le Monde* fait une rétrospective des lois sécuritaires de la législature 2002-2007 dans son édition du 6 décembre 2006.

Pour mener à bien cette politique<sup>286</sup>, la loi d'orientation pour la sécurité intérieure (30 août 2002) prévoit de renforcer les effectifs de la police et de la gendarmerie ainsi que de donner plus de moyens aux forces de l'ordre ; la France compte, en 2007, plus de 150 000 policiers, soit un policier pour 430 habitants.

Cette politique ouvertement répressive possède deux axes : les « incivilités » et la délinquance des mineurs. La loi du 18 mars 2003 instaure des délits de regroupement intempestif dans les halls d'immeubles (2 mois de prison), de campements illégaux de nomades (6 mois de prison) ou de racolage passif (2 mois de prison) qui ciblent respectivement les jeunes des quartiers populaires, les roms et les prostituées. Cette loi est la principale réponse donnée à ces questions complexes. En outre, la loi du 9 septembre 2002 permet de prendre des sanctions éducatives pour les mineurs à partir de 10 ans, de placer en détention provisoire les mineurs dès 13 ans et de juger plus rapidement les mineurs de 16 à 18 ans. Complétée par la loi adaptant la justice aux évolutions de la criminalité (9 mars 2004), la garde à vue est portée pour les actes les plus graves à 96 heures, même pour les mineurs de 16 à 18 ans. Il s'agit de mettre un terme à « l'impunité » des mineurs délinquants et récidivistes en favorisant la sanction dès le premier acte.

Ces deux axes sont exceptionnels en ce qu'ils remettent en cause l'ordonnance prise à la libération sur la politique envers les mineurs – privilégiant les réponses éducatives aux sanctions pénales – et le principe d'adaptation des peines par les magistrats en prévoyant des peines plus ou moins automatiques dont le refus devra être motivé. Après l'amendement de plusieurs dispositions de la loi sur la prévention de la délinquance (5 décembre 2006), ces mesures écartées lors des débats seront adoptés par le Sénat puis l'Assemblée Nationale en juillet 2007 avant d'être validée par le Conseil Constitutionnel le 9 août 2007.<sup>287</sup>

Le dernier axe est le renforcement des pouvoirs de la police et des magistrats du parquet. La loi du 18 mars 2003 étend les pouvoirs de police<sup>288</sup>. Le

---

<sup>286</sup> Ont été retirés du projet la détection systématique des troubles du comportement chez l'enfant à partir de 3 ans, les peines plancher pour les multirécidivistes et l'abaissement de la majorité pénale (*Le Monde*, 16 novembre 2006). A été voté le partage du secret professionnel des acteurs sociaux avec les maires qui pourront désormais décider de l'internement d'office des individus et de la mise sous tutelle des allocations familiales des parents de délinquants mineurs (*Le Monde*, 5 décembre 2006).

<sup>287</sup> *Le Monde*, 12 août 2007. Il s'agissait de points centraux du programme du Président de la République.

<sup>288</sup> Il s'agit d'élargir les conditions du contrôle d'identité, de faciliter les fouilles et de développer le fichage informatique. Ces fichiers posent de nombreux problèmes pratiques et éthiques, voir *Le Monde*, 24 novembre 2006.

point le plus significatif reste celui de la loi du 9 septembre 2002, c'est-à-dire la mise en place de la comparution avec reconnaissance préalable de culpabilité (ou plaider-coupable) : tout à fait inédite en droit français, elle évite de passer par un procès en bonne et due forme. Les procédures de comparutions immédiates sont également favorisées pour des délits allant de 6 mois à 10 ans de prison.

Ces réponses fermes constituent une ressource politique importante<sup>289</sup>. Les nouvelles techniques ou les armes non létales introduites dans la police ne se sont pourtant pas avérées être plus efficaces sur le terrain comme le montrent les incidents de la Gare du Nord<sup>290</sup> ou le rapport de l'Institut national des hautes études de sécurité sur la situation dans le département de la Seine-Saint-Denis<sup>291</sup>. Parallèlement, le nombre de violences policières illégitimes signalées à l'Inspection Générale des Services, à l'Inspection Générale de la Police Nationale ou à la Commission Nationale de Déontologie sur la Sécurité est en constante augmentation<sup>292</sup> sans que la délinquance visée ne soit véritablement réduite<sup>293</sup>.

Les phénomènes incriminés sont bien réels. Mais l'analyse qui débouche sur des solutions répressives est critiquable en ce qu'elle se fonde sur une politique de l'émotionnel où le coupable, au nom des droits de la victime<sup>294</sup>, devient lui-même une victime expiatoire. Refusant la mise en perspective historique, soumise à la pression médiatique et à l'impératif de popularité politique<sup>295</sup>, la politique de sécurité des dernières années apparaît comme un élément de la sécurisation des « banlieues » où violences et trafics sont le fait des « étrangers », des « immigrés clandestins »<sup>296</sup> ou des « jeunes issus de l'immigration »<sup>297</sup>.

---

<sup>289</sup> « Si Mme Royal veut régulariser tous les sans-papiers, si la gauche veut être du côté de ceux qui ne paient pas leurs billets, c'est son droit, mais ce n'est pas mon choix » (N. Sarkozy, *Le Monde*, 30 mars 2007 ; voir aussi 1<sup>er</sup>-2 avril 2007).

<sup>290</sup> *Le Canard Enchaîné*, 4 avril 2007. L'article se fonde sur un rapport rédigé le jour des faits par un lieutenant de police qui décrit les erreurs de gestion de la situation par les forces en présence.

<sup>291</sup> *Le Monde*, 4 et 5 juin 2007. Ce rapport de l'INHES a été gardé secret par le Ministère de l'Intérieur pendant la campagne et a été rendu public après l'élection de Nicolas Sarkozy par l'Agence France Presse.

<sup>292</sup> Sur les violences signalées à l'IGS et à l'IGPN, *Le Monde*, 22 février 2003. Voir également les rapports annuels de la CNDS qui se plaint du manque de moyens mis à sa disposition (<http://www.cnds.fr/>)

<sup>293</sup> *Le Monde*, 26 septembre 2006. Voir aussi l'étude des chercheurs Jean-Hughes MATELLY, Christian MOUHANA, « Les indices d'erreurs de statistiques policières » ([http://www.liberation.fr/\\_docs/Liberation-Mattely-Mouhana.pdf](http://www.liberation.fr/_docs/Liberation-Mattely-Mouhana.pdf)).

<sup>294</sup> Un Secrétariat d'Etat aux droits des victimes a existé entre le 30 mars 2004 et le 31 mai 2005.

<sup>295</sup> Pour une critique des discours et des pratiques sur la sécurité intérieure, voir Laurent MUCCHIELLI, *Violences et insécurité, fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002. De plus, la France est sujette aux critiques du Conseil de l'Europe ou de diverses ONG au sujet des conditions de détention et de l'usage abusif de la détention provisoire ; aucun de ces deux points n'est pris en compte dans la politique sécuritaire depuis 2002.

<sup>296</sup> Par exemple, l'homme congolais à l'origine des événements de la Gare du Nord (27 mars 2007) avait été présenté par François Baroin, alors Ministre de l'Intérieur, comme un clandestin menacé d'une expulsion du territoire et coupable de 22 infractions dont 7 condamnations. L'avocat de cet homme a prouvé lors du procès qu'il n'était pas en situation irrégulière et que les faits en question étaient mineurs (port d'un Opinel, vol de nourriture et d'ustensiles de cuisine,

### 3.1.2. La gestion de l'islam en France.

Un autre trait du volontarisme politique concernant les questions liées à l'immigration et à l'islam est la création du Conseil Français du Culte Musulman.

D'après Patrick Haenni, « jusqu'au début des années 1980, ceux qui allaient devenir – par leurs revendications mais aussi par le regard extérieur de la société d'accueil, des médias, des autorités – les musulmans de France, étaient d'abord des travailleurs immigrés »<sup>298</sup>. Pour les pouvoirs publics, l'idée de créer un « consistoire » s'impose sous l'influence de la prise de conscience de l'irréversibilité de cette immigration et de sa descendance française et des risques liés aux développements de l'islam politique<sup>299</sup>.

« Depuis 1989, l'organisation de l'islam de France est devenue une affaire d'Etat »<sup>300</sup> estime Jocelyne Cesari. En décembre 2002, Nicolas Sarkozy réunit les grands courants de l'islam français<sup>301</sup>. Après des élections contestées en avril 2003, le CFCM se dote d'un président, sur proposition de l'Etat français, en la personne de Dalil Boubakeur, bien que son courant ait récolté moins de votes que les autres.

En dehors des oppositions entre ces tendances, c'est le rôle de l'Etat qui doit être analysé. En imposant son homme à la présidence du CFCM, l'Etat français retrouve « une vieille tradition d'instrumentalisation étatique des organisations religieuses ou communautaires »<sup>302</sup>. Cette volonté de réussir l'institutionnalisation de l'islam français repose sur l'opposition sémantique entre islam *en* France et islam *de* France, souvent utilisée par Nicolas Sarkozy<sup>303</sup>. Le

---

opposition à une expulsion...). Voir *Le Monde*, 29, 30 et 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2007. Dans cette dernière édition, François Baroin refuse de revenir sur ses déclarations et ajoute : « Qui vous dit qu'il n'était pas ressorti du pays et revenu illégalement ? », sans pouvoir justifier cette allégation.

<sup>297</sup> Lors de « l'affaire du RER D », la jeune femme affabulatrice déclarait au président du tribunal qui s'interrogeait sur le fait que ses accusations portaient sur des noirs et des maghrébins : « Parce que quand je regarde la télévision, c'est toujours eux qui sont accusés » (*Libération*, 27 juillet 2004). Cité par Olivier CYRAN, Mehdi BA, *Almanach critique des médias*, op. cit., p. 73. En 2002, un fait divers violent frappe Paul Voise, dit « Papy Voise », et émeut toute la France la veille du premier tour des élections présidentielles ; ce sont immédiatement les « jeunes issus de l'immigration » qui sont montrés du doigt. Une fois la stupeur passée, Paul Voise déclare : « On a voulu me faire dire que c'étaient des noirs. Mais c'étaient des blancs » (*Le Monde*, 23 avril 2003).

<sup>298</sup> Patric HAENNI, « La France face à ses musulmans : émeutes, jihadisme et dépolitisation », *Esprit*, novembre 2006, n°11, p. 114.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>300</sup> Jocelyne CESARI, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte, 2004, p. 109. En fait, cela l'a probablement toujours été depuis la conquête de l'Algérie au refus d'appliquer à l'islam la loi de 1905 ; voir Sadek SELLAM, *La France et ses musulmans. Un siècle de politique musulmane* (2006), Alger, Casbah Editions, 2007.

<sup>301</sup> *Ibid.*, pp. 110-111.

<sup>302</sup> Patrick HAENNI, « La France face à ses musulmans », op. cit., p. 115.

<sup>303</sup> En dehors de Nicolas Sarkozy, l'extrême droite souverainiste de P. De Villiers critique « l'islamisation » de la France mais des républicains partagent également ces doutes et ces craintes sur l'intégration de l'islam en France :

fondement de cette distinction rejoint la perspective de la sécurité sociétale : l'islam, supposé difficilement assimilable à la culture locale, ne peut s'y acclimater de lui-même (islam *en* France) ; il doit alors s'intégrer, s'adapter et se réformer pour devenir l'islam *de* France. C'est le rôle attribué au CFCM.

La gestion de l'islam en France devient alors un moyen de contrôle sur cette religion et ses adeptes. L'effet réel se révèle contraire à l'effet attendu, d'autant plus que l'islam s'adapte mal aux tentatives de centralisation, et l'impossibilité des organisations religieuses à calmer les émeutes de novembre 2005 en est l'exemple le plus frappant. Conçu au départ comme un moyen de sécuriser, au sens propre, la pratique de l'islam en France, le CFCM s'est révélé être un lieu d'oppositions clientélistes sans prise sur les jeunes musulmans dont la militance se sécularise et porte des revendications spécifiques et non confessionnelles<sup>304</sup>.

### **3.2. Les politiques d'immigration depuis 2002.**

Au contraire des politiques publiques évoquées précédemment qui touchent les personnes déjà présentes en France, les politiques d'immigration visent à organiser l'arrivée et l'installation d'étrangers en France. Elles vont pourtant dans la même direction, à savoir le durcissement de la législation existante et la mise en place de mesures nouvelles et exceptionnelles.

#### **3.2.1. Vers la restriction du droit de l'immigration.**

En 1988, Agnès Hochet écrit que le débat sur la politique d'immigration en France est paradoxal pour trois raisons : l'immigration de masse est finie depuis 1974, la proportion de la population étrangère en France reste la même au travers des époques et la France revendique sa tradition d'accueil et rejette la xénophobie. Au moment des législatives de 1986 et de 1988, elle note également un accord entre les 4 grandes formations politiques (PC, PS, UDF, RPR) sur la question de l'immigration : fermeture des frontières, fermeté à l'égard des clandestins, intégration des étrangers, politique de retour volontaire<sup>305</sup>.

---

« L'immigration ne peut aboutir qu'à un conflit sans fin si les fanatiques continuent à revendiquer l'intégration du peuple français à l'islam et non des musulmans au peuple français » (J.F. Revel, *Le Point*, 10 septembre 1994). Cité par Olivier CYRAN, Mehdi BA, *Almanach critique des médias*, op. cit., p. 45.

<sup>304</sup> Patrick HEANNI, « La France face à ses musulmans », op. cit., pp. 124-128 ; Jocelyne CESARI, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, op. cit., chapitre 3.

<sup>305</sup> Agnès HOCHET, « L'immigration dans le débat politique français de 1981 à 1988 », *Pouvoirs*, n°47, 1988.

En 2002, l'orientation est identique. Au niveau législatif, la loi du 27 novembre 2003 permet d'augmenter la durée de la rétention administrative des étrangers de 12 à 32 jours ainsi que la suppression du caractère automatique de la carte de résidence pour les étrangers entrés en France dans le cadre du regroupement familial. Quant à la loi sur l'immigration et l'intégration (25 juillet 2006), elle allonge les délais pour demander le regroupement familial et la naturalisation pour un étranger marié à une personne française. Elle rompt surtout avec la disposition permettant d'être régularisé automatiquement, depuis 1998, quand on justifiait de 10 ans de présence sur le territoire. Enfin, la création du contrat d'intégration rend obligatoire l'apprentissage préalable du français et exige le respect des « principes qui régissent la République » : ce qui impliquerait que les étrangers ne les respectent pas d'eux-mêmes.

Un point particulièrement important est celui de « l'immigration choisie » opposée à « l'immigration subie ». Cette autre opposition sémantique, simple et percutante comme le veut le marketing politique, permet d'abonder implicitement dans le sens de la « France assiégée » qui subit une immigration massive et incontrôlée. La loi de juillet 2006 permet l'instauration d'une carte de séjour spécifique attribuée selon les « compétences et talents » du demandeur. « Hiérarchiser entre les immigrés légaux selon leur voie d'entrée en France, distinguer les bons – “ceux qui travaillent” – et les mauvais – “ceux qui ont des droits” –, c'est encore une fois exciter les tensions et la stigmatisation selon l'origine » juge Patrick Weil<sup>306</sup>.

Un ministère inédit a été créé, depuis mai 2007, celui de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement centralisant la gestion des visas, l'attribution des cartes de séjour etc. Trois axes fondent cette politique : la restriction du regroupement familial, des objectifs chiffrés pour « l'éloignement » des étrangers (25 000 pour 2007)<sup>307</sup>, la réforme du droit d'asile<sup>308</sup>.

---

<sup>306</sup> Patrick WEIL, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Paris, Seuil, 2005, pp. 40-41.

<sup>307</sup> En s'appuyant sur la différence culturelle comme preuve de non-intégration la politique migratoire se trouve justifiée par les logiques de sécurisation sociétale de l'immigration. Ainsi, Xavier Darcos peut déclarer : « Quand on n'aime pas les lois de la République, on peut aller ailleurs » (I-Télé, 14 octobre 2003) ; Nicolas Sarkozy dire : « Si certains se sentent gênés d'être en France (...), qu'ils ne se gênent pas pour quitter un pays qu'ils n'aiment pas, parce que nous, notre pays, nous l'aimons » [nous soulignons] (23 avril 2006). Alain Finkielkraut dira : « S'ils ont une carte d'identité française, ils sont français et s'ils n'en ont pas, ils peuvent s'en aller (...). Personne ne les retient de force ici » (*Haaretz*,

### 3.2.2. La gestion de l'identité nationale.

La gestion de l'identité nationale reste à éclaircir puisqu'aucun ministère ayant eu cette compétence n'a jamais existé avant le mois de mai 2007. Le décret du 31 mai 2007 (n°2007-999) prévoit que le ministère fera « la promotion de l'identité nationale » et qu'il participera à « la politique de la mémoire et la promotion de la citoyenneté et des principes et valeurs de la République ».

Le contenu de la politique qui sera menée est encore inconnu. Cependant, il est possible d'estimer que cette association entre « immigration » et « identité nationale » au sein d'une même instance gouvernementale est concordante avec la perspective de la notion de sécurité sociétale. D'une part, cela implique qu'il existe un lien, voire une contradiction, entre l'identité nationale – l'objet référent de la notion de sécurité sociétale – et l'immigration dont on suppose qu'elle la menace. D'autre part, politiquement, il s'agit bien d'une mesure exceptionnelle, ne serait-ce que parce qu'elle est inédite. La création de ce ministère va dans le sens de la sécurisation de l'immigration de culture ou de religion différente : si rien n'est fait pour gérer notre identité nationale, elle va disparaître ou être irrémédiablement altérée à cause de l'afflux d'immigrants étrangers à notre culture.

En conclusion, l'étude du corpus de textes ou d'énoncés a montré que l'islam et l'immigration, ou ce qui est désigné comme tels, sont bien sécurisés par des acteurs spécifiques répondant aux conditions de la grammaire de la sécurité et du capital symbolique de leurs auteurs. Ces deux éléments de la réussite d'un acte de langage en matière de sécurité rejoignent les caractéristiques de ce qui est jugé menaçant, *i.e.* des personnes visiblement d'origine étrangère (que ce soit par la couleur de la peau, la tenue vestimentaire etc.). Les trois conditions sont réunies.

Les dernières précisions d'Ole Waever pour une sécurisation réussie sont d'abord la prise de mesures exceptionnelles, et ensuite l'acceptation de cette démarche sécurisante (qui devient alors une sécurisation). La rétrospective des politiques conduites en matière de sécurité intérieure ou d'immigration tend à prouver qu'elles sont extraordinaires puisqu'elles alourdissent les peines

---

17 novembre 2005). La quadrature du cercle veut qu'Alain Finkielkraut « [fasse] honneur à l'intelligence française » selon Nicolas Sarkozy (*Le Monde*, 4 décembre 2005).

<sup>308</sup> *Le Monde*, du 1<sup>er</sup>, du 12 et du 14 juin 2007.

encourues, durcissent les conditions de l'installation en France et, pour certaines, introduisent en droit français des techniques jusque là perçues avec méfiance.

Dans un second temps, deux éléments peuvent permettre de juger du niveau d'acceptation de cette sécurisation. Le premier est l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'Etat par une majorité de votants après une campagne reposant sur des thèmes touchant directement aux logiques de la notion de sécurité sociétale : immigration et identité nationale. Le second se retrouve dans les études de la Commission consultative nationale des droits de l'homme sur le racisme et la xénophobie en France : dans son dernier rapport la CNDH montre que 30 % des personnes interrogées dans son étude annuelle se disent « racistes », 58 % estiment que certains comportements justifient des réactions racistes et 48 % qu'il y a trop d'étrangers en France. Spécifiquement à propos de l'islam : cette religion, comparée aux autres, suscite plus d'images négatives ; 57 % des personnes interrogées pensent que les musulmans forment un groupe à part, chiffre largement supérieur aux autres religions ; 69 % considèrent les musulmans français comme des français comme les autres, contre 87 % pour les français juifs. Le rapport conclut qu'« il ne semble pas y avoir d'hostilité (...), mais plutôt une relative inquiétude quant à [la] volonté [des musulmans] à s'intégrer »<sup>309</sup>.

Cela vient confirmer la sécurisation de l'immigration et de l'islam : s'ils sont différents, ils doivent s'intégrer ; ils menacent donc « notre » identité en n'étant pas intégrés ou vus comme intégrés. Et l'action se fait urgente dans la logique sécuritaire, comme dans le cas du voile : « C'est à la communauté musulmane de dire si elle entend respecter la loi. Si elle ne veut pas y répondre, alors faisons une loi »<sup>310</sup>.

---

<sup>309</sup> CNDH, *Rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme 2006*, p. 84 (pour la citation) et Chapitre 4 sur « L'état de l'opinion publique » et *Intolérance et violence à l'égard de l'islam dans la société française*, 2003. Pour une étude sur la France, voir Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), *Troisième rapport sur la France*, 25 juin 2004. Pour un état de l'islamophobie en Europe, voir Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC), *Muslims in the European Union, discrimination and islamophobia*, 2006.

<sup>310</sup> Xavier Darcos, cité par CYRAN Olivier, BA Mehdi, *Almanach critique des médias*, op. cit.

# ***Critique de l'idéologie de la sécurité sociétale : le matérialisme comme méthode.***

La notion de sécurité sociétale au travers de sa conception objectiviste de l'identité est marquée par un certain orientalisme qu'il conviendra d'explicitier. La perspective historique rend possible l'identification des racines idéologiques et matérielles de ce qui a été et reste un outil de domination. La critique matérialiste de la notion de sécurité sociétale permettra, en paraphrasant Karl Marx, de remettre ce concept sur ses pieds, et de démontrer que le recours aux valeurs et à l'identité est un subterfuge favorisant l'occultation de la réalité des rapports de forces et des luttes sociales.

## **1. L'Orientalisme comme idéologie de la domination.**

Historiquement daté, l'Orientalisme étudié par Edward Saïd s'est mis à jour à l'heure du « choc des civilisations » et de l'opposition entre des groupes supposés irréductibles. En tentant de dévoiler le caractère idéologique de l'Orientalisme, nous pourrons ensuite, dans une perspective matérialiste, démontrer son rôle dans la domination historique et contemporaine de l'« Autre ».

### **1.1. Le renouvellement de l'Orientalisme.**

Afin de mieux identifier les rémanences latentes de l'Orientalisme dans la sécurisation de l'immigration musulmane, il est utile de revenir sur sa forme classique et de la mettre en relation avec des notions plus contemporaines.

#### **1.1.1. L'Orientalisme classique et ses caractéristiques fondamentales.**

En 1978, Edward Saïd publie *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident* où il démonte la représentation littéraire et scientifique de l'Orient et ses conséquences performatives : « (...) Tout autant que l'Occident lui-même, l'Orient

est une idée qui a une histoire et une tradition de pensée, une imagerie et un vocabulaire qui lui ont donné réalité et présence en Occident et pour l'Occident »<sup>311</sup>. Au sein de ce « corps de doctrines et de pratiques »<sup>312</sup>, il est possible de retrouver des caractéristiques constantes et fondamentales.

Cette « distinction ontologique et épistémologique »<sup>313</sup> qu'est l'orientalisme se fonde principalement sur des processus d'essentialisation et d'identification des individus à leur culture. L'Oriental est « [oblitéré] comme être humain »<sup>314</sup> et se voit attribuer des caractéristiques spécifiques et supposées immuables. Cette « orientalisation de l'Oriental » a pour effet, d'une part, de définir « par contraste »<sup>315</sup> celui qui le décrit et, d'autre part, de « polariser la distinction »<sup>316</sup>. De cette manière, la notion de sécurité sociétale, en se fondant sur l'opposition entre « eux » et « nous » et sur sa vision fixiste de l'identité, reprend cette logique d'essentialisation des groupes sociaux dont elle traite. Elle ne peut échapper au dilemme normatif qui a pour conséquence de renforcer les représentations ou leurs instrumentalisation et d'accentuer ainsi le phénomène étudié.

Ce que fait l'Orientalisme en créant et en opposant artificiellement des groupes culturels, il le fait aussi sur des espaces géographiques : « L'espace acquiert (...) un sens émotionnel et rationnel, (...) qui fait que les lointaines étendues, vagues et anonymes, se chargent de signification, pour nous, ici »<sup>317</sup>. Cette « géographie imaginaire »<sup>318</sup> donne du sens aux espaces et leur transfère les qualités construites et attribuées arbitrairement à ceux qui les peuplent. Lorsque de nos jours il est question de « banlieues », sont projetées sur ce qui est étymologiquement un « lieu de bannissement » les représentations que l'on a des populations qui y vivent : leur violence<sup>319</sup>, leur intolérance<sup>320</sup> et leur étrangeté<sup>321</sup>.

---

<sup>311</sup> Edward SAID, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 17.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>318</sup> *Ibid.*, Chapitre II, pp. 66-90.

<sup>319</sup> *Le Monde* (1<sup>er</sup> novembre 2006), un an après les émeutes, titre, avec une photo de CRS à l'entraînement, « Faire face à la guérilla urbaine ». Ou, le même quotidien, le 17 octobre 2006, dans un article-enquête sur les rapports entre « jeunes » et « policiers », un encart censé attirer le lecteur reprend un propos d'un Commissaire de police : « Si on ne va pas dans les quartiers, on n'a pas de problèmes. Dès lors qu'on touche aux trafics, ça bouge ».

<sup>320</sup> *Le Monde* (28-29 janvier 2007) institue, dans son titre, l'hôpital public comme lieu où « laïcité et intégrisme s'affrontent » ; ces lieux deviennent ainsi les nouveaux représentants de l'affrontement plus général et bien connu entre l'islam et ses adeptes en France et la laïcité républicaine.

A cette essentialisation des individus et des lieux correspondent des qualités précises qui sont déduites de la reconstruction des cultures en présence, tout autant essentialisées. En elles-mêmes ces qualités sont peu importantes, ce sont leurs effets qui sont à noter. D'abord, il existe une détermination structurelle de ces phénomènes sur tout ce qui pourra être dit, découvert ou fait sur l'objet qui est essentialisé<sup>322</sup> : l'hégémonie de l'orientalisme sur les discours et travaux sur l'Orient fait que sa prise en compte est nécessaire, que l'on soit dans un discours critique ou non. Ensuite, cette hégémonie n'est pas extérieure au monde réel qui produit ces représentations : ces dernières sont en « liens très étroits avec les puissantes institutions socio-économiques et politiques » de ce monde et participent des rapports de domination qui le caractérisent<sup>323</sup>. Or la notion de sécurité sociétale, en ne se référant qu'à la société essentialisée dans son identité, ne traite pas de ces rapports concrets et délaisse la matérialité de son objet d'étude.

Sommairement résumées, ces caractéristiques fondamentales de l'orientalisme comme processus d'essentialisation se retrouvent dans la sécurisation de l'islam et de l'immigration et sont confortées par l'ontologie – l'identité sociétale – et l'épistémologie idéaliste de l'Ecole de Copenhague.

### 1.1.2. Islamophobie et xéno-racisme : la confusion de l'islam et de l'immigration.

L'orientalisme a justifié la domination concrète de l'Occident sur l'Orient aux temps des impérialismes en fondant scientifiquement l'infériorité des Orientaux. Cependant, il est bien trop spécifique à cette période pour être généralisé tel quel à notre époque. C'est pourquoi il faut le rapporter à deux notions actuelles qui dénotent de la vitalité des recherches dans ce domaine.

La notion d'islamophobie, d'abord, est calquée sur l'étymologie de la xénophobie. L'origine du mot suscite les polémiques<sup>324</sup>, mais on constate qu'il revient souvent depuis le 11 septembre 2001. Ce qui ne l'empêche pas d'être

---

<sup>321</sup> *Le Monde* (22-23 octobre 2006), dans un article du service médias sur les rapports entre médias locaux ou les grands médias et la banlieue titre : « Banlieue, terra incognita ».

<sup>322</sup> Edward SAID, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 15.

<sup>323</sup> *Ibid*, p. 18.

<sup>324</sup> Alors que la probable première occurrence du terme se retrouve dans un texte d'Etienne Dinet et Sliman Ben Ibrahim (*L'Orient vu de l'Occident*, Piazza-Geuthner, Paris, 1921), afin de mieux disqualifier les discours qui l'utilisent, Fiammetta Venner et Caroline Fourest prétendent qu'il a été formé par les mollahs iraniens pour couper court à toute critique (*Tirs Croisés*, Paris, Calmann Lévy, 2003).

difficilement définissable indépendamment des notions de racisme et de xénophobie. Selon Vincent Geisser, l'islamophobie « constitue bien un racisme antimusulman profondément “moderne” qui prend corps dans une idéologie raciale post-révolutionnaire (l'antimahométisme et l'arabophobie de Renan), évoluant progressivement vers un universalisme conquérant et missionnaire »<sup>325</sup>. Lorsque Geisser parle de « nouvelle islamophobie », il se positionne par rapport à l'« ancienne », *i.e.* celle déjà présente dans l'orientalisme classique ou dans les conflits théologiques entre islam et christianisme. Cependant, il lui est difficile de l'isoler de la notion de racisme, précisément parce qu'elle n'en est peut-être pas détachable. On peut alors considérer que par islamophobie il faut entendre hostilité ou rejet de l'islam et des musulmans fondés sur une appréciation négative de la religion islamique, comme dans la sécurisation de l'islam au travers des « affaires du voile ». Pourtant, puisque cette foi n'est pas séparable de l'immigration qui l'a implantée durablement en France, il faut convenir avec Michel Wievorka que « le rejet de l'islam est d'abord un rejet des immigrés »<sup>326</sup>. Il existe alors une confusion entre islam et immigration où l'un est le fait de l'autre et inversement, ce qui empêche de parler simplement d'islamophobie.

La notion construite par A. Sivanandan dans la revue *Race and Class*, celle de « xéno-racisme », peut éventuellement éclaircir cette situation. Elle a pour point de départ le rejet et la diabolisation des demandeurs d'asile venant d'Europe Centrale, donc blancs de peau. Prenant acte de l'impossibilité de parler à proprement dit de racisme, elle forme le terme de « xéno-racisme » : « Si c'est de la xénophobie, c'est – dans la mesure où cela dénigre et réifie les individus avant de les ségréguer et/ou de les expulser – une xénophobie qui porte toutes les marques de l'ancien racisme, sauf qu'elle n'est pas conditionnée par la couleur de peau ». Directement mise en relation avec l'état actuel du capitalisme et ses nécessités historiques de déclasser et de domination – caractéristique du racisme – qui se retrouve appliquées à toute personne étrangère – caractéristique de la xénophobie – de classe et de richesse inférieures sans distinction de race, cette notion met le doigt sur ce qui est du « racisme en substance mais xéno dans la

---

<sup>325</sup> Vincent GEISSER, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003.

<sup>326</sup> *Le Monde*, 7 juin 2006.

forme ». Dans l'univers de la glorification de la réussite individuelle « où il n'y a que les riches et les pauvres : la pauvreté est le nouveau Noir »<sup>327</sup>. Contrairement à l'islamophobie, trop liée étymologiquement à la religion elle-même et pas assez précise, la notion de xéno-racisme pourrait qualifier le contenu de la sécurisation de l'islam et de l'immigration, avec ces deux avantages : il s'agit d'un concept matérialiste et il est adapté aux réalités actuelles.

Mais Liz Fekete étudie, en 2004, ce qu'elle qualifie de « racisme anti-musulman » concordant avec les « paramètres du xéno-racisme »; elle va même jusqu'à opposer la simple islamophobie à ce racisme anti-musulman qualifié de « structuré »<sup>328</sup>. Ce qui ne permet toujours pas d'identifier la spécificité du phénomène de sécurisation qui nous intéresse ici, à part par sa cible. Ces notions ne sont pas entièrement satisfaisantes, bien qu'elles donnent quelques orientations ; il est alors nécessaire de revenir à la notion d'orientalisme.

### 1.1.3. Orientalisme latent et Orientalisme manifeste.

L'avantage de la notion d'orientalisme est qu'elle s'applique à l'Orient en général, en tant qu'Autre systématiquement opposé à l'Occident, qu'il s'agisse du monde musulman, arabe ou du monde asiatique. Ainsi, l'orientalisme peut être compris comme la représentation structurée de ce qui n'est pas occidental. Une dernière contradiction persiste : les immigrés musulmans ou ceux qui sont désignés comme tels sont aujourd'hui présents en Occident et ont souvent les nationalités des Etats occidentaux. Objets de sécurisation, ils ne sont pas considérés comme membres à part entière des sociétés occidentales pour des raisons culturelles.

Il faut alors distinguer l'orientalisme latent de l'orientalisme manifeste. Ce dernier est ce qui est patent dans l'orientalisme, à savoir les qualités qui sont attribuées aux orientaux dans les études qui leur sont consacrées ou par les disciplines qui les étudient. Par opposition, l'orientalisme latent se rapporte à la constance et à la persistance de ce traitement de l'Autre que l'on retrouve dans la

---

<sup>327</sup> A. SIVANANDAN, « Poverty is the new Black », *Race and Class*, vol. 43, n°2, 2001, p. 2. Voir dans le même numéro, Liz FEKETE, « The emergence of xeno-racism », pp. 23-39.

<sup>328</sup> Liz FEKETE, « Anti-Muslim racism and the European security state », *Race and Class*, vol. 46, n°1, 2004, pp. 3-22.

notion de sécurité sociétale quand elle oppose ontologiquement « eux » et « nous » et qu'elle essentialise les identités sociétales<sup>329</sup>.

Les caractéristiques fondamentales énumérées précédemment sont propres à l'orientalisme latent et même à tout phénomène d'essentialisation. Elles sont stables dans la réification des individus et des cultures qu'elles opèrent, tout comme dans l'opposition ontologique qu'elles favorisent et entretiennent entre deux groupes socio-culturels. La perception actuelle des immigrés musulmans rejoint l'orientalisme latent car elle les définit comme des problèmes de sécurité, des personnes à réformer, à enfermer, à expulser ou à reconquérir dans le cas des banlieues, ces « territoires perdus de la République »<sup>330</sup>.

## **1.2. Idéologie de la domination et idéologie dominante.**

Une raison supplémentaire pour ne pas utiliser l'argument du simple racisme, de l'islamophobie ou du xéno-racisme est donnée par Didier Bigo : « Ramener au racisme où à l'idéologie conservatrice l'ensemble des pratiques sociales qui transforment l'immigration en problème de sécurité est insuffisant » et probablement trompeur. « L'insécurisation des populations à travers la stigmatisation ethnique n'est pas qu'une idéologie [politique], c'est une construction sociale de la réalité »<sup>331</sup>. Nous postulons alors que cette construction sociale de la réalité a pour origine des situations matérielles et leur transposition dans les idées, ce qui permet de la qualifier d'idéologique au sens marxiste. Dès lors, se contenter de parler de racisme ou d'islamophobie équivaudrait à négliger la réalité matérielle qui débouche sur le phénomène de sécurisation étudié.

---

<sup>329</sup> Edward SAID, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 236.

<sup>330</sup> *Ibid*, p. 238. *Les Territoires perdus de la République* est le titre d'un ouvrage dirigé par Emmanuel Brenner qui a popularisé l'idée de la crise de l'école dans les banlieues (Paris, Mille et une nuits, 2002).

<sup>331</sup> Didier BIGO, « L'Europe de la sécurité intérieure », op. cit., pp. 82-83.

### 1.2.1. Idéologie et domination : définitions et rapports.

Les notions d'idéologie et de domination ne semblent pas véritablement séparables, parce que l'idéologie constitue les « idées de [la] domination »<sup>332</sup> et confère à cette dernière une légitimité et un poids supplémentaires.

Formé par Destutt de Tracy en 1796, le terme *idéologie* est d'abord conçu comme « une science des sciences »<sup>333</sup>. Un nouveau sens lui est donné par Karl Marx pour désigner les pensées de la classe dominante à une époque donnée, pensées qui servent sa domination et s'imposent comme les « seules universellement valables »<sup>334</sup>. Elle devient une fausse conscience. Louis Althusser a affiné cette conception. La fonction d'une idéologie est de permettre la reproduction des conditions de production (forces productives, rapports de production) et ainsi de pérenniser une organisation sociale donnée<sup>335</sup>. L'idéologie est produite et diffusée dans la société bourgeoise par des « appareils idéologiques d'Etat » qui se distinguent des « appareils répressifs d'Etat » parce que leur emprise se fait sans coercition<sup>336</sup>. L'idéologie n'est pas autonome, elle est liée directement aux conditions sociales de sa production ; elle n'a pas d'histoire en propre et son étude doit passer par celle des rapports matériels de son temps<sup>337</sup> : elle est en ce sens une construction *sociale* de la réalité, c'est-à-dire le produit des différents échanges et systèmes d'échanges existants entre les êtres humains.

L'idéologie n'en est pas moins cohérente ; elle possède sa propre *problématique* et justifie dans les idées un état de fait concret. Il ne faut cependant pas, pour la critiquer, la comparer à une réalité « vraie » mais la ramener à son champ idéologique et aux rapports sociaux qui la soutiennent pour en démontrer le caractère artificiel et nécessaire<sup>338</sup>. De cette manière, l'exposition de l'origine et des prémices de la notion de sécurité sociétale n'était qu'un préalable à notre

---

<sup>332</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande*, op. cit., p. 44.

<sup>333</sup> Guy BOURDE, Hervé MARTIN, *Les écoles historiques* (1983), Paris, Seuil, 1997, p. 288.

<sup>334</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande*, op. cit., p. 46.

<sup>335</sup> Louis ALTHUSSER, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat » (1970), in *Positions (1964-1975)*, Paris, Editions Sociales, 1976, pp. 67-76.

<sup>336</sup> *Ibid.*, pp. 81-84.

<sup>337</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande*, op. cit., pp. 20-21. « Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience ».

<sup>338</sup> Louis ALTHUSSER, « Sur le jeune Marx », in *Pour Marx* (1965), Paris, La Découverte, 1996, p. 59.

démonstration qui ne pourra se poursuivre qu'en se rapportant au contexte où elle s'applique et à ses origines inconscientes.

En tant que rapport imaginaire des individus au monde<sup>339</sup>, l'idéologie est un des lieux de l'aliénation. Il est alors possible de postuler que les notions d'« identité » et de « nation » sont une *forme* idéologique où le sujet s'extériorise dans un objet abstrait, mythifié et mystificateur dont le *contenu* est culturel. Lorsque l'Ecole de Copenhague, sans une critique matérialiste adéquate, reprend ces notions comme des données objectives, elle participe d'une part de cette aliénation et d'autre part de la domination que justifient ces idées abstraites<sup>340</sup>.

Enfin, la lutte idéologique a pour enjeu l'hégémonie culturelle. Utilisée d'abord par Lénine, cette notion devait d'être un outil pour la « direction intellectuelle et morale » du prolétariat. Gramsci la reprend et la retourne pour l'appliquer à la bourgeoisie et à son temps : l'hégémonie est cette situation où une idéologie domine absolument et renforce la domination matérielle d'une classe<sup>341</sup>. L'hégémonie désigne la concordance et les rapports entre domination matérielle et domination symbolique : l'idéologie de la domination est l'idéologie dominante.

Idéologie et domination sont deux notions inextricables, tout du moins en pratique. Au niveau analytique, elles mettent en relation l'infrastructure – le mode et les rapports de production – et la superstructure – droit, art, philosophie etc. Cela évite de donner une autonomie et un poids exagérés aux idées – en somme d'être idéaliste<sup>342</sup> – comme le fait l'Ecole de Copenhague avec l'identité qu'elle attribue arbitrairement aux sociétés, que les membres d'une société sont censés reconnaître unilatéralement et à laquelle ils sont supposés s'identifier, voire s'aliéner, de manière homogène et a-critique.

### 1.2.2. L'origine coloniale de l'Orientalisme.

« C'est l'hégémonie, ou plutôt les effets de l'hégémonie, qui donne à l'orientalisme la constance et la force dont j'ai parlé »<sup>343</sup> : sans domination

---

<sup>339</sup> Etienne BALIBAR, Avant Propos à *Pour Marx*, op. cit., p. X.

<sup>340</sup> Pour une présentation synthétique de l'idéologie et de l'aliénation, voir Jacques ELLUL, *La pensée marxiste, cours professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux de 1947 à 1979*, Paris, La Table Ronde, 2003, pp. 191-199 et 224-230.

<sup>341</sup> Antonio GRAMSCI, *Textes*, op. cit., pp. 147-148.

<sup>342</sup> Voir *supra* 2.1.1, « La pensée marxiste »

<sup>343</sup> Edward SAID, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 19.

concrète de l'Orient par l'Occident, l'Orientalisme ne serait pas. Il ne peut y avoir, pour Edward Saïd, d'étude de l'orientalisme qui n'évoque son rôle dans la domination de l'Orient par l'Occident au temps des impérialismes, ne serait-ce que parce que certains des orientalistes les plus éminents participèrent à l'expansion coloniale des Etats européens en tant qu'« experts »<sup>344</sup>.

« Le colonialiste n'est, en somme, que le colonisateur qui s'accepte comme colonisateur. (...) L'un [le colonisateur] essaye en vain d'accorder sa vie à son idéologie ; l'autre [le colonialiste] son idéologie à sa vie, d'unifier et de justifier sa conduite » écrit Albert Memmi en 1957<sup>345</sup>. Le colonisateur devient colonialiste en s'acceptant *grâce* à l'idéologie coloniale, de laquelle participe l'orientalisme. En tant qu'idéologie, il possède des ambitions pratiques – revitaliser l'« Orient classique » dans le monde moderne – que l'on a vues à l'œuvre dès la campagne d'Egypte de Napoléon Bonaparte. Ces connaissances constituent un outil de la domination concrète de l'administration coloniale<sup>346</sup>.

D'après Frantz Fanon, « l'infériorisation est le corrélatif indigène de la supériorisation européenne »<sup>347</sup>. La distinction entre « les races inférieures » et les « races supérieures » justifie la mise en place d'une véritable « frontière coloniale »<sup>348</sup> ; bien que reconnaissant toujours l'égalité formelle entre les Hommes, la République, pour se réaliser comme République coloniale, devra hiérarchiser les êtres humains, justifiant les inégalités de traitement et de droit nécessaires à la bonne civilisation des « indigènes »<sup>349</sup>. C'est pourquoi le colonialisme comme idéologie utilisera l'orientalisme et ses jugements de valeur pour nier le droit à la citoyenneté aux colonisés qu'il faut d'abord éduquer.

Marquée par un orientalisme latent, la notion de sécurité sociétale différencie et oppose les groupes sociaux selon leurs cultures pour intégrer à la

---

<sup>344</sup> « Je me distingue (...) des chercheurs qui ont étudié l'histoire des idées. En effet, les points d'accentuation, l'allure performative et surtout l'efficacité matérielle des assertions du discours orientaliste sont possibles dans des circonstances que toute histoire hermétique des idées tend à négliger complètement. Sans ces accentuations et cette efficacité matérielle, l'orientalisme ne serait qu'une idée comme une autre, alors qu'il est et qu'il a été bien plus que cela » (Edward SAÏD, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 36). C'est pourquoi l'orientalisme est une idéologie, c'est-à-dire un discours ordonné et cohérent justifiant une domination concrète. Les références théoriques de Saïd, dans son introduction, à Gramsci et à Foucault sont, à ce titre, sibyllines.

<sup>345</sup> Albert MEMMI, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur* (1957), Paris, Gallimard, 1985, p. 67.

<sup>346</sup> Edward SAÏD, *L'Orientalisme*, op. cit., chapitre III.

<sup>347</sup> Frantz FANON, *Peau noire, masques blancs* (1952), Paris, Seuil, 1971, p. 75.

<sup>348</sup> René GALLISSOT, *Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962)*. La République française et les indigènes (2006), Alger, Barzakh, 2007. Sur l'idée de « frontière coloniale », voir pp. 7-33.

<sup>349</sup> Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, Françoise VERGES, *La République coloniale*, Paris, Hachette, 2003.

théorie de la sécurité des préoccupations identitaires. Bien entendu elle ne hiérarchise pas les individus ni même les cultures mais elle légitime ces idées en théorisant presque au premier degré les conflits et les craintes identitaires des acteurs de notre temps pour mieux les expliquer. Or, dans les années 1980'-1990', lors de la formation de l'Ecole de Copenhague, les fondements de la sécurisation des migrations et des identités sont posés par l'accroissement du nombre de demandes d'asile, la montée de l'islamisme ou le renouveau du nationalisme. Au même moment, le système économique mondial voit les frontières du capital s'effondrer et entame la révolution des technologies de la communication : chacune de ces évolutions favorise, voire accentue, les causes économiques des migrations, la diffusion de l'idéologie transnationale qu'est l'islamisme et aide la relance des nationalismes.

En comparaison, les avancées dans les moyens de transport, l'armement ou les communications déjà à l'œuvre au temps des impérialismes européens permettent matériellement la colonisation du monde non-européen. L'orientalisme et le colonialisme viennent *secourir* la conscience bourgeoise qui se voit entrer et reconstruire des territoires et des cultures jusque là extérieurs, et qui doit justifier et se justifier la politique qu'elle va mener. Il est possible de comprendre la notion de sécurité sociétale comme ce qui, aujourd'hui, permet de justifier scientifiquement des politiques de défense de l'identité nationale et la sécurisation des migrations au nom de la sécurité de la nation dans un monde globalisé, dans des Etats *de facto* multiculturels etc. Ainsi, nous postulons que la sécurité sociétale est l'élément idéologique venant masquer les contradictions du monde réel.

### 1.2.3. Le syndrome post-colonial français.

« De manière constante, la stratégie de l'orientalisme est fonction de cette supériorité *de position* qui n'est pas rigide et qui place l'Occidental dans toute espèce de rapports avec l'Orient sans jamais lui faire perdre la haute main »<sup>350</sup>. On a retrouvé ce type de rapport dans les débats sur le « voile » où rares ont été les jeunes filles voilées à qui la parole a été donnée ou, dans le cas inverse, dont la parole a été respectée ou acceptée.

---

<sup>350</sup> Edward SAID, *L'Orientalisme*, op. cit., p. 20.

Nous empruntons l'expression « syndrome post-colonial » à Jocelyne Cesari qui le définit comme la rencontre entre un « mouvement massif de rejet (...) contre l'intégration des anciens colonisés » et « l'émergence dans l'espace public de diverses formes d'un ressentiment éprouvé par ces cibles du racisme et qui se cristallise autour d'une définition collective combinant les références ethniques, sociales et religieuses »<sup>351</sup>. Ce syndrome post-colonial est la conjonction d'un passé encore inconscient<sup>352</sup> et d'un présent que l'on peine à comprendre. Les attitudes de chaque groupe social se renforçant mutuellement, au communautarisme majoritaire répond un communautarisme des minorités<sup>353</sup>.

L'intérêt que constitue ce syndrome post-colonial est sa correspondance avec l'orientalisme latent. Il continue de produire du sens en concordance avec son temps (tolérance vs. intolérance, laïcité vs. intégrisme, Raison vs. fanatisme...), de reconstruire des catégories (indigènes, immigrés, populations issues de l'immigration) et de reproduire implicitement des hiérarchies concrètes et symboliques<sup>354</sup>. Les caractéristiques réifiantes et conflictuelles de l'orientalisme latent se retrouvent implicitement dans nombre de discours contemporains qui associent des « *continuités thématiques* » à des « *discontinuités analytiques et pratiques* »<sup>355</sup>. La décolonisation des Etats doit être suivie par la désorientalisation des esprits, voire même, d'après Jean-Loup Amselle, par celle des politiques publiques : « Loin de constituer deux sphères étanches, l'histoire métropolitaine et l'histoire des colonies ne cessent de s'influencer mutuellement, au point que le

---

<sup>351</sup> Jocelyne CESARI, « L'islam, ultime recours ? », in *Les Cahiers de Confluences, Islam-Occident, la confrontation ?* (Abderrahim LAMCHICHI, dir.), Paris, L'Harmattan, 2001, p. 57.

<sup>352</sup> Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, « Introduction. La fracture coloniale : une crise française », in Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La Fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 9-30.

<sup>353</sup> J-L. Amselle explique bien la contradiction interne du modèle républicain d'intégration qui veut être *color-blind* tout en cherchant l'assimilation, sous-entendant ainsi l'existence d'une pluralité de communautés (ou d'ethnies) sur le territoire, voir Jean-Loup AMSELLE, *Vers un multiculturalisme français*, Paris, Aubier, 1996, pp. 11-19.

<sup>354</sup> « (...) Après avoir vu des Nord-Africains, des Kabyles, des Arabes, on verra des Musulmans et maintenant par millions en dehors de toute ostentation de signes religieux comme généralement de pratiques. Les catégories coloniales se retrouvent en France même » (René GALLISSOT, *Algérie colonisée*, op. cit., pp. 32-33). De même en métropole, la diffusion du racisme colonial lui emprunte également les insultes désignant les étrangers. Sur le débat sur les liens ou la continuité entre le racisme colonial et les discriminations contemporaines, voir Emmanuelle SAADA, « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 55-71. Elle se positionne contre la thèse de la continuité en expliquant notamment que la colonisation et sa justification raciale n'étaient pas uniformes et acceptées par tous ; cependant, le fait est que face à l'Autre la classe des colons restait globalement unie. Voir Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande*, op. cit., p. 47.

<sup>355</sup> Olivier LE COUR GRANDMAISON, *Coloniser, exterminer*, op. cit., p. 66. Par exemple, à propos de la paresse que l'on pouvait attribuer au climat, elle est sublimée aujourd'hui dans l'idée que les immigrés profitent des minima sociaux

traitement des communautés à l'intérieur du territoire national emprunte aujourd'hui beaucoup à des précédents coloniaux »<sup>356</sup>.

Dans le cadre de la sécurité sociétale, la problématique de l'intégration est paradoxale : dorénavant membres de la nation<sup>357</sup>, ces populations souhaitent être reconnues comme des « français comme les autres » mais dans le cadre républicain, leur reconnaissance ne peut passer que par un non-dit<sup>358</sup> alors même que tout les désigne comme étrangers ou exclus – de leurs patronymes aux reproches qui leur sont faits et aux contenus de leurs luttes. La contradiction du multiculturalisme français pourrait tenir dans cette paraphrase : « Cachez ces minorités que je ne saurais voir »<sup>359</sup>. Or, c'est cette même visibilité qui crée le dilemme de sécurité sociétale<sup>360</sup> et aide à la sécurisation des immigrés ou de leurs descendants qui, une fois identifiés, sont sommés de s'« intégrer »<sup>361</sup>. Car comment atténuer autrement qu'avec un paravent idéologique cette contradiction entre une image réelle où l'on ne se reconnaît plus et l'image affective d'une « France éternelle » ?

En reprenant avec peu de recul l'identité, la nation ou les représentations qu'elles véhiculent de soi et de l'autre dans la notion de sécurité sociétale, l'Ecole de Copenhague intègre dans sa théorie des imaginaires et des positions politiques construits par l'histoire mais également par des rapports matériels. Cela contribue à leur objectivation et à leur institutionnalisation. En définitive, ce que fait la notion de sécurité sociétale, c'est de participer à l'assignation des identités à la manière de l'Orientalisme. C'est le corollaire inévitable du dilemme normatif en la

---

et des allocations pour vivre confortablement sans travailler ; le fanatisme que pouvait dénoncer Voltaire est transposé tel quel sur l'islam politique contemporain etc.

<sup>356</sup> Jean-Loup AMSELLE, *Vers un multiculturalisme français*, op. cit., p. 12. Voir également, Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, 2005 ; Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La Fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005 ; Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998 ; Nacira GUENIF-SOUILAMAS (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006.

<sup>357</sup> Cette intégration forcée s'est faite notamment au travers des luttes et d'une reconstruction de l'identité, voir Rémy LEVEAU, Catherine WIHTOL DE WENDEN, « La deuxième génération », *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 61-73.

<sup>358</sup> Achille MBEMBE, « La République et l'impensé de la "race" », in Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La Fracture coloniale*, op. cit., pp. 139-153.

<sup>359</sup> Ainsi, les principaux appareils idéologiques de la société de consommation (médias dans la diversité de leurs programmes et industrie publicitaire) lui restent fermés. Voir Eric MACE, « "Ne pas nommer, ne pas quantifier". L'impossible lutte contre les discriminations dans les programmes de la télévision française », in Nacira GUENIF-SOUILAMAS, *La République mise à nu par son immigration*, op. cit., pp. 178-195 et Marie BENILDE, *On achète bien les cerveaux. La publicité et les médias*, Paris, Raisons d'Agir, 2007, pp. 43-45.

<sup>360</sup> Gérard NOIRIEL, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988 ; cette visibilité est aujourd'hui un fait « acquis ».

<sup>361</sup> Danièle LOCHAK, « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Culture et Conflits*, n°64, 2006, pp. 131-147.

matière. Mais tenter de démontrer qu'il existe un orientalisme latent chez l'Ecole de Copenhague n'est qu'un premier pas vers une reconstruction critique de la notion de sécurité sociétale : dans le contexte de l'après 11 septembre, la critique de l'identité et de l'assignation identitaire se doit de passer par le matérialisme<sup>362</sup>.

## **2. Pour une théorie critique de la sécurité sociétale.**

La Théorie Critique doit beaucoup au marxisme bien qu'elle s'en soit détachée au moment de sa sclérose orthodoxe. Elle possède à ce titre un angle d'approche et une façon de voir qui lui sont propres, en tout premier lieu parce qu'elle tient à se distinguer de la plupart des autres paradigmes « traditionnels ». Essayer de proposer une définition critique de la notion de sécurité sociétale nécessite l'utilisation du matérialisme comme méthode d'investigation de la sécurisation de l'immigration musulmane en France.

### **2.1. Ontologie et épistémologie critiques.**

La Théorie Critique est une théorie téléologique caractérisée par l'objectif émancipateur qu'elle s'assigne à elle-même ; après avoir étudié son ontologie et son épistémologie, on pourra mieux la différencier du constructivisme de l'Ecole de Copenhague.

#### **2.1.1. La pensée marxiste.**

Présenter la philosophie de Karl Marx n'est pas chose facile, c'est pourquoi nous nous limiterons ici à son principe matriciel : le matérialisme historique.

Pour Marx, « le monde est matière : c'est un postulat, une affirmation (...). Les phénomènes de l'univers sont les aspects de la matière en mouvement » explique Jacques Ellul<sup>363</sup>. Le débat éternel entre spiritualisme (ou idéalisme) et matérialisme traite des liens entre la pensée et l'être pour déterminer lequel est premier : pour les matérialistes c'est invariablement l'être, l'existence concrète qui

---

<sup>362</sup> Pour le 11 septembre comme phénomène structurel, voir Jean BAUDRILLARD, « L'esprit du terrorisme », *Le Monde*, 2 novembre 2001. Pour l'approche stratégique et le « théorème de Quichotte » (pour dire la même chose à deux époques différentes, il faut dire des choses différentes) : Eric FASSIN, « Aveugles à la race ou au racisme ? Une approche stratégique », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, op. cit., pp. 106-129.

détermine la pensée et les éléments de la superstructure (droit, art, sciences...). Ce matérialisme n'est pas mécaniste mais dialectique : le monde est conçu comme « un tout interconnecté dans un mouvement sans fin »<sup>364</sup>. La conséquence la plus simple de cette dialectique matérialiste est que « les circonstances font tout autant les hommes que les hommes font les circonstances »<sup>365</sup>. Cette interaction complexe permet le dépassement des contradictions et l'évolution historique des sociétés.

L'existence concrète est nécessairement historique ; elle évolue sous les actions des hommes, dont les possibilités matérielles et idéelles sont limitées par les conditions de leur époque. La conception marxienne de l'histoire peut être résumée par cette formule : les hommes font l'histoire sur la base des conditions antérieures. Ces conditions sont données par un mode de production qui détermine des rapports spécifiques entre les hommes ainsi qu'entre les individus et la nature et ordonne la hiérarchie entre les classes sociales. L'ontologie marxiste est celle du matérialisme historique : le mode de production d'une époque donnée et ses conséquences matérielles et idéelles, c'est-à-dire la société en tant que tout. Le matérialisme s'impose comme une méthode qui évite de « [croire] sur parole ce que l'époque en question dit d'elle-même et les illusions qu'elle se fait sur soi »<sup>366</sup> car il met son objet d'étude en relation avec la réalité concrète et les intérêts objectifs des individus et des groupes sociaux. Il n'est pas lui-même immuable mais s'adapte à la réalité qu'il étudie par inférence à partir du mode de production et de l'organisation sociale. Il ne constitue donc pas une analyse figée mais bien un moyen pour aborder de manière contextuelle le monde réel et ses phénomènes.

Son épistémologie est celle de la lutte des classes. La division des sociétés en classes distribue des intérêts contradictoires et irréductibles aux groupes sociaux. Voir les sociétés sous l'angle de la lutte des classes permet de saisir l'existence en mouvement : si la lutte des classes est le moteur de l'histoire, l'action concrète et consciente des hommes dans l'histoire ne peut être dissociée de sa compréhension à un moment donné. Pour Marx, il y a unité entre théorie et pratique : la pensée doit orienter l'action. La division de la société en classes empêche les individus de mener une vie *humaine*, c'est-à-dire d'être « libérés » des

---

<sup>363</sup> Jacques ELLUL, *La pensée marxiste*, op. cit., p. 55.

<sup>364</sup> David GUEST, *Lectures on marxist philosophy* (1939), Londres, Lawrence & Wishart, 1963, p. 32.

<sup>365</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, op. cit., p. 39.

conditions sociales de leur époque et de devenir, au sens propre, *autonomes*. L'objectif émancipateur passe selon Marx par la révolution prolétarienne censée abolir toute forme d'exploitation et d'aliénation.

### 2.1.2. La Théorie Critique et l'objectif émancipateur.

Alors que le marxisme-léninisme, variante politique du marxisme philosophique, devient une *doxa* à part entière, un groupe de penseurs allemands – l'Ecole de Francfort – va reprendre dans les années 1930' le matérialisme historique et critique du marxisme pour le réintroduire dans les sciences sociales.

Horkheimer veut fonder la « théorie critique », qui dénonce « la fausse conscience que le savant bourgeois a de sa dignité »<sup>367</sup>. Pour cela, il adopte une « attitude » qualifiée de « critique »<sup>368</sup> vis-à-vis de la rationalité instrumentale et du rapport de l'homme à la nature<sup>369</sup>. Ses caractéristiques principales sont les suivantes : une méfiance à l'égard de l'ordre établi, la volonté de changer le monde tel qu'il est, d'intensifier les luttes sociales, d'être réflexive et de mettre en son centre le *social* (c'est-à-dire l'échange). Bref, la théorie critique est une théorie consciente de son rôle objectif et des conditions de production de son temps dont elle analyse les contradictions : « Chaque partie de la théorie présuppose la critique de l'ordre établi et la lutte contre lui, dans la direction définie par la théorie elle-même »<sup>370</sup>. Le chercheur reçoit un rôle particulier : « Sa profession, c'est le combat dont sa pensée est l'un des facteurs et non la pensée en tant qu'activité indépendante et (...) isolée »<sup>371</sup>. La science appartient au monde qu'elle étudie et participe à sa constitution et ne peut se concevoir comme une simple activité séparée là où règne la division du travail. La Théorie Critique se fixe pour objectif d'aider à l'émancipation des hommes par et pour la raison.

---

<sup>366</sup> *Ibid*, p. 48.

<sup>367</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 27. En résumé, la théorie traditionnelle a objectivement chez les scientifiques le même rôle que l'idéologie pour la société en général : la reproduction du mode de production. « Tout cela aussi a sa signification sociale (...). Une activité qui concourt à l'existence de la société telle qu'elle est n'a nullement besoin d'être productive au sens strict, c'est-à-dire de produire de la valeur au profit d'une entreprise. Elle peut sans l'être, faire partie intégrante de l'ordre établi et des conditions mêmes de sa possibilité et c'est précisément le cas de l'activité scientifique spécialisée » (*ibid*, p. 37)

<sup>368</sup> *Ibid*, p. 38.

<sup>369</sup> Richard WYN JONES, « On émancipation », op. cit., p. 222.

<sup>370</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 65.

<sup>371</sup> *Ibid*, p. 49.

L'émancipation y est définie comme la libération des contraintes sociales qui pèsent sur les individus, c'est-à-dire comme le véritable avènement de la raison humaine *libérée* : « La caractéristique distinctive de l'activité de pensée est de déterminer elle-même ce qu'elle doit faire et ce à quoi elle doit servir (...). Sa nature propre l'invite donc à promouvoir le changement dans l'histoire, à établir parmi les hommes l'état de justice »<sup>372</sup>. En théorie des Relations Internationales, l'Ecole Galloise reprend l'émancipation comme concept central et condition du caractère critique d'une théorie<sup>373</sup>. Elle lui assigne trois rôles possibles dont celui d'être un point de repère philosophique pour juger de la valeur d'une théorie<sup>374</sup>. L'objectif émancipateur est à la fois intemporel dans sa réalisation concrète qui reste sans cesse à compléter et historicisé dans la définition de son contenu et son utilisation. Il est concrètement impensable mais ne doit pas rester impensé<sup>375</sup>.

Lorsqu'il est question de l'orientalisme latent de l'Ecole de Copenhague, il s'agit de s'émanciper non seulement de la représentation de l'Autre et de ses mécanismes mais surtout de s'émanciper des conceptions fixistes et substantielles de l'identité, de la nation etc. En tant que formes idéologiques, la nation et l'identité sont des ressources politiques qui favorisent l'objectivation des individus dans une idée abstraite habillée par un folklore. Cette idée crée une unité de façade au sein d'une société qui, par ailleurs, voit ses membres se diviser concrètement. Bien au contraire, elle est souvent un outil de division des dominés et d'occultation des luttes sociales communes. S'émanciper de l'identité et de la nation équivaut à s'émanciper des mécanismes d'assignations identitaires<sup>376</sup>, des mécanismes qui font des individus les esclaves de leurs identités et non les acteurs. Concevoir l'émancipation en ces termes implique une critique de la nation et de l'identité et en outre, une remise à plat des catégories du sujet et d'objet.

---

<sup>372</sup> *Ibid*, p. 81.

<sup>373</sup> Richard WYN JONES, « On Emancipation », op. cit., p. 232.

<sup>374</sup> Ken BOOTH, *Critical Security Studies and World Politics*, op. cit., pp. 181-182. Ole Waever souhaite pouvoir sécuriser et désécuriser des objets mais son manque de matérialisme rend cette stratégie inefficace aujourd'hui.

<sup>375</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., pp. 54-56.

<sup>376</sup> Gérard NOIRIEL, « *Color blindness* et construction des identités dans l'espace public français », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, op. cit., pp. 170-174.

### 2.1.3. Objectivité, subjectivité et intersubjectivité.

Le constructivisme de l'École de Copenhague place l'intersubjectivité au centre de son analyse et de sa conception de la sécurité. Ce qu'elle semble entendre par la construction sociale de la réalité est l'accord minimal entre les sujets ; ceux-ci adhèreraient au résultat de l'interaction de leurs idées qui accèdent au stade de réalité concrète, comme on pouvait croire que la terre était plate lorsque personne ne pensait autrement. Qu'importe la véracité objective de cette « réalité », ce qui compte est que les subjectivités s'y retrouvent et s'y rencontrent. Pour la notion de sécurité sociétale, si les membres d'une société estiment qu'une communauté désignée comme étrangère leur est nuisible, s'ils l'instituent comme menace, alors il existe un dilemme de sécurité sociétale que peu de choses pourtant ne viennent étayer excepté la croyance collective en son existence<sup>377</sup>.

Or, rien ne semble plus dangereux que de reprendre en théorie ce qui n'est pas confirmé en pratique. Considérons la réalité comme un plan ou un espace et l'on s'apercevra que ce qui est objet ici est sujet là-bas, que la réalité ne dépend pas de l'accord supérieur entre les sujets mais bien du lieu depuis lequel on l'observe. De cette manière, au lieu d'accorder un poids exagéré à des idées qui acquièrent alors un statut transcendant puisqu'elles remplacent le monde empirique, il est possible non pas de négliger les idées mais de les remettre à leur juste place, c'est-à-dire au *lieu* et au *milieu* de leurs conditions de production.

« On ne peut résoudre le problème de la connaissance de l'homme qu'à l'intérieur d'un monisme (...). Il y a identité entre la vérité et la réalité, identité entre l'objet et le sujet (univers identique). Tout est à la fois sujet et objet » résume Jacques Ellul<sup>378</sup>. Cela n'empêche pas qu'il existe des ressentis et des subjectivités, que la conscience a pour elle-même l'impression qu'elle choisit et qu'elle est libre.

« Autant dire que, en fait et historiquement, nous ne choisissons d'être que ce que nous pouvons déjà être sans l'avoir choisi (...), que le choix reprend à son

---

<sup>377</sup> Par exemple, au temps de l'antisémitisme des années 1930', il suffisait que toute une population se rejoigne dans l'idée que les juifs étaient une menace pour l'identité de la société pour que la notion de sécurité sociétale vienne le confirmer. La notion de sécurisation a tenté de corriger cet effet en se concentrant sur les pratiques discursives qui instituent un objet en menace pour ne pas avoir à se prononcer sur la réalité de la menace. Or ces pratiques discursives s'insèrent dans un environnement concret que l'épistémologie constructiviste délaisse pour se concentrer sur les représentations vues à la manière de la caverne de Platon. C'est à ce désavantage que tente de répondre Didier Bigo avec son approche sociologique, sans pour autant chercher à expliquer pourquoi ici et à un moment donné tel objet est désigné comme une menace existentielle pour tel groupe. C'est ce que le matérialisme espère réussir.

<sup>378</sup> Jacques ELLUL, *La Pensée marxiste*, op. cit., p. 56.

compte, thématise et valorise des significations qui se proposent au pour soi sans qu'il les ait voulues ni prévues, mais qu'il se met à vivre sourdement, comme les significations objectives s'attachant à ses conduites au contact du monde empirique et d'autrui » écrit André Gorz<sup>379</sup>. Le propre de la conscience semble être de recevoir les « significations » du monde extérieur et de l'histoire qui les a construites tout en croyant, parce qu'elle se les approprie, les avoir découvertes.

La notion de sécurité sociétale est idéaliste en ce qu'elle confère aux représentations une existence autonome ; l'intersubjectivité qu'elle utilise et défend n'est que la réification et l'abstraction de représentations qui existent historiquement. Non seulement elle reprend des images contingentes mais surtout elle les reproduit, les fige et les légitime lorsqu'elle les place comme ce qu'il faut protéger pour être dans une situation de sécurité sociétale. De plus, ces images contingentes ne font qu'occulter un processus qui est, lui, nécessaire : la production de représentations répondant à des besoins concrets et psychologiques.

Le matérialisme, au contraire, tente d'abord de déconstruire ces représentations pour ensuite mieux les expliquer par rapport à leur contexte. Expliquer et comprendre ne paraissent pas être deux démarches contradictoires mais deux temps complémentaires de la pensée ; si le sujet est objet à un moment donné et inversement, les deux ne peuvent être saisis qu'en s'intéressant, non pas à leur existence séparée mais bien au plan dans lequel ils évoluent et à ses règles. Bien que la distinction soit utile analytiquement, il faut rester conscient qu'elle est une construction de l'esprit et non une réalité. Pour rendre intelligible cette dernière, il est nécessaire de penser les rapports qui réunissent l'objet et le sujet, à savoir respectivement l'identité et les hommes dans l'histoire.

L'existence de la sécurisation de l'immigration musulmane n'est compréhensible ni par une crainte collective abstraite d'un « nous » face à un « eux », ni par la simple instrumentalisation de cette crainte : elle le devient seulement si on met en évidence les raisons de son existence. Sans cela on reste dans l'impasse consistant à croire que les idées « [représentent] réellement quelque chose sans représenter quelque chose de réel »<sup>380</sup>.

---

<sup>379</sup> André GORZ, *Le Traître* (1958), Paris, Gallimard, 2004, pp. 202-203.

<sup>380</sup> Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, op. cit., p. 30.

## 2.2. Remettre la sécurité sociétale sur ses pieds.

En paraphrasant Marx, il est possible d'expliciter l'idée connexe à notre critique de la notion de sécurité sociétale : pour comprendre les phénomènes de sécurisation, il faut les rapporter à leur contexte et à l'histoire de ce contexte et non les étudier pour ce qu'ils semblent être, *i.e.* de simples pratiques discursives isolées de toute réalité.

### 2.2.1. Les théories du nationalisme.

L'Ecole de Copenhague, en voulant faire de la société l'objet référent de la notion de sécurité sociétale, a repris la conception pérennialiste de la nation d'Anthony D. Smith. Devant distinguer la sécurité de l'Etat de la sécurité de la société, l'Ecole de Copenhague reprend à son compte la théorie de la continuité entre l'ethnie et la nation. Ce qui signifie que l'existence d'un Etat n'est pas une condition essentielle à la formation d'une nation<sup>381</sup>.

Cette thèse tend à faire de la nation une construction naturelle issue de l'ethnie ; la critique principale de cette approche est qu'elle naturalise la nation et occulte le processus et les conditions de sa formation, tout en la reconstruisant *a posteriori* à partir des idées préexistantes : « Avoir une nation n'est pas un attribut naturel de l'humanité mais en est venu à apparaître tel maintenant »<sup>382</sup>. Ensuite, si l'on passe en revue les réalisations de société en tant que nation, force est de constater d'abord que la grande majorité des nations s'exprime au travers d'un Etat et ensuite que les groupes sociaux ne possédant pas d'Etat ne sont pas considérés comme des nations<sup>383</sup>. « Si nous définissons les nations comme des groupes qui veulent persister en tant que communauté, la définition (...) fera une prise bien trop abondante »<sup>384</sup>. Dès lors, il faut ramener la nation à ses conditions d'existence et de possibilité.

Ernest Gellner relie la nation aux conditions de la modernité, c'est-à-dire de l'industrialisation et de la formation de l'Etat. Le nationalisme devient alors un

---

<sup>381</sup> Voir *infra* I.2.2 « La concept et ses prémices ».

<sup>382</sup> Ernest GELLNER, *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989, p. 18.

<sup>383</sup> En prenant l'exemple des Palestiniens, on constate que le nationalisme politique et culturel s'est développé et a existé avant l'Etat mais il faut reconnaître également que pour se réaliser comme nationalisme, et c'est là son but, la première exigence des nationalistes palestiniens est bien d'avoir un Etat. Ainsi parler à proprement dit de « nation » à ce sujet ne peut se faire qu'avec la vision de Renan, voir *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1869), Paris, Mille et Une Nuits, 1997.

<sup>384</sup> Ernest GELLNER, *Nations et nationalismes*, op. cit., p. 84.

élément central de la légitimité politique<sup>385</sup>. En introduisant dans le raisonnement le facteur politique, il est possible d'une part de se détacher du culturalisme, et d'autre part de mettre en évidence les mécanismes imposant et diffusant le nationalisme. L'Etat, parce qu'il unit sur un même territoire des groupes épars, favorise ce processus d'unification des consciences et l'école est le lieu principal de l'intériorisation de la conscience nationale. La cause réelle de ces phénomènes est bien l'industrialisme qui nécessite des moyens de communication et d'échanges stables et compréhensibles par tous sur les vastes étendues où s'exerce la souveraineté des Etats. L'homogénéisation que semble instituer le nationalisme n'est pas le résultat du nationalisme lui-même mais la conséquence des éléments objectifs qui ont présidé à la constitution du nationalisme<sup>386</sup>.

Perçus de cette manière, la nation et le nationalisme ne sont pas tant des processus émotionnels ou la suite des groupes sociaux prénationaux, mais plutôt le résultat de facteurs objectifs ; résultat qu'une partie des élites pourra manœuvrer à des fins particulières.

### 2.2.2. Les nouveaux rapports de force et le recours aux valeurs.

Matériellement, en France, les inégalités de revenus entre les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts n'augmentent pas grâce à l'instauration du salaire minimum ; cependant, les 10 % de personnes touchant les revenus les plus élevés voient ces mêmes revenus augmenter sensiblement par rapport aux 50 % des personnes ayant les revenus les plus faibles (salaire médian)<sup>387</sup>. Sur la période 1998-2004, la catégorie ayant profité d'une plus forte hausse de son salaire est celle des activités financières (+ 2 %, contre + 0,6 % pour les ouvriers)<sup>388</sup>. Parallèlement, le nombre de bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion n'a fait qu'augmenter depuis sa création<sup>389</sup>. En dehors de ces données statistiques descriptives, le phénomène le plus marquant reste la baisse de l'identification à la classe ouvrière au profit de celle, plus valorisante, de la classe moyenne : la

---

<sup>385</sup> *Ibid*, p. 12.

<sup>386</sup> *Ibid*, Chapitre 4 et 5.

<sup>387</sup> OCDE, *Perspectives de l'emploi en 2007*, juin 2007. Le salaire médian est d'environ 1 500 € par mois.

<sup>388</sup> INSEE, *Les salaires en France, édition 2006*, Conférence de presse du 26 septembre 2006.

<sup>389</sup> DREES, « La population des allocataires du RMI », *Etudes et résultats*, n°568, avril 2007.

conscience de classe a été battue en brèche par la logique de différenciation sociale et de valorisation individuelle dérivée de la société de consommation<sup>390</sup>.

De cette manière, donner à l'identité un contenu autre que socio-économique laisse le champ libre à une redéfinition du contenu de l'identité individuelle ou collective en termes ethniques, raciaux ou culturels. Ainsi, la désécurisation de l'immigration musulmane ne peut se limiter à la démythification des représentations, elle doit tenter d'expliquer leurs *raisons d'être*.

Il semble que nous vivions dans un univers constamment en *crise*, ou dans la crainte de la crise ou du « déclin »<sup>391</sup>. A la crise économique des années 1970', des réponses sont proposées au niveau des politiques économiques par le libéralisme qui remplace ainsi le keynésianisme. A la crise morale de nos sociétés dont on situe le point de départ en 1968<sup>392</sup>, les réponses restent à expérimenter ou doivent faire leurs preuves<sup>393</sup>. Elles semblent aller dans un sens unique : la protection de l'individu séparé dans ses craintes les plus personnelles et, peut-être, irrationnelles. Dans son étude sur la transition idéologique et politique des révolutions conservatrices, Serge Halimi constate une triple conversion du parti républicain américain : raciale et régionale, religieuse et morale, nationale et patriotique<sup>394</sup>. Ce virage dans le contexte français, certes par analogie, se retrouve trait pour trait dans la « droite décomplexée » formée par Nicolas Sarkozy<sup>395</sup>.

Le contexte racial n'est pas identique à celui des Etats-Unis des années 1960'-1970'. En France, la période traumatique de l'Etat Français de Vichy a limité l'expression des sentiments racistes et xénophobes comme cela pouvait se faire avant guerre lorsqu'était utilisé le « fantôme de la décadence » en montrant du doigt les « métèques », les « moldovalaques » ou les « racailles » comme des dangers pour la nation<sup>396</sup>. L'extrême droite a connu ses principaux succès d'après-

---

<sup>390</sup> CAS, « Les classes moyennes en quête de définition », *La note de veille*, n°54, 16 avril 2007 ; Jean BAUDRILLARD, *La Société de consommation* (1970), Paris, Folio, 2003.

<sup>391</sup> Sur l'utilisation du discours des « déclinologues », voir François FILLON, Discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale, 3 juillet 2007. Sur les « risques » dans la notion de sécurité sociétale, voir *infra* p. 28 et suiv.

<sup>392</sup> Pour la critique des événements et de l'esprit de mai 1968 dans le discours politique, voir Nicolas SARKOZY, Discours de Bercy, 29 avril 2007.

<sup>393</sup> Voir *infra* II.3, « Les politiques publiques, vecteurs de sécurisation ».

<sup>394</sup> Serge HALIMI, *Le Grand bond en arrière, comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Paris, Fayard, 2004, pp. 113-114.

<sup>395</sup> Cela semble confirmé *a posteriori* par une étude de Pierre Martin, voir *Le Canard Enchaîné*, 15 août 2007.

<sup>396</sup> Joseph KRULIC, « L'immigration et l'identité de la France : mythes et réalités », *Pouvoirs*, n°47, 1988 ; Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Fayard, 2007, Chapitre 6.

guerre entre 1983 et 2007. Joseph Krulic comme Serge Halimi notent que c'est au moment où la mobilité sociale des immigrés ou des personnes désignées comme étrangères est ascendante que les sentiments xénophobes retrouvent une force et une expression importante<sup>397</sup>. Aux Etats-Unis ou en France, chacune de ces périodes est marquée par une forte récession économique, une peur farouche du déclassement et un repli sur soi ou sa famille. Par exemple, proposer de réserver le « droit opposable au logement » aux seuls nationaux implique l'opposition des intérêts entre étrangers et français<sup>398</sup>.

La conversion religieuse de la droite américaine n'est pas entièrement comparable avec le cas français, du fait notamment d'un rapport différent entre le politique et le religieux dans les deux Etats. Cependant, Nicolas Sarkozy a marqué son point de vue très nettement. Idéologiquement en publiant un livre sur le sujet, il s'est proposé de réviser la loi de 1905 pour l'adapter au contexte actuel<sup>399</sup>. Politiquement, il a favorisé la création du Conseil Français du Culte Musulman. La conversion morale, elle, est plus patente : outre la critique de mai 68, les problèmes de délinquances et de criminalités sont abordés d'un point de vue moral et émotionnel<sup>400</sup>.

Quant à la conversion nationale et patriotique, elle est plus visible et revendiquée : la préférence nationale n'est plus l'apanage de l'extrême droite, la fierté d'être français s'oppose à la « repentance » et sa tyrannie, la nation et son identité deviennent des objets de politiques publiques à part entière. Ces conversions se sont exprimées d'une manière particulièrement revendicative<sup>401</sup>.

La réalité des inégalités économiques est subsumée dans la compétition interindividuelle ; l'analyse du fonctionnement du système économique va dans le sens du renforcement de ses contradictions ; la nation devient non pas un lieu de

---

<sup>397</sup> « Ce n'est pas dans les années 60 où la distance objective entre immigrés et Français était sans conteste la plus large que l'hostilité à l'égard de l'immigration d'origine islamique fut la plus forte mais dans les années 80 où l'immigration est ancienne (80 % ont plus dix ans de séjour), plus familiale (45 % de femmes) et où une certaine mobilité professionnelle permet aux immigrés d'être contremaîtres, commerçants, où la pratique islamique a fortement baissé ; bref au moment où l'immigré d'Afrique du Nord menace de ressembler aux Français que l'hostilité se déclenche » (Joseph KRULIC, « L'immigration et l'identité de la France », op. cit., p. 36). Voir aussi Serge HALIMI, *Le Grand bond en arrière*, op. cit., pp. 117-118.

<sup>398</sup> Nicolas SARKOZY, Conférence de presse sur l'immigration, 11 décembre 2006.

<sup>399</sup> Nicolas SARKOZY, *La République, les religions, l'espérance*, Paris, Pocket, 2005.

<sup>400</sup> Par exemple, lorsqu'il joue sur l'opposition entre le travailleur qui se lève tôt et le voisin d'en face qui roule dans une belle voiture et touche des allocations sociales sans travailler.

<sup>401</sup> Nicolas SARKOZY, Discours de Périgueux, 12 octobre 2006 ; Discours d'investiture, 14 janvier 2007 ; Discours face aux nouveaux adhérents à l'UMP, 23 avril 2006 ; Discours de Toulon, 7 février 2007 ; Discours de Dakar, 26 juillet 2007

rencontre et de choix collectif mais une notion exclusive. Souvent montrées du doigt et sécurisées<sup>402</sup>, les populations immigrées sont pourtant les premières touchées par le chômage<sup>403</sup>, appartiennent pour 40 % à la classe ouvrière<sup>404</sup> et semblent intégrées<sup>405</sup>. A l'aune de cette réalité, les discours sur l'immigration semblent répondre à la logique du « bouc émissaire »<sup>406</sup> et, en tant que discours idéologiques, ils tendent à masquer les convergences et les intérêts communs entre français et étrangers de manière à ce que les causes structurelles des « crises » soient éludées. Ils limitent également la portée des luttes sociales autonomes des populations étrangères, immigrées et/ou françaises des quartiers populaires<sup>407</sup>.

### 2.2.3. Redéfinir la sécurité sociétale.

Ainsi entendue, la notion de sécurité sociétale prend un autre sens que celui des conflits identitaires *in abstracto*. Il ne s'agit pas de nier la réalité des crispations ou des conflits fondés sur des questions identitaires, religieuses ou raciales. Il est plutôt question de ne pas prendre pour acquis le discours des acteurs et de replacer les représentations dans le contexte de leurs productions : bref, de ne pas prendre l'ombre pour sa proie.

Pour esquisser ce qui peut former un outil d'étude des tensions identitaires au sein des sociétés modernes, il est d'abord nécessaire de reprendre la définition de la sécurité dans une perspective matérialiste critique : le concept de sécurité est alors compris comme l'absence de contraintes déterminantes permettant de libérer la force créatrice de la raison humaine<sup>408</sup>. Est en sécurité une société qui produit les biens nécessaires à sa survie sans reproduire les inégalités entre les classes sociales<sup>409</sup>. De même, si l'on repense la société en termes matérialistes, on sera

---

<sup>402</sup> Voir *infra* II, « La sécurité sociétale en action : sécurisation et gestion de l'islam et de l'immigration en France ».

<sup>403</sup> Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts - Association (CERC-Association), *Immigration, emploi et chômage. Un état des lieux empirique et théorique*, Les dossiers CERC, n°3, 1999.

<sup>404</sup> Chloé TAVAN, « Les immigrés en France : une situation qui évolue », *INSEE Première*, n°1042, Septembre 2005.

<sup>405</sup> La moitié des enfants d'immigrés sont issus d'un couple mixte, voir Laurent TOULEMON, « La fécondité des immigrés : nouvelles données, nouvelles approches », *Population et sociétés*, INED, n°400, avril 2004.

<sup>406</sup> René GIRARD, *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

<sup>407</sup> Sadri KHIARI, *Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues*, Paris, Textuel 2006.

<sup>408</sup> Ken BOOTH, « Security », in Ken BOOTH (ed.), *Critical security studies and world politics*, op. cit., p. 22.

<sup>409</sup> Karl MARX, Frierich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, op. cit., p. 22 : « Il n'est pas possible de réaliser une libération réelle ailleurs que dans le monde réel et autrement que par des moyens réels ; on ne peut abolir l'esclavage sans la machine à vapeur et la mule-jenny, ni abolir le servage sans améliorer l'agriculture ; plus généralement, on ne peut libérer les hommes tant qu'ils ne sont pas en état de se procurer complètement nourriture et boissons, logement et vêtements en qualité et en quantité parfaites. La "libération" est un fait historique et non un fait intellectuel, et elle est provoquée par des conditions historiques, par l'état de l'industrie, du commerce de l'agriculture, des relations

amené à s'intéresser plus aux conditions de sa reproduction et à son organisation sociale qu'à l'identité qu'elle croit avoir.

L'insécurité sociétale devient, dans ce cas, la situation où la polarisation des identités répond aux besoins de la classe dominante et du mode de production de désigner consciemment ou de générer inconsciemment comme menace existentielle un groupe socio-culturel identifié comme différent pour sa propre survie. Cette polarisation des identités recouvre généralement la polarisation des classes sociales puisque l'idéologie de l'identité permet souvent la justification d'un rapport de force matériel<sup>410</sup>.

Finalement, la notion de sécurité sociétale peut devenir un moyen d'expliquer et de comprendre les conflits identitaires et non pas simplement de les désigner *comme* conflits identitaires sans pouvoir expliquer matériellement les conditions et les causes de leur émergence. Comprendre le fonctionnement d'un tel objet d'étude, les ressentis et les justifications des acteurs ne semble être possible qu'en expliquant préalablement les raisons concrètes de l'existence de cet objet et en reliant les représentations des acteurs à leurs positions objectives. Sans cela, ces éléments idéels s'autonomisent de la réalité dont ils sont les produits et l'analyste, lorsqu'il pense les déconstruire, les reproduit et les cautionne.

---

sociales... ». Ainsi, sécurité matérielle et émancipation coïncident. Bien entendu, dans une telle situation, le concept d'identité n'existerait plus, ou plutôt n'aurait plus le sens qu'il a aujourd'hui.

<sup>410</sup> De cette manière, ce qui est appelé la « bourgeoisie », par exemple, n'est pas ciblée par la sécurisation de l'immigration et de l'islam parce qu'elle a souvent adopté les codes et les pensées de sa classe sociale et qu'elle est « l'exception qui confirme la règle ». Elle est d'ailleurs souvent donnée en exemple aux « mauvais beurs ». De la même manière, il pouvait exister une élite indigène au temps de la colonisation sans que les jugements de valeur et les représentations de la masse indigène soient altérées (Cf. A. SIVANANDAN, « Poverty is new Black », op. cit.). Elle peut cependant avoir un rôle dans l'émancipation de ses pairs.

## ***Conclusion***

La notion de sécurité sociétale pose le cadre d'un « choc des identités » entre des groupes amenés à se définir en termes essentiels et irréductibles. Malgré des précautions scientifiques et oratoires et du fait de son caractère prospectif et de son objectivisme, la notion de sécurité sociétale prédit l'émergence de conflits identitaires entre les personnes immigrées, identifiées ou poussées à s'identifier comme telles, et les nationaux ou supposés nationaux. Dans cette perspective, cette notion se rapproche d'une autre : celle de « choc des civilisations ».

L'historien américain Bernard Lewis, spécialiste du Moyen-Orient, a le premier formulé l'hypothèse d'un « choc des civilisations » : « Les ressentiments actuels des peuples du Moyen-Orient se comprennent mieux lorsqu'on s'aperçoit qu'ils résultent, non pas d'un conflit entre Etats ou nations, mais du choc entre deux civilisations. (...) Je me suis efforcé de hisser les conflits du Moyen-Orient (...) au niveau d'un choc de civilisations »<sup>411</sup>. Cette version originale du « choc des civilisations » apparaît à la fois comme une hypothèse de recherche et comme le résultat d'une volonté de « hisser » des conflits contemporains au niveau de conflits désignés comme civilisationnels à la manière, par exemple, des Croisades. Mais, en dépit de l'influence qu'aura cette théorie sur la politique étrangère américaine<sup>412</sup>, elle reste relativement prudente : « Dire que les civilisations conduisent une politique étrangère, nouent des alliances, font la guerre et concluent la paix me semble un abus de langage »<sup>413</sup>.

Ce dernier pas sera franchi par Samuel Huntington, en 1993, dans la revue *Foreign Affairs* avec un article qui fit date<sup>414</sup>. Véritable théorisation de l'affrontement entre civilisations, cet article défend la thèse que le choc des civilisations constitue la dernière phase de l'évolution des conflits dans le monde

---

<sup>411</sup> Bernard LEWIS, *Islam*, op. cit., Introduction, p. 55. Lewis reprend des extraits des actes du congrès d'août 1957 tenu à la School of Advanced International Studies à l'université John Hopkins de Washington portant sur les « Tensions dans le Moyen-Orient ».

<sup>412</sup> Dans les actes du même congrès, Lewis continue : « Si les civilisations ne peuvent avoir de politique étrangère, les gouvernements, eux, se doivent d'en avoir une » (ibid, p. 55). Ce qui permet à Paul Wolfowitz de déclarer : « Bernard Lewis nous a appris à comprendre l'histoire complexe et importante du Moyen-Orient et à l'utiliser pour nous guider vers la prochaine étape afin de construire un monde meilleur pour les prochaines générations », *Al-Ahram Weekly* en 2002, cités par A. Gresh, *Le Monde Diplomatique*, Août 2005.

<sup>413</sup> Bernard LEWIS, *Islam*, op. cit., p. 55.

<sup>414</sup> Samuel HUNTINGTON, « The Clash of civilizations », *Foreign Affairs*, vol. 72, n°3, été 1993, pp. 22-49.

moderne et remplacera les conflits interétatiques classiques<sup>415</sup>. Ce sont les « lignes de fractures culturelles » qui seront les principaux lieux des conflits armés et verront s’opposer les « identités civilisationnelles » (*civilization identity*)<sup>416</sup>. Alors que pour Bernard Lewis l’affrontement entre l’Islam et la Chrétienté est un affrontement « entre deux variantes d’une même civilisation »<sup>417</sup>, il existe, pour Samuel Huntington, une opposition irréductible et croissante entre ces deux mondes. Il met une emphase particulière sur la civilisation islamique prise comme un tout stable et homogène et perçue comme une des plus vives et menaçantes : « L’Islam a des frontières sanglantes »<sup>418</sup>. Dans la perspective de « l’Ouest contre le reste », il met en exergue une éventuelle « connexion confuciano-islamique »<sup>419</sup>. La boucle est alors bouclée : après l’affrontement idéologique de la Guerre Froide que les Etats-Unis ont pris en charge, la superpuissance occidentale, censée rallier avec elle tous les autres membres de *sa* civilisation, devra défendre *les siens* contre un nouvel ennemi dépeint sous les traits de Confucius et Mohammed réunis.

C’est à la lecture de cette théorie que doit être analysé la dernière étape du développement des travaux de Huntington sur l’antagonisme croissant entre latino-américains (ou hispaniques) et anglo-protestants<sup>420</sup>. L’immigration hispanique aux Etats-Unis tend à supplanter les autres et risque de changer la réalité culturelle du pays, par exemple en instaurant un bilinguisme espagnol-anglais. La société américaine est décrite comme étant en état d’insécurité sociétale. L’identité américaine, qu’Huntington définit comme anglo-protestante, a subi les assauts des identités alter-nationales – pour une autre nation comme le Mexique –, infra-nationales – pour une race, un genre etc. – et transnationales – liées à la mondialisation des échanges économiques et culturels<sup>421</sup>. Le 11-Septembre a eu pour conséquence de revigorer l’affirmation d’une identité proprement américaine

---

<sup>415</sup> Ibid, p. 22.

<sup>416</sup> Ibid, p. 25.

<sup>417</sup> Parce qu’elles sont toutes deux issues d’un héritage juif et hellénistique avec des religions à prétentions universelles, Bernard LEWIS, *Islam*, op. cit., p. 56.

<sup>418</sup> Samuel HUNTINGTON, « The Clash of civilizations », op. cit., p. 35.

<sup>419</sup> Ibid, p. 45.

<sup>420</sup> Samuel HUNTINGTON, « The Hispanic challenge », *Foreign Policy*, Mars-Avril 2004, pp. 30-45; Samuel HUNTINGTON, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.

<sup>421</sup> Samuel HUNTINGTON, *Qui sommes-nous ?*, op. cit., Chapitre 1.

que, pêle-mêle, « la mondialisation, le multiculturalisme, le cosmopolitisme, l'immigration, l'infra-nationalisme et l'antinationalisme »<sup>422</sup> avaient mise à mal.

Ce qui se trame aux Etats-Unis est un affrontement entre la civilisation latino-américaine et l'occidentale à en croire la théorie du choc des civilisations ; cependant, au niveau du phénomène, il ne se joue pas comme un conflit armé mais comme une lutte sourde pour la définition de ce qu'est l'Amérique et de ce que sont les américains. Or, les raisons pour lesquelles Huntington craint « l'immigration mexicaine et l'hispanisation » (titre du chapitre 9) ne sont pas seulement culturelles et identitaires. A la langue et à l'identité, Huntington ajoute la contiguïté des territoires, les possibles revendications historiques de rattachements de certains territoires au Mexique, « la quantité » des immigrants, leur concentration régionale, les flux continus et stables, la clandestinité, le niveau d'éducation et de revenus ainsi que leur faible intégration. C'est une véritable colonisation à rebours qui est décrite et qui peut mener, au mieux, à une nation américaine biculturelle et bilingue ou, au pire, au démembrement des Etats-Unis.

C'est ici que se rejoignent les préoccupations de l'Ecole de Copenhague et celles d'Huntington. Outre la centralité commune du concept d'identité, la source du risque de conflit est identique – l'immigration – et les conséquences envisagées dans l'interaction entre les différents secteurs de la sécurité le sont aussi. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce que Samuel Huntington cite par deux fois *Identity, migration and the new security agenda in Europe* ainsi que la notion de sécurité sociétale<sup>423</sup>. Prenant pour acquis les dangers attribués à la présence d'immigrants, il utilise cette notion pour introduire les chapitres qui traite de l'intégration et celui consacré spécifiquement aux immigrés hispaniques mais aussi pour marquer l'éventualité d'un réveil identitaire chez le « grand public » opposé à des élites cosmopolites. De l'autre côté, Barry Buzan et ses collaborateurs avaient déjà, en 1998, prévus les risques de sécurisation de l'immigration hispanique aux Etats-Unis. De même, la proximité territoriale avec le Mexique et la possibilité d'une Amérique à dominante hispanophone favorisaient ce passage de la politisation à la sécurisation<sup>424</sup>.

---

<sup>422</sup> Ibid, p. 16.

<sup>423</sup> Ibid, p. 181 et p. 318.

<sup>424</sup> Barry BUZAN, et ali, *Security, a new framework*, op. cit., pp. 129-131.

Avec des postulats et des méthodes différentes, les conclusions d'Huntington et de l'Ecole de Copenhague sont les mêmes. A défaut d'une étude précise sur le cheminement et la jonction entre ces deux théories, il est possible de mettre en avant quelques pistes qui permettront de montrer que la notion de sécurité sociétale est à la fois une *Huntington-like theory* et une *Huntington-light theory*, c'est-à-dire une théorie à la Huntington et une théorie Huntington allégée.

En premier lieu, l'objectivisme dont font preuve ces chercheurs dans leurs conceptions de l'identité et de l'allégeance des individus est un facteur essentiel. Considérant une identité comme un tout homogène et stable qui fonctionnerait inlassablement comme la forme d'allégeance et de solidarité la plus solide en dernière instance, ils tendent d'une part à reconstruire et consolider ces identités – à donner vie à leur objet d'étude – et d'autre part ils essentialisent les individus et leur assignent de l'extérieur une identité, oubliant ainsi les autres éléments qui peuvent jouer dans les décisions individuelles (classe, genre, niveau d'éducation, contexte social, politique, économique, historique etc.). En d'autres termes, raisonner dans l'absolu avec un concept particulièrement relatif comme celui de l'identité conduit à le figer, le construire ou le reconstruire au grè des démonstrations ou des buts recherchés : en somme, à en faire un fétiche.

En second lieu, et bien que l'analyse de Huntington soit plus nourrie par l'histoire que celle de l'Ecole de Copenhague, l'utilisation qui est faite de l'histoire reste limitée à l'utilisation de statistiques, de citations ou de faits historiques sortis d'un contexte idéal et matériel dont l'étude plus approfondie révélerait probablement une interprétation plus nuancée. Lorsqu'appliquée à la France la notion de sécurité sociétale renvoie à la période coloniale, le racisme généralisé et systématisé de cette période n'est ni à prendre comme un simple mépris racial, ni à ignorer parce que tout le monde étant raciste, personne ne l'était réellement. Au contraire, un phénomène d'une telle ampleur mérite une analyse particulièrement fine et nuancée pour mettre en évidence son *fonctionnement comme système* et sa *fonction dans le système* colonial puis post-colonial. Il semble que ce ne soit que de cette manière que l'analyse et la critique de l'orientalisme puisse se fonder scientifiquement et socialement, de façon à ne pas être aisément

réductible par ses détracteurs à une « bien pensance » ethnocentrée et aux limites fluctuantes.

En dernier lieu, alors que chacune de ces analyses intègre le rôle historique de l'identité dans la formation des Etats par exemple, aucune ne prend réellement en compte dans la continuité de cette perspective le sens que le recours à l'identité et aux valeurs peut avoir à notre époque, *hic et nunc*. Pourtant, si aujourd'hui des acteurs politiques, étatiques ou non, prennent la religion, l'identité ou la race comme élément de justification d'une politique ou d'une idéologie, les raisons de ces utilisations doivent être explorées de manière critique et distanciée. « La fausse conscience que le savant bourgeois de l'ère libérale a de sa dignité », comme l'écrivait Horkheimer<sup>425</sup>, est une cause de cet emprisonnement dans le présent et dans des nécessités que la réalité du moment, dont le savant – devenu *expert* – est à la fois le dépositaire ultime et l'analyste, voudraient voir comme impérieuses. Néanmoins quand bruisse une rumeur de guerre, personne n'est moins sourd que celui qui veut l'écouter.

Si l'identité est conçue de manière relative, malléable, multiforme et, en définitive, si l'identité n'existe pas et que seules des identifications existent, ces obstacles peuvent être franchis sans grand mal et sans que la Théorie Critique soit nécessairement mobilisée. La reconceptualisation qui a été proposée de la notion de sécurité sociétale dans un angle critique et matérialiste se propose simplement de lui donner les moyens d'appréhender son objet en dehors de toute illusion de manière à ce qu'elle ne devienne pas l'oreille des sourds.

---

<sup>425</sup> Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », op. cit., p. 27.

# ***Bibliographie***

## **1. Ouvrages.**

ALTHUSSER Louis, *Pour Marx* (1965), Paris, La Découverte, 1996.

ALTHUSSER Louis, *Positions (1964-1975)*, Paris, Editions Sociales, 1976.

AMSELLE Jean-Loup, *Vers un multiculturalisme français*, Paris, Aubier, 1996.

AUBENAS Florence, BENASAYAG Miguel, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, VERGES Françoise, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littérature, 2003.

BATTISTELLA Dario, *Théorie des Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2003.

BAUDRILLARD Jean, *La Société de consommation* (1970), Paris, Folio, 2003.

BENILDE Marie, *On achète bien les cerveaux. La publicité et les médias*, Paris, Raisons d'Agir, 2007

BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, 2005.

BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998.

BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage coloniale*, Paris, La Découverte, 2005.

BOOTH Ken (ed.), *Critical security studies and world politics*, Londres, Lynne Rienner, 2005.

BOUAMAMA Saïd, *L'Affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable*, Roubaix, Le Geai bleu, 2004.

BOURDE Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques* (1983), Paris, Seuil, 1997.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'Agir, 1996.

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques* (1982), Paris, Fayard, 2004.

- BRENNER Emmanuel (dir.), *Les Territoires perdus de la République*, Paris, Mille et une nuits, 2002.
- BUZAN Barry, *People, states and fear. An agenda for international studies in the post-cold war era* (1983), New York, Harvester Wheatsheaf, 1991.
- BUZAN Barry, WAEVER Ole, De WILDE Jaap, *Security, a new framework for analysis*, Londres, Lynne Rienner, 1998.
- CESARI Jocelyne, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte, 2004.
- CESARI Jocelyne, *Faut-il avoir peur de l'islam ?*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997.
- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique Etrangère, nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002.
- CHOMSKY Noam, HERMAN Edward S., *La fabrique de l'opinion publique. La politique économique des médias américains*, Paris, Le Serpent à plumes, 2003.
- COX Robert, SINCLAIR Timothy J., *Approaches to world order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996
- CULTURE & CONFLITS*, n°31-32, 1998.
- CYRAN Olivier, BA Mehdi, *Almanach critique des médias*, Paris, Les Arènes, 2005.
- DELTOMBE Thomas, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.
- DE VILLIERS Philippe, *Les Mosquées de Roissy*, Paris, Albin Michel, 2006.
- DINET Etienne, BEN IBRAHIM Sliman, *L'Orient vu de l'Occident*, Piazza-Geuthner, Paris, 1921.
- ELLUL Jacques, *La pensée marxiste. Cours professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux de 1947 à 1979*, Paris, Table Ronde, 2003.
- FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs* (1952), Paris, Seuil, 1971.
- FASSIN Didier, FASSIN Eric (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.
- GALLISSOT René, *Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962). La République française et les indigènes* (2006), Alger, Barzakh, 2007.

GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989.

GEISSER Vincent, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003.

GIRARD René, *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

GORZ André, *La Traître* (1964), Paris, Galilée, 2004.

GUENIF-SOUILAMAS Nacira (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006.

GUEST David, *Lectures on marxist philosophy* (1939), Londres, Lawrence & Wishart LTD, 1963.

GRAMSCI Antonio, *Textes*, Paris, Editions Sociales, 1983.

HALIMI Serge, *Le Grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Paris, Fayard, 2004.

HORKHEIMER Max, *Théorie traditionnelle et théorie critique* (1974), Paris, Gallimard, 1996.

HUNTINGTON Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.

KHIARI Sadri, *Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues*, Paris, Textuel, 2006.

LE COUR GRANDMAISON Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005.

LE GOAZIOU Véronique, MUCCCHIELLI Laurent, *Quand les banlieues brûlent...Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006.

LEWIS Bernard, *Islam*, Paris, Gallimard Quarto, 2005.

MACLEOD Alex, DUFAULT Evelyne, DUFOUR Guillaume F. (dir.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, Outremont (Québec), Athéna, 2002.

MAINGENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication* (1998), Paris, Nathan, 2000

MARX Karl, ENGELS Friedrich, *L'Idéologie allemande* (1845), Paris, Editions Sociales, 1976.

McSWEENEY Bill, *Security, identity and interests, a sociology of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999

MEMMI Albert, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur.* (1957), Paris, Gallimard, 1985.

MUCCHIELLI Laurent, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002.

NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988

NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Fayard, 2007.

RABAH Saddek, *L'islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'islam en France ?*, Beyrouth, Al-Buraq, 1998.

RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1869), Paris, Mille et Une Nuits, 1997.

SAID Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (1978), Paris, Seuil, 2004.

SARKOZY Nicolas, *La République, les religions, l'espérance*, Paris, Pocket, 2005.

SELLAM Sadek, *La France et ses musulmans. Un siècle de politique musulmane 1895-2005* (2006), Alger, Casbah Editions, 2007.

TEVANIAN Pierre, *Le voile médiatique. Un faux débat : « l'affaire du foulard islamique »*, Paris, Raisons d'Agir, 2005.

VENNER Fiammetta, FOUREST Caroline, *Tirs Croisés*, Paris, Calmann Lévy, 2003.

WAEVER Ole, BUZAN Barry, KELSTRUP Morten, LEMAITRE Pierre (eds.), *Identity, migration and the new security agenda in Europe*, New York, St. Martin's Press, 1993.

WEIL Patrick, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Paris, Seuil, 2005.

## **2. Articles et chapitres.**

BAUDRILLARD Jean, « L'esprit du terrorisme », *Le Monde*, 2 novembre 2001.

BIGO Didier, « L'Europe de la sécurité intérieure. Penser autrement la sécurité », in Anne-Marie Le GLOANNEC (dir.), *Entre Union et nations, l'Etat en Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, pp. 55-90.

CEHAN Ayse, « Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres », *Culture & Conflits*, n°31-32, 1998, pp. 39-62.

- CESARI Jocelyne, « L'islam, ultime recours ? », in LAMCHICHI Abderrahim (dir.), *Les Cahiers de Confluences*, « Islam-Occident, la confrontation ? », Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 55-68.
- CESARI Jocelyne, « "Islam de l'extérieur, musulmans de l'intérieur" : deux visions après le 11 septembre 2001 », *Culture et Conflits*, n° 44, 2001, pp. 97-115
- COX Robert, « Social forces, states, and world order : beyond international theory » (1981), in Robert COX, Timothy J. SINCLAIR, *Approaches to world order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 85-123
- DER DERIAN James, « The value of security: Hobbes, Marx, Nietzsche and Baudrillard », in LIPSCHUTZ Ronnie D., *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 24-46.
- FASSIN Eric, « Aveugles à la race ou au racisme ? Une approche stratégique », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 106-129.
- FEKETE Liz, « Anti-Muslim racism and the European security state », *Race and Class*, vol. 46, n°1, 2004, pp. 3-22.
- FEKETE Liz, « The emergence of xeno-racism », *Race & Class*, vol. 43, n°2, 2001, pp. 23-39.
- GALLIE W. B., « Essentially contested concepts » (1956), in M. BLACK (ed.) *The Importance of language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1962, pp. 121-146.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in Nacira GUENIF SOUILAMAS (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2005, pp. 109-132.
- GUZZINI Stefano, RYNNING Sten, « Réalisme et analyse de la politique étrangère », in Frédéric CHARILLON (dir.), *Politique Etrangère, nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002, pp. 33-64.
- HAENNI Patrick, « Le France face à ses musulmans : émeutes, jihadisme et dépolitisation », *Esprits*, Novembre 2006, pp. 112-145.
- HOCHET Agnès, « L'immigration dans le débat politique français de 1981 à 1988 », *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 23-30.

- HORKHEIMER Max, « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1937), in Max HORKHEIMER, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 15-92.
- HÖRNQVIST Magnus, « The birth of public order policy », *Race and Class*, vol. 46, n° 1, 2001, pp. 31-52.
- HUNTINGTON Samuel, « The Clash of civilizations », *Foreign Affairs*, vol. 72, n°3, été 1993, pp. 22-49.
- HUNTINGTON Samuel, « The Hispanic challenge », *Foreign Policy*, Mars-Avril 2004, pp. 30-45
- HUYSMANS Jef, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Culture & Conflits*, n°31-32, 1998, pp. 177-202.
- KATZENSTEIN Peter, « Alternative perspectives on national security », in Peter KATZENSTEIN, *The Culture of national security*, New York, Columbia University Press, pp. 1-31.
- KRULIC Joseph, « L'immigration et l'identité de la France : mythes et réalités », *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 31-43.
- LEVEAU Rémy, WIHTOL DE WENDEN Catherine, « La deuxième génération », *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 61-73.
- LOCHAK Danièle, « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Culture et Conflits*, n°64, 2006, pp. 131-147.
- MACE Eric, « “Ne pas nommer, ne pas quantifier”. L'impossible lutte contre les discriminations dans les programmes de la télévision française », in Nacira GUENIF-SOUILAMAS, *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2005, pp. 178-195.
- MACLEOD Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Culture & Conflits*, n°54, 2004, pp. 13-51.
- MBEMBE Achille, « La République et l'impensé de la “race” », in Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 139-153.
- McSWEENEY Bill, « Identity and security : Buzan and the Copenhagen school », *Review of international studies*, vol. 22, n°1, 1996, pp. 81-93.

NOIRIEL Gérard, « *Color blindness* et construction des identités dans l'espace public français », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 158-174.

SAADA, « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 55-71.

SIVANANDAN A., « Poverty is the new Black », *Race & Class*, vol. 43, n°2, 2001, pp. 1-5.

SMITH Steve, « The contested concept of security », in BOOTH Ken (ed.), *Critical security studies and world politics*, Londres, Lynne Rienner, 2005, pp. 27-62.

TEVANIEN Pierre, « Une propagande à peine voilée », in Olivier CYRAN, Mehdi BA, *Almanach Critique des Médias*, Paris, Les Arènes, 2005, pp. 28-43.

THOMAS Elaine R., « Keeping identity at a distance : explaining France's new legal restrictions on the islamic headscarf », *Ethnic and Racial studies*, vol. 29, n°2, mars 2006, pp. 237-259.

WAEVER Ole, « Insécurité, identité : une dialectique sans fin », in Anne-Marie Le GLOANNEC (dir.), *Entre Union et nations, l'Etat en Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, pp. 91-138.

WAEVER Ole, « Securitization and desecuritization », in LIPSCHUTZ Ronnie D., *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 45-86.

WAEVER Ole, « Aberystwyth, Paris, Copenhagen. New "schools" in security theory and their origins between core and periphery », Papier présenté à la rencontre annuelle de l'*International studies association*, Montreal, 17-20 mars 2004.

WOLFERS Arnold, « National Security as an ambiguous symbol » (1952), in Arnold WOLFERS, *Discord and Collaboration*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1962, pp. 147-165.

WYN JONES Richard, « On émancipation », in BOOTH Ken (ed.), *Critical security studies and world politics*, Londres, Lynne Rienner, 2005, pp. 215-235.

### 3. Presse.

*Etant donné le nombre important d'articles rédigés avec le concours des agences de presse, les références sont classées par titre de publication et ordre chronologique. Les noms des auteurs sont mentionnés uniquement pour les chroniques, les éditoriaux et les tribunes.*

*AFP, « Danemark. Un député compare le foulard islamique à la croix gammée nazie », 19 avril 2007.*

*Haaretz, interview d'Alain Finkielkraut, 17 novembre 2005.*

*Le Canard Enchaîné, « L'élection présidentielle au scalpel des chiffres », 15 août 2007.*

*L'Express, interview de Nicolas Sarkozy, 17 novembre 2005.*

*Le Figaro, « Rébellion contre le “modèle français” », RIOUFOL Ivan, 11 novembre 2005.*

*Le Figaro, « Le nihilisme culturel imprègne les émeutes banlieusardes », REDEKER Robert, 28 novembre 2005.*

*Le Monde, « La télévision a accru sa couverture de la violence durant la campagne », 28 mai 2002.*

*Le Monde, « Les bavures policières en augmentation constante depuis cinq ans », 22 février 2003.*

*Le Monde, « Saint Paul Voise, martyr des médias », 24 avril 2003.*

*Le Monde, « Les attentats anti-maghrébins se multiplient en Corse », 27 juillet 2004.*

*Le Monde, « La Corse secouée par une vague de violences racistes », 19 septembre 2004.*

*Le Monde, « Un foyer consomme 5 heures et demi de télé par jour », 3 juillet 2005.*

*Le Monde, « L'hypothèse d'émeutes “organisées” paraît peu vraisemblable », 4 novembre 2005.*

*Le Monde, « Banlieues en crise : baisse sensible des violences, premiers couvre-feux », 9 novembre 2005.*

*Le Monde, « Banlieues : les médias américains sans complaisance », 15 novembre 2005.*

*Le Monde*, « Le ministre de l'emploi fait de la polygamie une "cause possible" des violences urbaines », 16 novembre 2005.

*Le Monde*, « Nicolas Sarkozy juge qu'Alain Finkielkraut "fait honneur à l'intelligence française" », 4 décembre 2005.

*Le Monde*, « Une manifestation dégénère en violences racistes et fait 30 blessés à Sydney », 12 décembre 2005.

*Le Monde*, interview de Pierre Tévanian, 27 décembre 2005.

*Le Monde*, « Les violences de Sydney mettent à mal le multiculturalisme affiché par les autorités », 14 décembre 2005.

*Le Monde*, « Multiculturalisme et Etat de droit », VERNET Daniel, 8 février 2006.

*Le Monde*, « La télévision est de plus en plus regardée dans le monde », 28 mars 2006.

*Le Monde*, interview de Michel Wievorka, 7 juin 2006.

*Le Monde*, « Jack Straw ouvre le débat sur le voile islamique », 8 octobre 2006.

*Le Monde*, « La Grande-Bretagne. La suspension d'une enseignante relance le débat sur le voile », 17 octobre 2006.

*Le Monde*, « Europe de l'Est et centrale. La tentation populiste », 20 octobre 2006.

*Le Monde*, « L'UMP amende a-minima le texte sur la délinquance », 16 novembre 2006.

*Le Monde*, « Aux Pays-Bas, percée des antilibéraux et d'un parti anti-immigrés », 24 novembre 2006.

*Le Monde*, « Les fichiers de police sont mal contrôlés et peu mis à jour », 24 novembre 2006.

*Le Monde*, « Les principaux points du projet de loi sarkozy sur la prévention de la délinquance », 5 décembre 2006.

*Le Monde*, « Sécurité, délinquance. L'avalanche législative », 6 décembre 2006.

*Le Monde*, « Deux policiers ont été mis en examen dans l'affaire de Clichy-sous-Bois », 10 février 2007.

*Le Monde*, « A Toulouse, la police en mal de proximité et de résultats », 17 février 2007.

*Le Monde*, « "Les juifs n'ont pas d'avenir dans une société multiculturelle" selon Alain Finkielkraut », 30 mars 2007.

*Le Monde*, « Angelo Hoেকেlet, interpellé gare du Nord, n'était plus sur le point d'être expulsé », 31 mars 2007.

*Le Monde*, « François Baroin : “Qu'est-ce que vous voudriez faire ? Etre plus laxiste ? Ne comptez pas sur moi !” », 1<sup>er</sup> avril 2007.

*Le Monde*, « Lorsque Xavier Darcos se “lâchait” sur son blog », 20-21 mai 2007.

*Le Monde* « Brice Hortefeux table sur 25 000 expulsions en 2007 », 1<sup>er</sup> juin 2007.

*Le Monde*, « Un rapport accablant sur la police dans le “93” s'invite dans la campagne des législatives », 4 juin 2007.

*Le Monde*, « Un rapport dénonce “la césure” entre la police et la population dans “le 93” », 5 juin 2007.

*Le Monde*, « La restriction du regroupement familial sera débattue dès l'été », 12 juin 2007.

*Le Monde*, « En France, le droit d'asile va passé sous la tutelle du ministère de l'immigration », 14 juin 2007.

*Le Monde*, « Le Conseil Constitutionnel valide la loi sur la récidive », 12 août 2007.

*Le Nouvel Observateur* (site internet : [nouvelobs.com](http://nouvelobs.com)), « La polygamie, cause des émeutes », 16 novembre 2005.

*Le Nouvel Observateur*, « Piège. Balkany : “les pauvres vivent très bien” », 18 novembre 2005.

*Le Point*, « Le bûcher d'une politique », IMBERT Claude, 10 novembre 2005.

*Libération*, « La polygamie jetée en polémique », 16 novembre 2005.

*Libération*, « Beaucoup de ces africains sont polygames... », 16 novembre 2005.

#### **4. Rapports, documents institutionnels et discours politiques.**

Conseil d'Analyse de la Société, « Les classes moyennes en quête de définition », *La note de veille*, n°54, 16 avril 2007.

Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts-Association, *Immigration, emploi et chômage. Un état des lieux empirique et théorique*, Les dossiers CERC, n°3, 1999.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, *Rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme 2006*.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, *Intolérance et violence à l'égard de l'islam dans la société française*, 2003.

Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques, « La population des allocataires du RMI », *Etudes et résultats*, n°568, avril 2007.

European Commission against Racism and Intolerance, *Troisième rapport sur la France*, 25 juin 2004.

European Union Monitoring Center on racism and xenophobia, *Muslims in the European Union, discrimination and islamophobia*, 2006.

FILLON François, Discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale, 3 juillet 2007.

Institut National des Etudes Démographiques, « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelles approches » par TOULEMON Laurent, *Population et sociétés*, INED, n°400, avril 2004.

Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques, *Les salaires en France, édition 2006*, Conférence de presse du 26 septembre 2006.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, « Les immigrés en France : une situation qui évolue » par TAVAN Chloé, *INSEE Première*, n°1042, Septembre 2005.

Organisation de Coopération et Développement Economiques, *Perspectives de l'emploi en 2007*, juin 2007.

SARKOZY Nicolas, Discours face aux nouveaux adhérents à l'UMP, 23 avril 2006.

SARKOZY Nicolas, Discours de Périgueux, 12 octobre 2006.

SARKOZY Nicolas, Conférence de presse sur l'immigration, 11 décembre 2006.

SARKOZY Nicolas, Discours d'investiture à la candidature à la Présidence de la République par l'UMP, 14 janvier 2007.

SARKOZY Nicolas, Discours de Toulon, 7 février 2007.

SARKOZY Nicolas, Discours de Bercy, 29 avril 2007.

SARKOZY Nicolas, Discours à l'Université de Dakar, 26 juillet 2007.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>NAISSANCE D'UN CONCEPT : L'ECOLE DE COPENHAGUE ET LA SECURITE SOCIETALE</b>	<b>11</b>
<i><u>1.Le positionnement théorique de l'Ecole de Copenhague : vers le constructivisme dominant</u></i>	<b>11</b>
<i>1.1.Une ontologie nouvelle : « wideners » vs. « narrowers »</i>	<b>11</b>
<i>1.2.Une épistémologie évolutive : du néo-réalisme au post-structuralisme</i>	<b>17</b>
<i>1.3.Un positionnement dans les « études critiques de sécurité »</i>	<b>23</b>
<i><u>2.La sécurité sociétale : un concept dans son contexte politique et scientifique</u></i>	<b>28</b>
<i>2.1.Le cadre européen comme terrain empirique</i>	<b>28</b>
<i>2.2.Le concept et ses prémices</i>	<b>33</b>
<i>2.3.Le dilemme normatif des études de sécurité</i>	<b>38</b>
<b>LA SECURITE SOCIETALE EN ACTION : SECURISATION ET GESTION DE L'ISLAM ET DE L'IMMIGRATION EN FRANCE</b>	<b>44</b>
<i><u>1.Politiques et intellectuels, légitimateurs de la sécurisation</u></i>	<b>44</b>
<i>1.1.Les interprétations culturalistes des émeutes en banlieues en 2005</i>	<b>45</b>
<i>1.2.L'exemple d'Alain Finkielkraut : le cas d'un discours hérétique</i>	<b>58</b>
<i><u>2.Les médias, propagateurs de la sécurisation</u></i>	<b>61</b>
<i>2.1.Les études sur la représentation de l'islam dans les médias</i>	<b>61</b>
<i>2.2.La dernière affaire du voile</i>	<b>66</b>
<i><u>3.Les politiques publiques, vecteurs de sécurisation</u></i>	<b>70</b>
<i>3.1.Des mesures nouvelles et exceptionnelles</i>	<b>70</b>
<i>3.2.Les politiques d'immigration depuis 2002</i>	<b>74</b>
<b>CRITIQUE DE L'IDEOLOGIE DE LA SECURITE SOCIETALE : LE MATERIALISME COMME METHODE</b>	<b>78</b>
<i><u>1.L'Orientalisme comme idéologie de la domination</u></i>	<b>78</b>
<i>1.1.Le renouvellement de l'Orientalisme</i>	<b>78</b>
<i>1.2.Idéologie de la domination et idéologie dominante</i>	<b>83</b>
<i><u>2.Pour une critique de la sécurité sociétale</u></i>	<b>90</b>
<i>2.1.Ontologie et épistémologie critiques</i>	<b>90</b>
<i>2.2.Remettre la sécurité sociétale sur ses pieds</i>	<b>95</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>102</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>107</b>
<i>1.Ouvrages</i>	<b>107</b>
<i>2.Articles et chapitres</i>	<b>110</b>
<i>3.Presse</i>	<b>114</b>
<i>4.Rapports, documents institutionnels et discours politiques</i>	<b>116</b>

**Salim CHENA**

*L'Orientalisme latent de l'Ecole de Copenhague.*

*La sécurité sociétale appliquée au cas français.*

Résumé :

La notion de sécurité sociétale, construite par l'Ecole de Copenhague, relie sécurité et identité. La *sécurité de la nation* devient alors un élément fondamental de la *sécurité nationale*. Barry Buzan a élargi l'ontologie du concept de sécurité, tandis qu'Ole Waever a permis la prise en compte des mécanismes discursifs qui fondent un objet en tant qu'objet de sécurité grâce à la notion de sécurisation. Rompant avec les courants dominants, l'Ecole de Copenhague a favorisé l'émergence des études critiques de sécurité. Paradoxalement, la stricte application de la notion de sécurité sociétale prouve qu'elle se rapproche particulièrement de l'idée du « choc des civilisations » de Samuel Huntington.

Edward Saïd, avec ses références à Foucault et Gramsci, a permis la mise en évidence de ces mécanismes d'essentialisation et de domination de l'Autre et de sa culture sous le terme d'orientalisme. Il est ici proposé de démontrer la latence de cet orientalisme dans la perspective de l'Ecole de Copenhague. Au travers d'une application fidèle de la notion de sécurisation au cas de l'immigration musulmane en France, il sera possible de montrer que celle-ci est élevée au rang de problème de sécurité sociétale. A l'aide du matérialisme historique, nous tenterons de dévoiler le caractère idéologique, au sens marxiste, de la notion de sécurité sociétale en vue d'établir cette dernière comme théorie traditionnelle par opposition aux théories critiques.